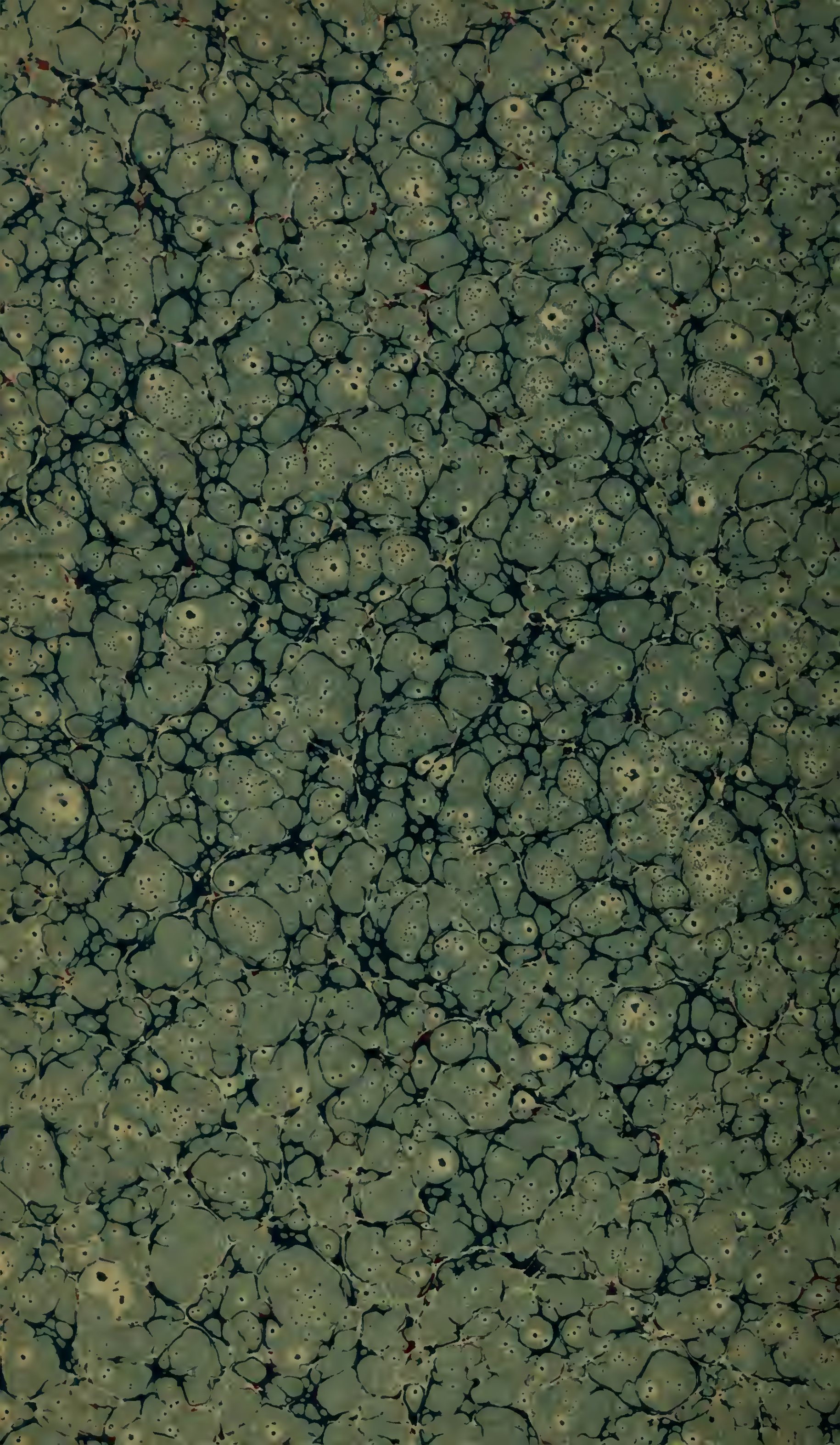
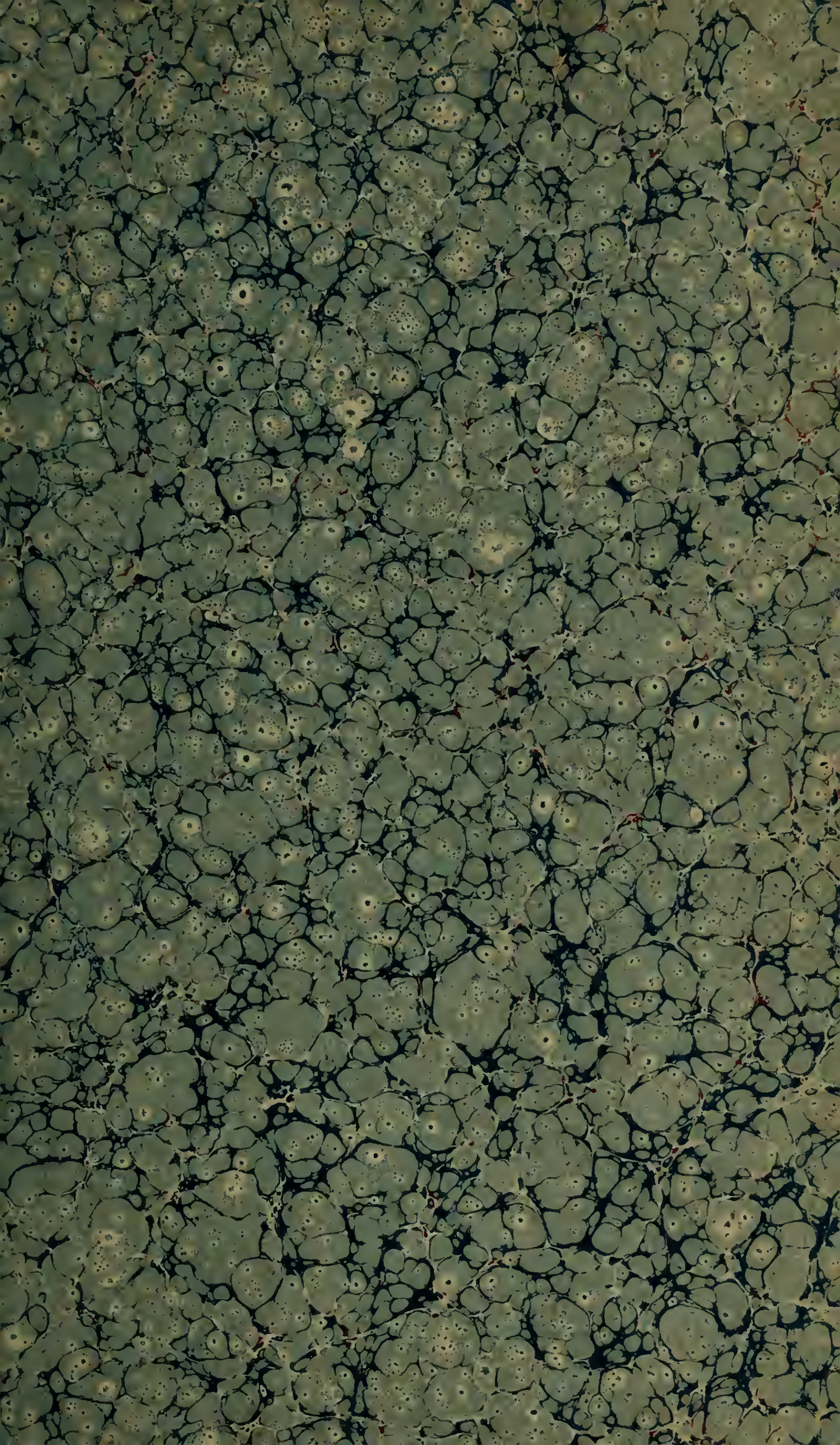
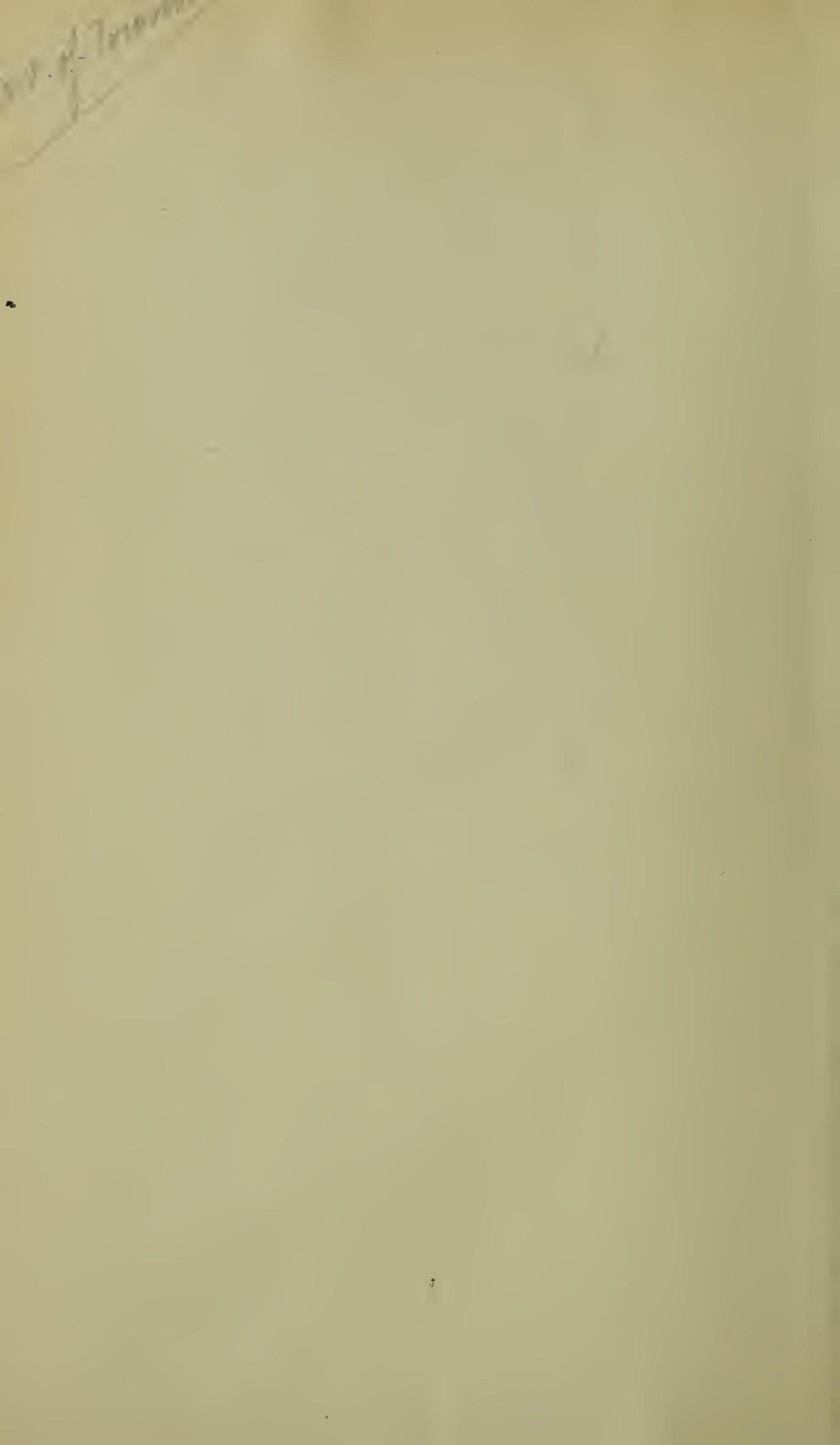
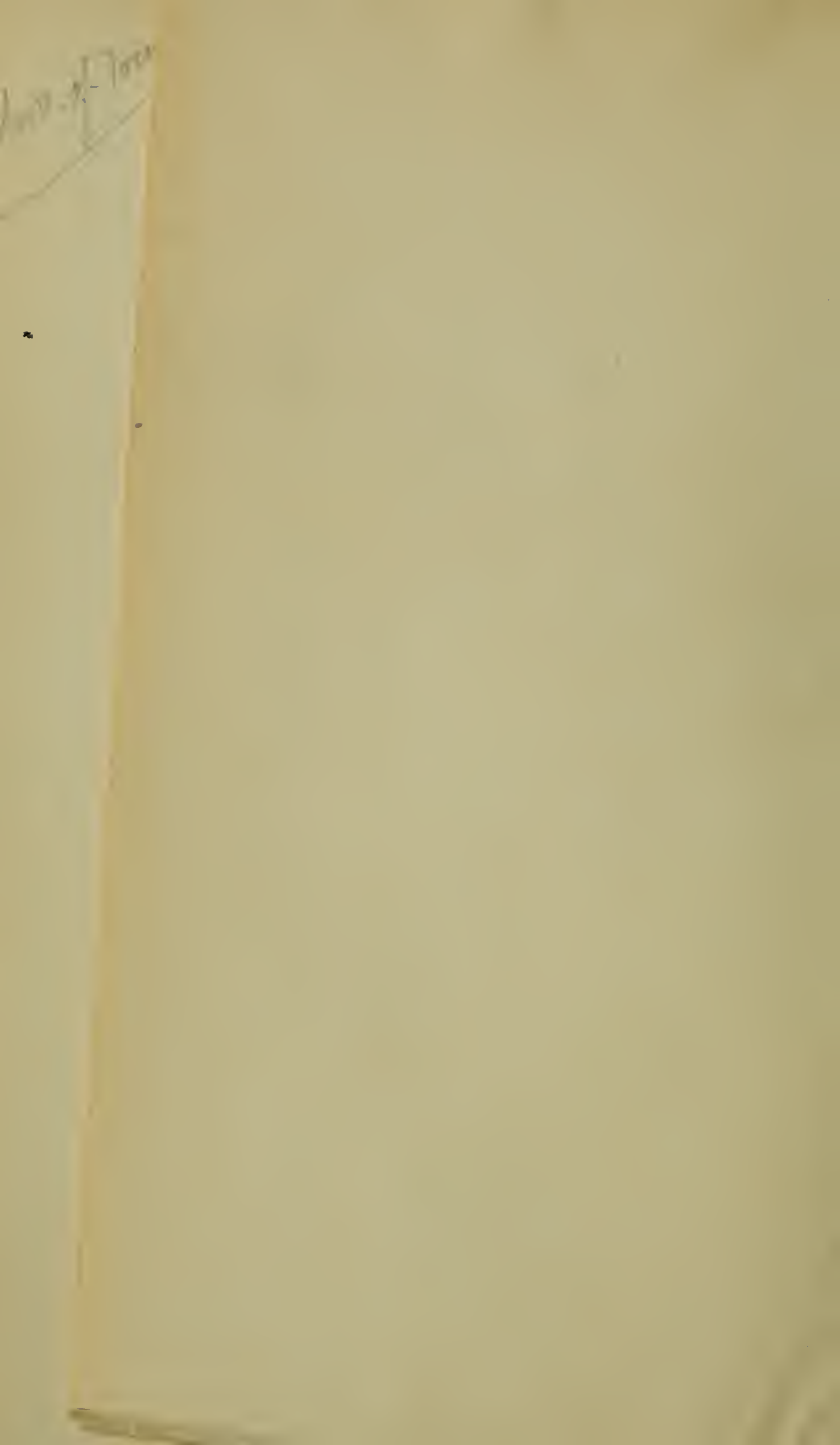

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01519487 1
LIBRARY
VERSITY









LA

MARÉCHALE DE VILLARS

ET SON TEMPS.

PARIS.

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79.

LA
MARÉCHALE DE VILLARS
ET SON TEMPS,

PAR

M. CH. GIRAUD,

DE L'INSTITUT.



45785
12/7/95

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXI.

À

MADAME LA DUCHESSE DE GALLIERA.

Madame,

Ce n'est pas seulement en ce monde que vous attirez l'attention. On s'occupe aussi de vous, par anticipation, en l'autre monde, où Mme de Chantal et Mme de Miramion ne tarissent pas, dit-on, sur votre compte; et voilà ce qui vous vaut aujourd'hui une visite de revenant.

Ce revenant, c'est la maréchale de Villars, dont la curiosité a été provoquée par les

propos des morts, et qui, habituée jadis de votre bel hôtel, revient, en esprit familier, promener son ombre légère à la rue de Varennes pour tâcher de vous connaître au passage, et pour se faire connaître elle-même, à la dérobée. C'est là que je l'ai rencontrée, à la brune, au sortir de chez vous, et que la belle dame, qui fit tourner tant de têtes et sut si bien garder la sienne, m'a intéressé à son destin, en m'inspirant la pensée d'ébaucher son histoire et de vous en offrir l'hommage.

Elle fut votre voisine pendant plus de quarante années, et, de sa demeure seigneuriale, jadis habitée par l'honnête Mme de Navailles, elle put voir, à travers les vastes jardins qui l'entouraient alors, un habile architecte construire votre hôtel, et, à l'honneur de son génie, élever cet admirable monument de l'art de se loger à Paris au XVIIIe siècle, chef-d'œuvre d'architecture privée, dont la conservation ainsi que la décoration, honore aujourd'hui votre goût.

A peine achevé pour le prince de Tingri, l'édifice de Cortone passa, peut-être à l'instigation de la maréchale, entre les mains d'un jeune et brillant officier, Jean-François-Léonor de Matignon, d'une grande famille d'épée, qui comptait deux maréchaux de France, et qui avait recueilli l'héritage avec l'héritière des Grimaldi, par où le nom et la principauté de Monaco sont entrés dans la vieille race des Matignon, qui les porte et possède encore aujourd'hui.

Le comte de Matignon fut l'un des lieutenants les plus attachés à Villars, sous lequel il avait servi avec distinction, en Flandre et sur le Rhin. Il était à côté du maréchal à Denain, à Douai, au Quesnoi, à Bouchain, à Landau, à Fribourg; et quand, à la paix, il rentra dans ses foyers, il resta l'un des fidèles du vieux guerrier et des affidés de son hôtel. Lors donc qu'après son mariage avec l'héritière de Monaco, il put offrir une splendide hospitalité à la société parisienne, la maréchale de Villars fut un

des ornements du nouveau salon de la rue de Varennes. Il y avait aussi quelque alliance entre les Villars et les Matignon-Monaco, par les Armagnac et les Noailles. Quoi qu'il en soit, l'esprit et la grâce de la maréchale ont brillé avec éclat sous vos magnifiques lambris et dans ces jardins superbes qu'avait tracés La Quintinie. Son ombre, conduite par un puissant attrait, venait donc chercher près de vous l'un des meilleurs souvenirs de son passage en cette terre.

La maréchale avait même applaudi, en 1757, à l'entrée dans votre palais de cette ravissante princesse de Monaco, Marie-Catherine de Brignolé, votre grand'tante, dont l'éclatante beauté fut l'objet de tant d'hommages à Paris, pendant trente ans, et qui est morte princesse de Condé, à Londres, en 1813.

Voyez, Madame, que d'attaches entre vous et la maréchale de Villars, sans parler de celle de la bienveillance dont vous honorez l'auteur de cette épître.

Mais l'heure du revenant a sonné, l'ombre gracieuse a glissé sur vos gazons et s'est évanouie. Son but était atteint. Elle vous avait vue et m'avait chargé de vous la faire connaître.

Votre respectueux serviteur,

Ch. GIRAUD.

LA
MARÉCHALE DE VILLARS.

I

LES TROIS DAMES DE VILLARS.

Trois femmes ont concouru à l'illustration du nom de Villars; l'une en la préparant avec une intelligente application; l'autre en la maintenant avec dignité dans son éclat; la dernière en la défendant contre un déclin dont elle n'était pas responsable.

La première a été la mère du maréchal : cette marquise de Villars, dont les lettres charmantes sont venues jusqu'à nous, douée d'un esprit aimable quoique maniéré, mais aussi d'un caractère noble et élevé : l'amie de Mme de Coulanges, et, par son intermédiaire, de Mme de Sévigné; elle sut accroître par ses qualités dis-

tinguées, la considération de son époux, le célèbre Villars *Orondate*, dans une grande ambassade; et, à défaut d'autre héritage, elle put laisser à son fils la solide assurance de l'élévation de sa famille aux premiers rangs de la société française.

La seconde a été cette belle maréchale de Villars, qui fut pendant soixante ans l'ornement de la Cour de France, qui mérita l'estime et les hommages de Louis XIV, qui brilla par l'esprit autant que par la grâce dans les premières compagnies de son temps, qui inspira un sentiment profond et durable à Voltaire, et qui, attachée par mariage à un personnage héroïque, dans des conditions difficiles, comprit qu'elle devait s'immoler à la gloire de son époux et sacrifier des plaisirs à cette destinée, tâche qu'elle remplit avec autant de dévouement que de persévérance.

La troisième a été la bru même du maréchal, la duchesse de Villars fille du maréchal de Noailles et d'Amable d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon, l'amie intime de la reine Marie Leczinska, aussi séduisante que spirituelle, mêlée à toutes les affaires de son temps, et re-

tenant de son mieux, sur le penchant de la décadence, la bonne renommée du nom qu'elle portait.

C'est de la maréchale de Villars que je veux particulièrement m'occuper aujourd'hui.

Comme Villars, elle eut à se défendre contre l'envie, la malveillance et les rivalités de tout genre. Partageant avec son époux les faveurs de la fortune, elle eut aussi sa part des traverses et des attaques; et, comme elle apportait dans la lutte cette inégalité d'armes et de forces qui est le lot de la femme dans le commerce de la Société, elle n'a pas toujours obtenu, dans les rencontres de la vie civilisée, des succès aussi triomphants que ceux de son époux, malgré la rectitude générale de sa conduite et de son esprit.

II

LES VARANGEVILLE.

La maréchale de Villars était, par sa mère, la petite-fille du conseiller d'État Courtin, l'un des hommes les plus polis et les plus estimés de la bourgeoisie parisienne, au XVII[e] siècle : honoré de grands emplois dans la diplomatie, et principalement en Angleterre, où il jouit d'un grand crédit à la cour de Charles II, il avait conservé, après son retour en France, une influence particulière à la cour de Versailles, où Louis XIV le tint en singulier honneur, à cause de sa probité et de ses connaissances dans les affaires[1], pour lesquelles le roi le consultait fréquemment. Il a laissé de sa mission en Angleterre une correspondance instructive qu'on peut voir au dépôt des Affaires étrangères à Paris.

L'une des filles de M. Courtin épousa Roques de Varangeville, une *espèce de manant* de Nor-

[1] Saint-Simon, IV, 36 et suiv.

mandie, selon Saint-Simon[1], en réalité un homme de caractère et d'importance, favorisé d'une immense fortune, et que tout le monde respecta de son temps[2]; ambassadeur à Venise, destiné à un avenir plus brillant encore, s'il eût vécu, et qui fut flatté de l'alliance de Courtin si généralement considéré. Mme de Varangeville s'acquit personnellement une haute estime par ses rares qualités, fort appréciées de Louis XIV, lequel offrit de lui donner une preuve spéciale de sa confiance, si son père voulait, malgré l'infirmité de sa vue, se charger de représenter la France au congrès de Riswyck.

Mme de Varangeville n'eut que deux filles, remarquables par leur beauté, dont l'aînée épousa, le 27 février 1698, l'opulent président de Maisons, et fut signalée, comme son mari, par l'esprit fort qu'elle afficha, et par l'éclat d'une grande représentation. La seconde fille,

[1] Saint-Simon, III, 306; IV, 40; Duclos, *Mém. sec.*, t. I, 122.

[2] Voyez, dans la correspondance de Mme de Sévigné, le récit d'une scène de violence du chevalier de Lorraine envers Varangeville, et une belle lettre de Mme de Grignan, X, 348 et 556.

plus belle encore, dit-on, que la présidente de Maisons, et avec autant d'esprit, quoique plus mesuré, fut recherchée par Villars, qui se montra fort épris d'elle. Il était alors un des lieutenants généraux les plus brillants de l'armée, et avait fait preuve d'aptitude et de caractère dans d'épineuses négociations diplomatiques. Mais il était séparé de Mlle de Varangeville par une différence d'âge de trente ans. Les héros ses pareils ont quelquefois commis de pareilles témérités. Celle-ci a coûté bien des préoccupations à Villars; néanmoins, en fin de compte, il ne crut pas trop avoir à s'en plaindre.

III

LE MARÉCHAL DE VILLARS.

Il était de haute taille et du plus bel air. Son allure héroïque et conquérante le faisait remarquer à la tête d'un bataillon de grenadiers, comme dans les ruelles et les salons. « Nous aurons M. de Villars et « son grand air, » écrivait Mme de Sévigné. Il avait, à cet égard, de qui tenir. Son père avait été l'un des types célèbres des héros de Mlle de Scudéry. Le surnom d'*Orondate,* principal personnage du Cyrus, lui en fut donné, et lui resta toute sa vie, dans le grand monde. Il assistait le duc de Nemours dans le duel fameux où ce prince fut tué par le duc de Beaufort son beau-frère, et l'aventure, jointe à la bonne mine de Villars, en fit un homme à la mode. Le prince de Conti se l'attacha par engouement. Jeté par ses relations, pendant la fronde, au milieu de ce groupe de *lieutenantes* de Mademoiselle qu'on appela *les divines,* il y fit du ravage, et s'éprit d'un amour passionné

pour une charmante et noble fille qui le paya de retour avec un certain éclat. *Orondate* l'épousa et la rendit mère, au bout de l'an, d'un fils qui fut le maréchal de Villars. Elle se nommait Marie de Bellefonds, tante paternelle du maréchal de ce nom, et, à défaut d'argent, elle apportait à son époux une dot de bel esprit, avec d'utiles alliances et de puissants appuis à la ville comme à la cour.

Sans avoir peut-être tous les avantages physiques de son père, Villars en rappelait les traits les plus distingués, comme on peut en juger d'après les portraits et gravures qui sont arrivés jusqu'à nous. Mais enfin il avait près de cinquante ans, et Mlle de Varangeville n'en avait que dix-neuf, rehaussés par une beauté ravissante et par une grande fortune.

Comment Villars était-il resté jusqu'alors sans s'établir en mariage? Est-il vrai qu'il ait été marié une première fois?

L'affirmative n'a pas semblé douteuse à un critique aussi distingué par son savoir que judicieux dans ses assertions; je veux parler de l'érudit et scrupuleux éditeur de la correspondance de Mme de Sévigné. Il fonde son opinion

sur un texte de Dangeau, qui, au premier aspect, paraît décisif. Voici comment s'exprime, en effet, le chroniqueur, sur le 26 avril 1691[1] :

« Mlle Pirou a épousé ce matin à Paris M. le « marquis de Villars. » Dangeau poursuit : « elle « a eu en mariage 20,000 écus d'argent comp- « tant, et pour 50,000 francs de pierreries ou « de meubles. Les affaires du marquis de Villars « étaient fort embarrassées; avec l'argent qu'il « tire de ce mariage, il sauve une terre considé- « rable qu'il a auprès de Mantes[2]. »

[1] Voy. Dangeau, sur 26 avril 1691, t. III, p. 328.

[2] Où, soit dit en passant, notre Villars n'a jamais eu de bien, à ma connaissance.

IV

VEUVAGE PRÉTENDU.

Malgré ce témoignage, nous pensons que, jusqu'à meilleure information, il ne faut pas croire à un premier mariage de Villars. La note de Dangeau s'applique, à notre avis, à un autre personnage. A côté de notre famille de Villars il y en avait une autre, et de plus noble extraction, la maison de Villars d'Oise, branche cadette de la maison de Brancas, famille pairesse depuis 1650 environ, avec assiette de la duché-pairie sur la seigneurie de Villars, en Provence, d'où les noms de duc et de marquis de Villars ont été fort répandus dans le grand monde parisien. Cette famille de Villars-Brancas possédait des biens en Normandie; la note de Dangeau doit se rapporter à un de ses membres, qu'on pourrait retrouver.

Si elle s'appliquait à notre futur maréchal, on ne s'expliquerait pas le silence de la correspondance Sévigné à cet égard. Villars n'a pas

fait un pas dans la carrière publique, ou dans la vie privée, qui n'ait excité l'intérêt des amis de Mme de Sévigné, grâce à l'intimité de Villars *Orondate* avec Mme de Coulanges. Ajoutez qu'à la date indiquée par Dangeau, Villars, qui venait d'être nommé maréchal de camp, guerroyait en Flandre. Il avait assisté au siège de Mons, et il allait prendre une part glorieuse au sanglant combat de Leuze. Son mariage, entre les deux affaires, eût été singulièrement placé. Le salon de Mme de Sévigné n'aurait pas manqué d'en jaser.

V

LES SÉVIGNÉ.

Notre futur maréchal y était très familier, et l'on s'intéressait vivement à sa destinée dans ce beau monde. Le mécompte qu'il avait éprouvé en 1672, au moment de la disgrâce du maréchal de Bellefonds, son cousin, avait ému Mme de Sévigné. On l'appelait alors *le petit Villars*, par opposition au grand Villars *Orondate* son père.

La marquise de Villars écrivait à Mme de Sévigné, en 1673 : « Nos enfants sont à An- « dernach, dans des pays affreux. » C'étaient *le petit* Villars et Charles de Sévigné. Villars était peu romanesque, positif en toutes choses. Sa mère l'appelait *notre honnête homme*.

« Notre honnête homme, dit-elle à Mme de « Sévigné, écrit qu'il y a (vers Andernach) des « endroits fort propres à rêver : je pense qu'il y « trouvera des pensées bien amoureuses et d'une « grande constance. Il mande à Mlle de Les- « trange (une amie de Mme de Coulanges) que,

« si elle et la comtesse (de Fiesque) ne lui « écrivent, il s'en plaindra aux arbres et aux « rochers. S'il se plaint à Écho, je crains bien « que, pour prête qu'elle puisse être à lui ré- « pondre, il n'ait oublié ce qu'il lui aura dit, et « ne traite de galimatias ce que la pauvre « nymphe lui aura répondu, car c'est un petit « fripon. »

Si Villars eût demandé un congé pour venir se marier, la campagne étant ouverte, il eût, à coup sûr, essuyé un refus. Louvois avait inauguré à cet égard une discipline inexorable.

Le roi se montrait fort sévère pour les congés que demandait la noblesse. Mme de Sévigné demanda un congé pour son fils à M. de Louvois, et celui-ci répondit poliment qu'il soumettrait la demande au roi, mais qu'il craignait qu'on ne fût refusé.

Le *petit Villars* avait aussi demandé un congé, et *fut refusé*, en 1676.

En mars 1678, le *petit Villars* était à Paris, et jouait à la bassette chez Mme de Grignan. Il y gagna plus de mille pistoles et il célébrait gaiement cette bonne journée. Il fut beau joueur toute sa vie.

En 1697, on avait proposé le mariage de M. de Poissy (le futur président de Maisons) avec Mlle du Gué-Bagnols, fille du conseiller d'État, parente des Coulanges. M. de Poissy était un grand parti. « Mme de Bagnols aimerait mieux « M. de Villars, écrit Mme de Sévigné. M. de « Bagnols n'est pas du même goût. » La proposition échoua, et M. de Poissy épousa, l'an d'après, Mlle de Varangeville aînée. On parla beaucoup alors de mariage pour Villars, chez Mme de Sévigné, et pas un mot de son prétendu veuvage.

L'union de Villars avec la jeune Varangeville fut conclue dans l'hiver de 1701 à 1702. Villars revenait de son ambassade de Vienne, où il avait déployé des qualités supérieures, dans un moment critique, celui où l'on essayait de faire accepter le testament de Charles II au cabinet autrichien, qui en était exaspéré. Villars était lieutenant général de fraîche date, et il était signalé comme un officier de la plus haute espérance. Le roi s'exprimait sur son compte avec une faveur marquée. Il pressentait dans Villars le général des circonstances désespérées, et il le défendait déjà contre les cabales.

Mlle de Varangeville, héritière d'une fortune considérable, favorisée d'une éclatante beauté, entourée des adulations de la ville et de la cour, n'ayant pour conseils que ses dix-neuf printemps, fit preuve de pénétration et d'esprit en préférant ce brillant officier général, malgré le demi-siècle qui pesait sur lui, à tout autre parti plus avantageux en apparence; et sa préférence fut bien l'œuvre d'une libre volonté.

VI

CAMPAGNE DE 1702.

La guerre de la succession d'Espagne commençait en Italie. Villars y avait fait une courte campagne; il s'apprêtait à y retourner, quand la sagesse prévoyante de Louis XIV en décida autrement, et ouvrit à Villars les grandes portes de la fortune militaire, en lui confiant un commandement en chef sur le Rhin. Cet honneur ne fut pas sans nuage pour Villars, car il fut l'objet d'une amertume pour Catinat, que Villars respectait profondément. Mais cette frontière était, de toutes, la plus mal défendue. Il fallait de l'audace pour y remplacer la force réelle qui manquait, surtout en face du plus renommé capitaine de l'Empire, en ce moment, le prince Louis de Bade. Il fallait surtout tendre une main résolue à l'électeur de Bavière, qui venait de se déclarer pour la France. La prudence et l'âge de Catinat semblèrent peu propices pour ce coup de hardiesse, dont l'exécution fut confiée à Vil-

lars. Ce fut comme l'essai d'un nouveau chef de guerre. La confiance du roi fut justifiée par la victoire de Friedlingen (14 octobre 1702), brillant fait d'armes qui fut l'occasion d'une scène renouvelée de l'histoire romaine; car l'armée française, dans l'enthousiasme d'un succès saisissant, proclama Villars maréchal, par une immense acclamation, sur le champ de bataille; acclamation que Louis XIV eut le bon goût de ratifier immédiatement, et qui mit un glorieux trophée aux pieds de la jeune et belle épouse de Villars, laquelle venait de lui donner un héritier, après moins d'un an de mariage.

C'est alors que Mme de Grignan écrivait de Marseille, le 5 février 1703, à Mme de Coulanges :

« Comment gouvernez-vous le maréchal de « Villars? Vous n'auriez pas mal marié Mlle votre « nièce, si vous en aviez été la maîtresse; le « commandement des armées vaut bien la solidité « des châteaux du comte de Tillières; on pouvait « même en faire l'horoscope sans témérité : il a « toujours pris la route et le vol de tous ceux « qui arrivent. »

A quoi Mme de Coulanges répond en mai 1703:

« Que dites-vous du parfait bonheur de M. le

« maréchal de Villars? Il est bien heureux de « n'être point désabusé du monde, car assuré« ment le monde est tourné bien agréablement « pour lui; et le moyen alors de penser qu'il n'y « ait pas de plaisirs dans cette vie? *On dit qu'il « a des inquiétudes qui le troublent*, et que je crois « cependant très peu fondées. Si ma nièce avait « bien voulu me croire, le maréchal serait heu« reux, et elle grande dame; son insensibilité va « jusqu'à n'être pas touchée de la conduite qu'elle « a eue. J'avoue que je ne reconnais point mon « sang à cette indolence. »

Cette lettre nous révèle un nuage dans la lune de miel des nouveaux époux, et, comme la révélation vient d'une personne amie, d'une amie intime même, il faut bien y croire. Une curiosité légitime autorise donc à pénétrer, s'il se peut, ce mystère, au sujet duquel nous n'accorderons qu'une confiance limitée aux insinuations haineuses et grossières de Saint-Simon. Voici, je crois, où est la vérité; il y a là un événement naturel, si je puis ainsi parler, à côté d'un fait historique.

VII

LA JALOUSIE DU MARÉCHAL.

Lorsque Villars eut obtenu la main de Mlle de Varangeville, la possession de ce trésor, dont il connut alors mieux le prix et les dangers, jeta quelque inquiétude dans son esprit. Il était sérieusement amoureux de sa jeune épouse, d'un amour emporté, sans doute, auquel les vingt ans de la maréchale répondirent par le respect, la considération, le calme et la sagesse, un peu de coquetterie peut-être, toutes qualités qui, s'ajustant mal avec la passion du maréchal, semblent avoir désespéré le guerrier Céladon, lequel n'avait pas calculé les conséquences de sa conquête amoureuse. Il ne put se résoudre à laisser sa femme à Paris, au milieu des périls de l'isolement, et, partant pour son commandement d'Allemagne, il demanda au roi la permission de conduire sa femme à Strasbourg, où la citadelle de cette place forte fut le logis offert à notre beauté si jalousée. Le roi fut très

paternel pour Villars en cette circonstance. Saint-Simon a écrit que le maréchal avait essuyé un refus; l'honnête et véridique Dangeau affirme le contraire, et ce doit être le vrai, car Louis XIV, si habile dans l'art de gouverner, a dû concilier, autant qu'il le pouvait, l'intérêt de la discipline avec la satisfaction d'un personnage qui lui était aussi nécessaire que Villars.

Mais il ne paraît pas que la jeune et belle maréchale ait fait avec enthousiasme le voyage de Strasbourg, et accepté avec effusion le logement de la citadelle, ainsi que la compagnie un peu trop restreinte que le maréchal établit à côté d'elle. Toutefois l'esprit fin et avisé de la maréchale ne donna aucune prise à la malveillance; si elle éprouva quelque ennui, tout fut intérieur chez elle, et nul ne fut même autorisé à la dire résignée. On peut bien croire seulement que le maréchal n'en fut pas plus heureux.

On en parla dans la société de Mme de Grignan, et l'on y parut plaindre la maréchale d'être ainsi emmenée par son époux à Strasbourg, pendant la campagne ouverte sur le Rhin.

Mme de Grignan mande, à ce sujet, à Mme de Coulanges : « Je ne plaindrai guère Mme de

« Villars, si elle est mécontente de sa destinée « et d'aller à Strasbourg; la voilà bien malade « d'être la reine de tant de guerriers. Elle re- « présentera Armide et les enchantera tous. On « nous a dit que Mme de Villars, la mère, avait « eu une nouvelle attaque; c'est celle-là qui me « fait pitié...... »

Cependant la Bavière, où la direction de la guerre allait pousser Villars, était bien loin de Strasbourg, et le sommeil du maréchal en fut évidemment agité. On lit dans Dangeau, sous la date de juin 1703 :

« M. de Villars a demandé au roi, avec de « si grandes instances, que la maréchale sa « femme pût passer en Allemagne et le joindre, « que Sa Majesté y a enfin consenti. Elle s'en « ira à Ulm, mais on ne croit pas qu'on lui « permette d'aller à Munich. »

Dangeau ajoute même, quelques pages plus loin :

« Le prince Louis de Bade a refusé un pas- « seport pour la maréchale de Villars, qui vou- « lait aller joindre son mari sur le Danube, et « a renvoyé la lettre que le maréchal lui avait « écrite toute ouverte et sans lui faire réponse. »

De son côté, Mme de Coulanges écrit d'Ormesson à Mme de Grignan :

« Nul bonheur sans mélange dans ce monde ;
« la passion du maréchal de Villars pour sa
« femme est au-dessus de celle qu'il a pour la
« gloire, *et sa délicatesse lui persuade que la gloire*
« *le traite mieux.* »

VIII

LE DUCHÉ DE VILLARS.

Lorsque Villars eut quitté l'armée de Bavière, et fut commis à la pacification des Cévennes, avant de se rendre à son poste, il fut invité à Marly, lui et la maréchale, laquelle y fit ses débuts, avec force démonstrations de faveur; et le 9 avril, il prit congé du roi, emmenant encore sa femme avec lui.

C'est au retour de cette expédition, dont le roi fut satisfait, qu'il fut créé duc à brevet, et qu'il acheta la princière résidence de Vaux, du petit-fils de Fouquet, pour y asseoir son duché.

Les campagnes suivantes le ramenèrent en Allemagne, et la maréchale alla de nouveau s'établir à Strasbourg. Au mois de juillet 1707, nous la retrouvons à Marly, où Monseigneur prenait plaisir à lui montrer la cascade qu'elle n'avait point encore vue. Enfin, l'hiver venu, elle suivit de nouveau en Alsace le maréchal, qui avait dû y prendre ses quartiers.

C'est la dernière fois qu'elle a fait pareil voyage, le maréchal ayant passé, en 1708, en Flandre, où probablement il dut renoncer à conduire son épouse.

Dans ses vieux jours, elle racontait avec esprit ses voyages militaires. Le souvenir n'en était mêlé pour elle d'aucune amertume, et la personne qui avait pris soin d'elle à Strasbourg est restée l'objet d'une affection qui répond à toutes les insinuations de la malveillance.

Nous lisons dans les *Mémoires* du duc de Luynes (16 mars 1751) :

« Je n'ai appris qu'aujourd'hui que Mme Ber-
« geret mourut ici, il y a trois jours; elle logeait
« chez Mme la maréchale de Villars; elle avait
« quatre-vingt-deux ans. Mme Bergeret était la
« femme du commandant ou du major de la
« citadelle de Strasbourg. On sait que M. le
« maréchal de Villars, lorsqu'il allait commander
« les armées, voulait que Mme la maréchale le
« suivît. Il la laissait ordinairement à Strasbourg,
« lorsque l'armée était sur les bords du Rhin.
« C'est là qu'ils firent connaissance avec Mme Ber-
« geret. Ils trouvèrent qu'elle avait de l'esprit, des
« sentiments vrais, remplis de probité. Mme Ber-

« geret étant devenue veuve, M. et Mme de Villars « l'engagèrent à venir demeurer à Paris, et pro- « fitèrent de toutes les occasions de lui rendre « service, et à ses enfants et petits-enfants. Depuis « le départ de M. le maréchal de Villars pour « l'Italie (1733), où il mourut, Mme la maréchale « proposa à Mme Bergeret de venir loger chez « elle, et elle y a toujours demeuré depuis ce « moment.....

« La reconnaissance qu'elle devait à Mme la « maréchale ne l'a jamais empêchée de lui dire « son sentiment avec franchise et vérité, lorsque « les circonstances le demandaient. »

IX

LA MARÉCHALE APRÈS MALPLAQUET.

Quand le maréchal de Villars fut blessé, le 11 septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, la nouvelle en arriva le 13 à Versailles. On sut dès ce premier moment que le maréchal de Villars était gravement atteint au genou. La maréchale partit de Versailles le soir même du 13 pour aller joindre son époux. La blessure donnant de sérieuses inquiétudes, le roi ordonna à son premier chirurgien de se rendre sur-le-champ en Flandre, auprès du blessé, qui dut subir une opération très douloureuse, sur laquelle une affectueuse lettre du roi put verser quelque baume. Le roi, qui l'avait déjà nommé duc, le gratifia de la pairie héréditaire après Malplaquet. Dès son arrivée auprès du malade, la maréchale s'empressa d'écrire à Mme de Maintenon, pour lui en donner des nouvelles, le maréchal ne pouvant le faire lui-même. Cette

lettre nous a été conservée, elle est du 20 septembre 1709 :

« Les douleurs que causait le laiton à la plaie « de M. de Villars, et qu'il ne pouvait plus « supporter, ont été cause, Madame, qu'il a fallu « l'ôter; il ne s'en est pas trouvé mal : et plût « à Dieu que je n'eusse que cette inquiétude ! « J'en ressens une si vive, Madame, par la nou- « velle découverte qu'on vient de faire à sa bles- « sure, qu'à peine ai-je la force de vous en « écrire. Pardonnez-moi, Madame, de vous re- « mettre à M. Maréchal (le chirurgien du roi), « pour vous instruire de ce nouvel accident. J'ai « le cœur trop serré pour en pouvoir faire le « détail. Il me paraît, Madame, que M. Maréchal « nous est nécessaire plus que jamais, et M. de « Villars a grande envie aussi d'être à portée de « lui. Son état serait encore heureux, si vous « l'honoriez de votre attention, uniquement pour « lui-même. Vous l'aimez pour la France; c'est « dire en un mot tout ce qu'il y a de plus glo- « rieux. Nous nous flattons que notre voyage sera « heureux. Il ne peut manquer de l'être, puisque « nous le faisons pour nous rapprocher de vous.

« Tous les devoirs qu'on peut vous rendre sont « si fort au-dessous de ceux qui vous sont dus, « que, pour satisfaire au mien, je ne puis trop « vous marquer quelle est ma fidélité, ma recon- « naissance, mon respect, mon attachement. »

« *P. S.* Je viens de lire à M. de Villars une « lettre du roi sur sa blessure. Il en a été si « touché, que je l'ai empêché d'y faire une ré- « ponse, qu'il n'aurait pu faire sans trop d'émo- « tion... M. de Villars est fort inquiet des fatigues « de M. le maréchal de Boufflers, et vous prie « de lui ordonner d'être plus attentif à lui. « M. de Boufflers est respecté dans cette armée « comme il doit l'être. Il en fit hier la revue, et « l'accompagna des discours les plus touchants « pour les troupes qui se sont distinguées dans « la dernière action. »

Malgré ces nouvelles rassurantes, l'état du maréchal exigea les plus grands soins, et le chirurgien du roi crut sa présence nécessaire encore pendant quinze à vingt jours. Mais la forte constitution du blessé l'emporta sur les accidents et les dangers, et, au bout d'un mois, on fut rassuré sur les funestes conséquences qu'on avait

tant redoutées tout d'abord. Chaque courrier en portait à Versailles l'heureuse certitude. Le 17 octobre, on recevait des lettres de la maréchale qui faisaient espérer qu'elle ramènerait bientôt son époux. Le roi fit partir à cet effet une de ses litières; mais le retour à Paris ne put s'opérer qu'en brancard, et l'on resta dix jours en chemin. Louis XIV mit à la disposition de Villars le logement qu'avait occupé le défunt prince de Conti, dans le palais de Versailles; il avait hâte de revoir l'héroïque blessé, qui préféra descendre directement en son hôtel, s'excusant, pour le moment, d'aller prendre le logement d'emprunt dont la princesse de Conti avait encore les clefs.

« Le maréchal de Villars est rentré avant-hier « à Paris, » écrivait Mme d'Uxelles, le 15 novembre. « Il est arrivé en grand équipage, ayant « à la suite de son brancard la litière du roi, trois « ou quatre carrosses à six chevaux, plusieurs « chaises et une nombreuse escorte de gens à « cheval. Il parut hier à son hôtel, dans un grand « accompagnement domestique, sur un canapé, « avec une robe de chambre magnifique que « Mme de Varangeville, sa belle-mère, lui a

« donnée, et il répondit à mon compliment que « sa plaie allait de mieux en mieux ; on l'a pour- « tant trouvé fort changé. »

Cependant, le roi l'ayant demandé, le maréchal prit le chemin de la résidence royale. « M. le maréchal de Villars fut rencontré avant- « hier, écrit encore Mme d'Uxelles, le 22 no- « vembre, allant à Versailles dans son brancard, « environné de beaucoup de gens à cheval ; la « maréchale le suivant avec deux carrosses à six « chevaux. »

X

LA VISITE DE LOUIS XIV AU MARÉCHAL.

Et dans son journal du 23, elle a noté : « Le maréchal de Villars est arrivé à bon port à « Versailles. On dit que le roi l'a envoyé visiter, « et que Mme de Maintenon l'a été voir, ayant « demeuré assez longtemps avec lui. » Louis XIV voulut mettre de la solennité à la visite que lui-même avait annoncé devoir rendre au blessé. « Le spectacle fut beau, dit Mme d'Uxelles, en « nombre de courtisans et de gardes rangés dans « la galerie. La maréchale se trouva avec son « fils à la porte du logement. On croit que le « maréchal s'y attendait; il était sur un canapé, « en robe de chambre. Le roi l'embrassa fort, « et, après les questions sur l'état de sa blessure, « où il fut répondu qu'on avait toute espérance « de pouvoir se remettre en campagne au prin- « temps, le monde se retira. Le roi demeura « seul, approchant deux heures, avec le maré-

« chal. Il avait fait apporter des papiers pour « travailler avec lui. »

La maréchale n'avait manqué de se retirer aussi, après l'arrivée du roi chez son époux. Lorsque le monarque voulut se retirer à son tour, le maréchal ne pouvant l'accompagner, Louis XIV prit un autre chemin que celui par lequel il était arrivé. Sur quoi le maréchal l'avisa qu'il se trompait de route. « Pas du tout, » répondit le roi, et il ouvrit la porte par laquelle il avait vu s'échapper la maréchale, à laquelle il rendit ainsi une courte visite, la louant fort de son dévouement, et lui rendant la liberté de revenir auprès de son mari.

Il faut entendre Saint-Simon rendant compte de cette scène royale, pour avoir une juste idée de la sensation qu'elle produisit sur le public, comme aussi de la passion qui, chez cet incomparable écrivain, domine quelquefois tout autre sentiment. Pour bien mesurer cette passion, il est bon de se souvenir que Saint-Simon était alors en disgrâce auprès du roi, principalement pour son intempérance de langage, et que les Villars, par obligeance pour l'irascible grand seigneur, avaient voulu lui procurer, en cette

circonstance, l'occasion de faire sa cour au roi, obligeance dont on verra comment Saint-Simon se montra reconnaissant.

Laissons-le parler :

« La maréchale de Villars était une femme « qui, à travers les galanteries, s'était mise en « considération personnelle, par les grâces et « l'application avec lesquelles elle tâchait d'é- « mousser la jalousie de la fortune de son mari. « Elle n'avait rien oublié, ni lui aussi, pour se « mettre bien avec Mme de Saint-Simon et avec « moi, dans le temps le plus radieux de leur vie, « et où nous ne pouvions leur être de nul usage. « Nous avions logé longtemps porte à porte. Ils « avaient passé légèrement sur ma douleur peu « contrainte de leur énorme duché, dont jamais « je ne leur avais fait le moindre compliment. « Sur la pairie, je m'étais aussi bien gardé de « leur en faire, encore moins de leur en écrire. « L'ayant rencontrée chez Mme de Saint-Géran, « l'accueil, au bout de quatre mois d'absence, fut « comme si nous ne nous étions pas quittés. Elle « me pria à dîner, avec Mme de Saint-Simon, « pour le lendemain, et m'en pressa de manière

« à ne m'en pouvoir défendre. Ils étaient lors
« en l'apogée de la plus brillante faveur. Elle
« savait que le roi devait aller voir son mari le
« lendemain, mais elle n'eut garde de me le dire;
« elle me l'avoua depuis, et son intention fut de
« nous donner occasion de faire notre cour.

« Je fus voir le lendemain matin la duchesse
« de Villeroy. Elle et son mari me demandèrent
« où je dînais, et m'avertirent de la visite du roi,
« de peur que, dans la surprise, il m'échappât
« quelque chose..... La disposition qu'ils me
« connaissaient les engagea à me donner l'avis.

« Nous dînâmes en compagnie assez courte,
« et que nous reconnûmes aisément avoir été
« choisie pour nous. Vers le fruit, on vint poster
« des gardes, et le roi vint au sortir du sermon.
« La compagnie s'était grossie depuis le dîner.
« Le roi la salua, puis vint au lit de repos, sur
« lequel était le maréchal de Villars, l'embrassa
« par deux fois, avec des propos obligeants,
« congédia le monde, et demeura deux heures
« là, tête à tête. Comme il sortait, le maréchal
« lui dit qu'il se méprenait de porte : le roi
« l'assura qu'il avait bien remarqué le chemin,
« et qu'il allait rendre une visite à la maréchale

« dans son appartement. Il l'y trouva avec quel-
« ques dames; il y fut peu, mais avec cette ga-
« lanterie majestueuse qui lui était si naturelle.
« Il s'en alla de là chez lui. Cette visite excita
« un renouvellement d'envie et fit un grand
« bruit dans le monde. Le maréchal de Gra-
« mont, mort en 1678, est le dernier seigneur
« que le roi ait visité dans une maladie. En
« allant chez Villars, il dit, comme par manière
« d'excuse, que, puisque le maréchal ne pouvait
« venir chez lui, il fallait bien qu'il l'allât trou-
« ver. »

XI

LES CALOMNIES DE SAINT-SIMON.

Elle ne se doutait pas, la belle et sémillante maréchale de vingt-six ans, rayonnante de la gloire de son époux, enorgueillie des hommages du grand roi, que ce petit duc rogue et rageur, allait lui faire expier, à bref délai, dans le silence du cabinet, et le duché et la pairie, et l'invitation elle-même, qu'un méchant esprit avait considérée peut-être comme une impertinence de parvenu. En effet, à quelques semaines de distance de la visite du roi, il survint à la cour un événement qui occupa le monde et fit beaucoup parler. Il s'agit de la mort de Louis de Bourbon, dit M. le duc, petit-fils du grand Condé, et père de cet autre M. le duc qui succéda au régent d'Orléans, dans la place de principal ministre. Il mourut subitement, le 3 mars 1710, à Paris, dans son hôtel, dont tout le monde connaît l'emplacement, encore signalé par le nom de deux rues.

L'accident arriva vers le milieu de la nuit, et Dangeau en raconte tous les détails. Saint-Simon les raconte aussi, mais avec des variantes dignes de remarque. Il est certain que Mme la duchesse, voyant le prince à l'agonie, envoya prier la princesse de Conti, M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse de venir l'assister dans son malheur. Mais, selon Saint-Simon, quand on alla chercher le comte de Toulouse à Versailles, on ne le trouva point couché dans son hôtel, et pas un de ses gens ne put ou ne voulut dire où il était, ni l'aller avertir. « Il « n'était pas loin pourtant, dit Saint-Simon, dans « un bel appartement d'emprunt, avec une très « belle dame du plus haut parage, dont le mari « était dans le même, qui en faisait deux beaux, « où tout le jour il tenait le plus grand état du « monde, mais qui, malgré des jalousies quel- « quefois éclatantes, était hors d'état de les aller « surprendre, et la dame apparemment bien sûre « du secret. »

A ces insinuations fort transparentes, les malins ont reconnu la maréchale de Villars, l'appartement d'emprunt dont elle jouissait à Versailles, et la sûreté qui lui était acquise par la

blessure du maréchal. Suppositions scandaleuses qui ont trouvé crédit, il y a quelques jours encore, dans un livre écrit avec infiniment d'esprit, et auquel ne peut manquer le succès[1] auprès du public curieux de beau langage et de récits piquants.

Boccace et Brantome auraient pu penser et dire qu'en pareille matière rien n'est incroyable et que tout est possible, ce que je déplore. Quant à moi, je repousse l'imputation, en ce qui touche la maréchale, comme une infamie absurde et controuvée. Je n'aurai, je crois, pas de peine à le prouver à des esprits sérieux et réfléchis. Laissons de côté l'acte en lui-même et le moment que la belle dame aurait choisi pour cette galanterie. Laissons de côté son caractère odieux, en l'état des circonstances, car l'élévation des rangs, des sentiments étant donnée, élévation dont il faut cependant tenir compte, un trait pareil ne se pourrait excuser. Mme de Coulanges écrivait à Mme de Grignan[2] : « M. de

[1] *Les mariages dans l'ancienne société française,* par M. Ernest Bertin, Paris, 1879, 1 volume in-8°. Voyez pages 464, 465.

[2] *Correspondance de Sévigné,* X, p. 506.

« Villars est si amoureux de sa belle maréchale, « qu'il est difficile qu'il soit heureux. Cette pas- « sion est ordinairement suivie d'une autre qui « trouble le repos, *lors même qu'on a tout lieu de* « *ne se point inquiéter*. Le maréchal est souvent « plus aise que s'il avait épousé ma nièce, mais « il est bien moins tranquille qu'il ne l'aurait « été. »

Le mal fondé de la jalousie du maréchal était le propos courant des salons de Varangeville, de Maisons et de l'hôtel de Carnavalet. Le président Hénault, esprit observateur et fin, qui n'aimait pas la maréchale de Villars, a dit d'elle : « Elle tenait un grand état; sa maison « fut toujours remplie de la meilleure compa- « gnie. Elle avait aussi toujours bien vécu avec « son mari, qu'elle faisait enrager pour sa ja- « lousie, mais qu'elle craignait, et pour lequel « elle avait la plus grande considération. Aussi « participait-elle à l'éclat de la vie de ce grand « général. »

L'aventure du comte de Toulouse aurait eu, selon Saint-Simon, un grand retentissement. J'en doute, car il est seul à en parler. J'admets cependant que le mauvais propos ait pu naître

et courir; mais, si le fait eût été vrai, la maréchale eût été livrée au mépris, car nous ne sommes point encore à la régence; et nous voyons, au contraire, la maréchale monter toujours en considération. Mettant toutefois à l'écart l'argument moral, en cette affaire, les arguments positifs s'offrent en abondance pour justifier Mme de Villars, sans rechercher si l'aventure ne pourrait point s'appliquer à une autre héroïne, ce qui serait un abus de l'érudition.

Souvenons-nous bien que le comte de Toulouse habitait Versailles; c'est là, à son hôtel, ou à son logement dans le palais, qu'on a dû le chercher, de la part de la duchesse de Bourbon, dans la nuit du 3 mars, si l'on en croit Saint-Simon. Il y a premièrement à remarquer que, lorsque, sur le matin du 3 mars, la duchesse de Bourbon s'est décidée à partir de Paris pour Versailles, elle a rencontré à Chaville le comte de Toulouse qui accourait à son appel, et auquel elle a fait rebrousser chemin. Or M. le duc était mort vers le minuit, dans son hôtel. Supputez le temps qu'a dû mettre au voyage le courrier expédié à M. le comte de Toulouse, à Versailles; ajoutez le temps employé

par le comte pour venir jusqu'à Chaville, où il a rencontré la duchesse, il reste bien peu de moments, en vérité, pour placer le temps perdu à la recherche du comte de Toulouse en bonne fortune. Une invraisemblance démontrée pour la version accusatrice ressort du récit de Saint-Simon lui-même et des calculs, que j'appuie sur le récit minutieusement circonstancié de Dangeau et d'un autre témoin, digne de plus de confiance encore, la marquise d'Uxelles, laquelle n'avait, pour se taire sur le scandale prétendu, aucun des motifs de prudence qu'on peut supposer à Dangeau[1]. Ce dernier affirme que le comte de Toulouse est accouru immédiatement.

Mais c'est trop peu que ces objections; voici qui est décisif. A cette journée du 3 mars, le maréchal et la maréchale de Villars n'étaient plus à Versailles, ni dans l'appartement d'emprunt de la princesse de Conti. Les papiers de Villars, si fidèlement analysés par Anquetil, nous apprennent que, dans les premiers temps de l'année 1710, le maréchal, à peu près remis de

[1] Voy. Dangeau, t. XIII, p. 112 et 113.

sa blessure, avait quitté Versailles pour venir passer dans son hôtel de la rue de Grenelle, ou dans son château de Vaux, les semaines qui devaient s'écouler jusqu'à l'ouverture de la campagne en Flandre, époque où Villars devait reprendre son commandement. Et, en effet, le journal de Dangeau, d'accord avec les mémoires du maréchal, nous donne presque jour par jour l'emploi du temps de ce dernier, à Versailles, et prouve qu'à partir du 24 janvier Villars a dû cesser d'habiter le palais du roi, pour son hôtel de Paris, ou pour son château de Vaux; l'historiette de Saint-Simon manque donc de la base qui lui est nécessaire. C'est un conte, imaginé après coup, chez les pages de la grande écurie, et qu'il faut mettre dans le même sac que tant d'autres. Saint-Simon n'y regardait pas de si près quand sa passion était en jeu. N'oublions pas que Saint-Simon aurait été le seul à nous révéler, quoique sous le voile qu'on connaît, une intrigue amoureuse du comte de Toulouse avec la maréchale de Villars, laquelle cependant était observée de très près par beaucoup de curieux. D'ailleurs le comte de Toulouse était alors déjà proba-

blement affligé d'une infirmité peu compatible avec de pareilles fortunes, et sur laquelle Dangeau nous a laissé des détails dignes de créance [1].

[1] La mère du Régent, Madame, qui n'aimait pas les Villars, écrivait, en parlant du Maréchal : « Il n'a pas « déjà si tort d'être jaloux de sa femme; elle est jolie, « bien faite, a bonne mine et est très coquette. Ici, elle « se donne l'air de beaucoup aimer son mari, mais per« sonne n'y croit. » (*Corresp. de Madame*, édit. Jæglé, t. Ier, p. 369.)

XII

FÂCHEUX EFFETS DE LA JALOUSIE.

On ne saurait le méconnaître. Si la jalousie de Villars, au sujet de la maréchale, fut odieusement exploitée par ses ennemis pour le déconsidérer, elle n'en fut pas moins une faiblesse regrettable dans un si grand personnage, et la malveillance en a tout naturellement profité pour attaquer non seulement la vie privée, mais encore la vie publique du maréchal; elle a pu même ébranler son crédit à Versailles, et du moins elle a donné lieu à des correspondances qui auraient à coup sûr amoindri l'autorité de Villars, si elles n'avaient été couvertes par la prudence discrète du roi, qui savait tout ce qu'il pouvait attendre d'un homme de guerre si habile et si dévoué, et qui, en conséquence, usait des ménagements les plus délicats pour le ramener dans la voie dont il était écarté. Des documents aussi importants que curieux, nouvellement

tombés entre mes mains, m'obligent, à cet égard, à revenir sur les premiers temps de l'union des deux époux, et sur le séjour de la maréchale à Strasbourg.

Le maréchal avait, en 1702, une grande et difficile mission à la tête de l'armée d'Allemagne. Il commandait les forces que Louis XIV voulait réunir à celles de l'Électeur de Bavière, détaché par le cabinet de Versailles de la coalition si redoutable formée contre la France, à l'occasion de la succession d'Espagne. La jonction de Villars avec l'Électeur devait être la conséquence de la victoire remportée à Friedlingen contre l'armée impériale; et, réalisée, elle mettait l'Empire en péril. Elle fut retardée par des circonstances imprévues, et forcément remise de la campagne de 1702 à celle de 1703. L'impatience française en fut émue, et les malveillants de Versailles ne manquèrent pas de reprocher à Villars d'hésiter à s'enfoncer en Allemagne, pour ne pas trop s'éloigner de Strasbourg, c'est-à-dire de l'objet de sa passion.

Après la jonction des deux armées, en 1703, on s'attendait à d'éclatantes opérations militaires. Villars les avait conçues et préparées. Le

cabinet de Versailles y applaudissait. M. de Chamillard écrivait à Villars, au mois d'avril 1703 :

« Sa Majesté m'a chargé expressément de vous « dire qu'elle a une confiance si entière en vous, « que, sans consulter les officiers généraux de « son armée, que pour leur faire honneur, quand « vous le jugerez à propos, elle désire que vous « preniez sur vous ce que vous croirez du bien « de son service. Elle m'a assuré que M. de Turenne en usait ainsi ; et, comme vous marchez « sur ses traces, et que vous êtes en train de vous « rendre redoutable autant que lui en Allemagne, « vous ne devez vous contraindre en rien sur « toutes les entreprises dont vous êtes chargé. Je « suis persuadé que, lorsque vous aurez joint « M. l'Électeur de Bavière, etc. »

De son côté, après avoir franchi les Montagnes Noires, Villars, se sentant maître de la situation, écrivait au roi, du camp de Dillingen :

« L'Empire est ouvert, Sire. Que Votre Majesté ordonne à M. de Vendôme d'envoyer « 30,000 hommes (de l'armée d'Italie); à M. de « Tallard de faire le siège de Fribourg, de passer

« ensuite à Dillingen; que M. de Tallard ait « ordre de suivre mes pensées sans hésiter; ou « que Votre Majesté charge M. de Marsin du « commandement de cette armée, afin que je « puisse aller diligemment du haut Danube en « bas, suivant les occasions; nous serons maîtres « du Danube, depuis sa source jusqu'aux portes « de Vienne; de manière, Sire, que je crois « pouvoir prendre Vienne, si l'Empereur ne fait « pas venir diligemment son armée d'Italie, par « le Frioul, pour se mettre derrière la capitale, « et couvrir une partie de l'Autriche. Par Ratis- « bonne, je marche en Bohême, et, si M. le « prince de Bade veut défendre la Bohême, nous « sommes les maîtres de toute la Souabe, en « deçà et en delà du Danube, et partie de la « Franconie. Ce projet me paraît infaillible ; et, si « l'Empereur emploie son armée d'Italie à se ga- « rantir, au nom de Dieu, que Votre Majesté ne « songe ni au siège de Landau, ni à faire prendre « Ostiglia, dont on dit le siège manqué par une « inondation. Les forces que Votre Majesté lais- « sera sur le Rhin et sur le Pô doivent se con- « tenter d'une défensive la plus aisée du monde, « et je me charge du reste.

« Les barrières de l'Empire, qui semblaient « impénétrables, sont forcées de tout côté. Je « prie Votre Majesté de s'en fier à celui qui a « commencé l'ouvrage. Je le terminerai, Sire, à « la plus grande gloire de Votre Majesté; je la « conjure de vouloir bien s'en rapporter à moi, « et j'ose la supplier d'être persuadée que je les « mènerai loin, etc. »

Mais le mouvement en avant de l'armée de Villars ne s'était point accompli sans de grandes difficultés. L'armée française du Rhin était, de vieille date, travaillée par l'indiscipline, et les chefs semblaient l'autoriser par leur exemple. Avant tout, Villars s'était appliqué à rétablir le respect de la règle et à imposer la discipline à tous, grands et petits, même au prix d'actes multipliés de sévérité. D'autre part, et en vue du grand dessein qu'il nourrissait, lequel exigeait trait de temps, Villars avait voulu rompre la vieille habitude des congés d'hiver, et contraindre la noblesse sous ses ordres à hiverner en campagne. Autre sujet de mécontentement. On ne faisait faute de dire et d'écrire que le maréchal, ayant sa femme à Strasbourg, en prenait

à son aise, au détriment général. De telle sorte qu'à la reprise active des hostilités, il y eut comme une conspiration générale de mollesse et d'insubordination, et que, pour décider les régiments à la fatigue et à la vigueur, le maréchal fut obligé de se montrer le premier à la marche et au danger, et de prodiguer sa personne en toute occasion. Il en fut grondé par M. de Chamillard, au nom du roi; à quoi Villars répondit, le 2 mai :

« Vous me faites l'honneur de me dire, Mon-
« sieur, que je dois me conserver. Vous savez
« qu'il ne marcherait peut-être pas quatre com-
« pagnies de grenadiers, si je ne me mettais à
« leur tête. Je l'ai encore éprouvé dans la journée
« d'hier. Je veux espérer que, le trajet fait, je
« retrouverai des hommes; mais, jusqu'à présent,
« je n'en ai connu que dans le soldat, tant l'hor-
« reur de se dépayser étonnait tout le monde,
« et je vis hier, à la lenteur que l'on apportait
« pour attaquer les ennemis, que, si j'avais mal-
« heureusement délibéré un seul instant, nous
« nous retrouvions dans les incertitudes de *Bichel*.
« Je n'ai donc pas fait autre chose que de mettre

« pied à terre, au travers des bois et des ro-
« chers, à la tête des premiers soldats, étant
« obligé de dire à quelques officiers généraux :
« Quoi ! Messieurs, il faut que moi, maréchal de
« France, votre général, je marche le premier
« pour vous ébranler ! Eh bien, marchons.

« Que ceci, je vous conjure, Monsieur, soit
« pour vous seul ; ce serait même très mauvais à
« répandre. Il pourrait ôter à nos ennemis une
« terreur dont, avec l'aide du Seigneur, je pré-
« tends faire bel usage, etc. »

XIII

L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE.

En outre, une grave mésintelligence ne tarda pas à éclater entre Villars et l'Électeur, au sujet de la direction de la guerre; Villars voulant s'avancer rapidement sur Lintz et sur Vienne, l'Électeur voulant se borner à chicaner le terrain, sans mouvements extraordinaires, effrayé des projets de Villars qui dépassaient la mesure où désirait se maintenir la maison de Bavière à l'égard de la maison d'Autriche. Cette dissidence était bien connue à Versailles; mais on y soutenait mollement les hautes visées de Villars, de peur d'ouvrir le jour à rupture avec la Bavière, par une trop forte pression exercée sur cet allié douteux. Le public, ignorant ces secrètes dispositions des esprits, et témoin des hésitations d'une armée en campagne, qui courait risque d'être prise entre deux feux, accusait encore de cette inaction le jaloux maréchal, irrité, disait-on, du refus opposé au voyage de la maréchale en Bavière.

Villars était désespéré, il écrivait au prince de Conti : « Je sais que, sur les terrasses de « Versailles et de Marly, moi pauvre diable, on « me traite d'extravagant, ou par l'amour, ou par « l'avarice, ou par la vanité. J'ai ouï dire qu'il n'y « avait que ces trois petits points dans mon pro- « cès; c'est bien assez pour faire pendre un « homme. »

Ce fut bien pis lorsqu'il fut connu que l'on prendrait, de nouveau, quartier d'hiver en pleine Allemagne. Le désappointement fut au comble, surtout lorsque le bruit s'accrédita que la maréchale viendrait de Strasbourg à Ulm et même à Munich. On en tressaillit à Versailles; et, en présence d'une espèce de clameur du parti hostile à Villars, M. de Chamillard adressa au maréchal, par ordre du roi, la lettre qu'on va lire, et dont bien peu de monde a eu communication alors, quoique le fonds ait transpiré vaguement.

XIV

LETTRE DE M. DE CHAMILLARD.

« Je commence à croire, Monsieur, que celui « qui a su passer le Rhin, dans le temps qu'on « devait moins l'espérer, battre le prince de Bade, « après l'avoir forcé d'abandonner ses retran- « chements, rétablir la tranquillité dans la basse « Alsace, prendre Kehl, au mois de février, forcer « les passages des Montagnes Noires par sa fer- « meté, servant de guide et animant jusqu'aux « moindres soldats par son exemple, pourra dans « peu faire trembler Vienne. Ne croyez-vous pas « que tous ces prodiges suffisent pour en imposer « aux malveillants? Les gazettes, quoique infi- « dèles, ne vous refuseront pas la justice qui « vous est due, et je ne vois, dans la suite d'une « aussi glorieuse carrière, rien à craindre pour « vous que la timidité des ennemis, qui vous déro- « beront, autant qu'ils le pourront, les occasions « brillantes de la guerre, en s'éloignant d'une « armée victorieuse, qui portera partout la ter-

« reur, sans que rien puisse s'y opposer que la
« mésintelligence qui pourrait arriver entre les
« généraux.

« Il y en a tant d'exemples, que vous devez être
« en garde contre vous-même sur les suites fâ-
« cheuses qu'un semblable événement pourrait
« avoir.

« Trois choses pourraient y contribuer :

« L'une, qui vous intéresse presque seul, de
« laquelle je me donnerais bien de garde de vous
« parler (ayant pris sur moi de le faire, il y a
« quelque temps, sans avoir reçu aucune ré-
« ponse), si le roi ne me l'avait commandé ; c'est
« l'attachement que vous avez pour Mme la Ma-
« réchale, également permis dans tous les temps,
« mais très dangereux, si vous suiviez votre pen-
« chant, qui vous déterminerait à la faire passer
« en Bavière, où des raisons de sagesse et de
« politique s'opposent à la faire voyager.

« Il y a grande apparence que vous allez être
« vous-même un grand voyageur au milieu de
« l'Allemagne. Quel embarras pour vous de laisser
« Mme la Maréchale dans un lieu éloigné? Quelle
« sûreté pour elle, si vous ne lui laissiez pas
« une garde suffisante, pour la garantir des en-

« nemis qui pourraient s'approcher du lieu où « elle serait [1].

« Voulez-vous qu'elle s'établisse à Munich? « Vous connaissez la politesse de M. l'Électeur; « vous savez qu'il a du penchant pour les dames; « quand vous seriez assuré des égards qu'il aurait « pour vous, ne vous resterait-il pas à craindre « encore la jalousie de Mme l'Électrice, qui, par « sa seule inquiétude, pourrait moins bien traiter « Mme la Maréchale que vous n'auriez lieu de « l'espérer, avec le caractère que vous avez? Il « ne serait même pas impossible qu'il y eût « quelque difficulté sur les rangs.

« Toutes ces difficultés bien pesées, Sa Majesté « désire que vous vous sépariez pour quelque « temps de Mme la Maréchale. Elle se promet « que vous lui ferez ce sacrifice de bonne grâce, « quoiqu'il vous coûte, et que vous vous livrerez « tout entier aux soins de finir une guerre qui « vous doit combler d'honneur, et procurer à

[1] C'est ce qui faisait dire ironiquement, un jour, par le maréchal à M. de Chamillard : « S. M. peut compter « que je conduirai loin ses ennemis, à moins que je ne « renvoie une partie de l'armée pour escorter Mme de « Villars. »

« Sa Majesté le repos si nécessaire à sa conser-« vation. Ce premier article a été traité assez « amplement pour abréger les deux autres[1].

« Le second article, c'est d'avoir une grande « attention pour vous attirer la confiance de « M. l'Électeur de Bavière, et de faire en sorte « qu'il n'y ait entre vous et lui qu'une même « volonté; un peu de complaisance pour rendre « à sa personne et à son rang ce qui leur est dû, « et le ménager sur les petites choses, lorsque « vous penserez différemment de lui sur les « grandes.

« Le troisième article regarde les opérations « de la guerre, et ce dernier a assez de rapport « avec l'autre. Il n'est pas possible que le Roi lui « demande de suivre vos avis; il faut donc que « vous fassiez en sorte par vous-même de l'en-« gager à faire ce que vous lui proposerez, en « lui insinuant ce que vous croirez devoir faire,

[1] Il a couru contre Villars le quatrain suivant, dont je dois la connaissance à M. X. Marmier :

Villars est battu quelquefois;
Mais faut-il qu'on le blâme?
Pouvait-il garder à la fois
Et l'Alsace et sa femme?

« d'une manière à le pouvoir déterminer, si vous « n'étiez pas du même sentiment. A moins que « cette diversité d'avis ne se trouvât dans une « occasion trop importante, vous devez prendre « sur vous de suivre le sien; et le personnage « que vous avez à remplir n'exige pas moins la « politesse du courtisan que la prudence et le « courage du grand capitaine.

« J'ai si bonne opinion de vous, que je suis « convaincu par avance que vous surpasserez en « tout genre ce que Sa Majesté et vos amis at- « tendent de vous.....

« Je ne puis finir sans vous parler des offi- « ciers qui servent sous vos ordres. Vous n'avez « pas été content d'eux; vous le leur avez té- « moigné d'une manière qui les a désolés, etc. »

XV

RÉPONSE DE VILLARS.

Cette lettre produisit sur l'esprit de Villars l'effet qu'on doit facilement imaginer. Nul mieux que lui ne pourrait rendre son émotion, le trouble de son âme et l'agitation de sa pensée, en cette rencontre. Il a répondu à M. de Chamillard par une lettre qu'Anquetil n'a pas reproduite, lettre où se peint un tourment que le maréchal n'a pas dissimulé, et que nous mettons sous les yeux du lecteur, par respect pour la vérité de l'histoire, tout en plaignant l'esprit humain d'être exposé à de pareilles épreuves.

« A M. de Chamillard. Au camp de Riedling,
« le 30 mai 1703.

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez « fait l'honneur de m'écrire le 14. Je n'ai pas « d'expression pour vous marquer ma vive re- « connaissance de toutes vos bontés. J'en suis

« pénétré, Monsieur, et je crois, par mon atta-
« chement très fidèle, mériter votre amitié. J'ose
« m'en flatter et c'est ce qui me fera répondre
« avec plus de liberté à tout ce que vous me
« faites l'honneur de me dire.

« Le premier article regarde le voyage de
« Mme la maréchale de Villars en Allemagne.
« Vous dites, Monsieur, m'avoir fait l'honneur
« de m'écrire quelque chose sur cela.

« Il y a eu des ordinaires pris, et assurément,
« Monsieur, cette lettre a été perdue.

« Quant à ce voyage, je l'ai résolu et publié,
« parce que le Roi ayant eu la bonté de me de-
« mander ce que j'en ferais, j'eus l'honneur de
« lui dire que, si je passais en Allemagne, j'y
« ferais venir Mme la Maréchale.

« Quant au raisonnement que l'on veut faire,
« par le même esprit des préventions que l'on
« a contre moi, il est d'autant moins fondé,
« qu'elle n'a jamais dû aller à Munich, et je
« ne comprends pas comment moi-même je
« pourrais y être plus de huit jours, dans toute
« l'année.

« Pendant la campagne, apparemment je
« suis à la tête de l'armée; l'hyver, cette armée

« prendra ses quartiers, ou vers l'Autriche, au-
« quel cas je dois naturellement demeurer à
« Passaw; ou en Franconie, auquel cas je dois
« demeurer à Nuremberg ou à Ratisbonne; ou
« en Souabe, ce qui est plus apparent, auquel
« cas, je demeurerais à Ulm ou dans quelque
« autre ville. Ainsi donc, Monsieur, cette idée
« des causes de difficultés prétendues à la cour
« de Bavière est entièrement fausse.

« D'ailleurs, Monsieur, on veut que j'envoie
« Mme la maréchale de Villars en Dauphiné,
« dans quelque vieux château[1]. Je ne suis pas
« mécontent de sa conduite, pourquoi la traite-
« rais-je avec dureté?

« J'avoue que je crains pour elle le séjour de
« Paris, où elle doit vivre indispensablement
« avec des compagnies très dangereuses. Elle est
« mal avec ma mère[2] et ma sœur[3], et je ne

[1] Les Villars ayant donné cinq archevêques à la ville de Vienne, en Dauphiné, y avaient des possessions.

[2] Voilà qui explique le peu d'intérêt que Mme de Grignan prenait à la maréchale. Voyez une lettre rapportée dans les pages précédentes.

[3] Est-ce Agnès de Villars, qui fut abbesse de Chelles, en 1707, ou plutôt Marie-Louise de Villars, mariée au comte de Choiseul-Traves, et morte en 1736?

« saurais lui donner entièrement tort sur cela. « J'ai fait venir auprès d'elle une autre de mes « sœurs [1] que j'ai toujours très tendrement aimée, « et qui lui est une compagnie qu'elle ne saurait « avoir à Paris.

« Je vous avoue, Monsieur, que je suis outré « de douleur que l'on veuille me regarder comme « un homme dont une femme dérange la tête, « et par changer mes projets (*sic*), établir ces « discours qui ont été si répandus, quand l'ar- « mée a repassé le Rhin : « C'est sa femme qui « lui a fait faire cette folie; elle lui en fera bien « faire d'autres. » Je sais qui a tenu ces discours- « là, et ce sont les mêmes gens, sur ma pa- « role, qui renouvellent ces propos. En quel « temps le Roi a-t-il pu s'apercevoir que mon « zèle pour son service, et un désir de gloire, « n'aient pas été mes premières passions? Qu'on « recherche ma vie entière, et aux âges où les « passions sont les plus vives et les plus domi- « nantes !

[1] Charlotte de Villars, épouse de Louis de Vogué, dont parle Saint-Simon. Louis XIV, en 1713, donna 3,000 livres de pensions à Mme de Vogué. (Dangeau, XIV, 336.)

« Hors mes ennemis, qui empoisonnent mes « meilleures actions, on me regarde comme un « homme assez avisé. Je ne veux point leur « donner la joie de dire : il voulait mener sa « femme, mais on a très bien fait de la lui ôter. « Voilà franchement, Monsieur, ce qui me pique « le plus vivement.

« Quant à ces sentiments vous ajouterez cette « réflexion que nul ne pourra blâmer : c'est un « homme qui se donne tout entier au service du « Roi, occupé jour et nuit de ce qui peut l'inté- « resser. En vérité, quand, après quatorze mois, « car il y en a sept que je n'ai guère de douceurs « et de plaisirs, il comptera la consolation d'être « deux ou trois mois, pendant l'hiver, avec une « femme qu'il aime, une sœur et un frère[1] avec « lesquels il n'a quasi jamais vécu et dont l'union « est parfaite, pourquoi avoir la cruauté, sur des « imaginations frivoles et sans fondement, de

[1] Armand de Villars, chef d'escadre dans la marine royale, fut appelé par le maréchal auprès de lui, dans l'armée d'Allemagne, prit goût au service de terre, s'y distingua, devint lieutenant général, suivit son frère dans les campagnes de Flandre, et mourut à Douai, en 1712, estimé de tout le monde.

« l'en priver? Ne doit-on nul égard à un homme « dont le zèle paraît en tout ce qui regarde le « Roi, et la sagesse dans la conduite de ses « affaires domestiques ?

« Je relis, Monsieur, la lettre dont vous m'ho- « norez, et je vous avoue que les vingt-cinq « premières lignes me faisaient attendre une « tout autre suite.

« J'aurais donc espéré qu'après les actions « dont vous parlez, vous diriez : le Roi croit du « bien de son service, pour porter la terreur « dans l'Empire et forcer l'Empereur à la paix, « de relever les courages par de nouvelles di- « gnités, et m'ordonne de vous envoyer le bre- « vet de duc, afin que son armée soit persuadée « de ses bontés pour vous, et que celle de ses « ennemis, jugeant de vos services par ses grâces, « craigne un homme comme vous, qui est au « centre de l'Empire avec de si heureux aus- « pices.

« Croyez-vous, Monsieur, qu'il convienne « mieux de porter une tristesse mortelle dans le « cœur de votre général, qui voit les préventions « de ses ennemis l'emporter toujours sur la réa- « lité de ses services?

« Je sais, Monsieur, qu'on désapprouvera « cette vivacité ; veuillez vous souvenir que, sans « elle, cette armée, qui marche à Nuremberg, « défendrait présentement peut-être Toul et les « bords de la Moselle. Quand le Roi me l'a « confiée, le prince de Bade marchait à Saverne « abandonné, à la Saare et à Nancy.

« Cette fermeté à discipliner l'armée, qui « m'ôte enfin la crainte de la voir se détruire « elle-même, on l'appelle dureté à Versailles; « elle est devenue cependant sage cette armée, « contre l'opinion du Roi lui-même ; car, quand « j'ai eu l'honneur de parler à Sa Majesté de « la nécessité indispensable d'arrêter le liberti- « nage de ses troupes, Elle me fit l'honneur de « me dire que j'aurais bien de la peine. J'en « suis venu à bout par une fermeté que l'on va « jusqu'à nommer cruauté. On a mandé au Roi « que j'avais tiré moi-même sur des soldats. Il est « vrai, je l'ai fait : je l'ai vu faire à M. de Tu- « renne, qui ne tirait certainement pas plus « haut que je l'ai fait, et qui ne maintenait pas « toujours la discipline. Je l'ai vu faire à M. le « duc de Lorraine. . .

« L'armée que je commande est sage. Le

« paysan, qui fuyait dix lieues à la ronde, ap-
« porte ses poules et son beurre dans mon camp.
« Je n'ai pas été arrêté par les remontrances
« des colonels et de quelques officiers géné-
« raux, qui prétendaient que le Français ne
« pouvait être ainsi retenu, et que je forcerais
« le soldat à déserter. J'ai suivi la droite rai-
« son, qui est qu'une armée étrangère qui fait
« la guerre au milieu d'un pays ennemi, et
« qui se débande pour la maraude, est perdue
« en deux mois. Voyez la liste des déserteurs
« que j'ai ordonné au major général d'envoyer
« au Roi. Examinez, Monsieur, si jamais on
« en a moins perdu. Pour parvenir à rendre
« l'armée aussi sage, il n'en a pas coûté la vie
« de trente soldats. Je leur ai parlé à tous; ils
« se sont récriés eux-mêmes que j'avais raison,
« et j'en suis arrivé à leur inspirer la crainte
« nécessaire, sans perdre leur amitié. Le soldat
« m'aime, j'ose le dire, et il a de la confiance
« en moi.

« Quant aux officiers généraux et particuliers,
« que l'on vous a persuadé, Monsieur, que je
« traitais rudement, aimez-vous mieux croire ces
« vains discours, que de penser que l'armée

« d'Allemagne, accoutumée, pendant dix ans de « guerre, à n'entrer en campagne que le 25 de « mai, pour en sortir le 20 octobre, préférait « cette habitude, plutôt que de servir treize mois « sans relâche?

. . . .

« Je ne vous cèle point, Monsieur, que je « suis au désespoir que les premières lettres que « je reçois, après avoir forcé les montagnes, ne « soient remplies que de crainte sur ma façon de « régler la conduite de ma famille; et que, bien « loin de remplir de joie et d'espérance celui de « qui l'on peut attendre la division de l'Empire, « la soumission de l'Empereur, la conquête « même de Vienne, on ne marque que défiance « de ses vues particulières, et que l'on détourne « les yeux de Sa Majesté des avantages réels de « mon commandement, pour les attacher aux « manières plus ou moins polies de celui qui « mène ses armées.

« Enfin, Monsieur, j'en suis à craindre que « l'on ne pense me faire trop de grâce de me « laisser la liberté de faire venir ma famille en « Allemagne. Cependant j'écris à Mme la maré- « chale de Villars qu'il est dans l'ordre que Sa

« Majesté approuve encore son voyage, quoique « je ne l'aie publié qu'après avoir eu l'honneur « d'en parler au Roi. J'espère donc que vous « aurez la bonté de lui mander qu'elle peut se « servir des passeports qu'elle a demandés, ou « passer par la Suisse. Elle viendra à Ulm, et n'en « partira que pour se rendre dans une des grosses « villes qui sera, s'il plaît à Dieu, au milieu de « nos quartiers d'hiver. . .

« P. S. J'aurai l'honneur de vous dire, Mon- « sieur, que Mme de Maintenon a eu la bonté « d'écrire à Mme de Saint-Géran une lettre qui « regarde Mme la maréchale de Villars. Je suis « pénétré qu'elle veuille bien m'honorer de son « attention, et j'ose vous supplier de vouloir « bien l'informer de ce que j'ai l'honneur de vous « mander.

« Je sais, Monsieur, que je ne devrais pas oser « faire la moindre petite réflexion, après des « avis aussi respectables que les siens. . . Je « vous donne ma parole que jamais Mme de « Villars n'a dû aller à Munich, ni suivre l'armée. « Pourquoi me veut-on croire un insensé? La « première démarche pourrait avoir des incon- « vénients, mais la dernière serait une folie

« outrée : je n'en suis pas capable. Ulm est une « grosse ville de guerre gardée par 4,000 hommes, « où j'ai compté qu'elle demeurerait avec une « de mes sœurs, comme elle avait fait à Stras- « bourg. Trouvait-on une folie qu'elle demeurât « à Strasbourg? Pourquoi en est-ce une qu'elle « demeure à cinquante lieues de là, dans une « autre ville d'Allemagne? J'ai cru cela meilleur « que Paris; car, pour un château de campagne, « cela me paraît dur.

« En vérité, Monsieur, voilà parler bien « longtemps à un grand ministre de ce que tout « autre personne que moi doit traiter de baga- « telles. »

Le 8 juin 1703, M. de Chamillard écrivait encore au maréchal :

« Le Roi m'ordonne de mander à Mme la « maréchale de Villars de faire tout ce qui con- « viendra. Ne croyez pas, Monsieur, que Sa « Majesté ait été déterminée à vous faire savoir « ses intentions par les discours des courtisans, « mais par l'embarras qu'elle prévoit que Mme la « Maréchale pourra vous donner, quelque parti « que vous preniez. Pour moi, Monsieur, je ne

« désire que votre gloire et votre satisfaction, « et que vous soyez persuadé du véritable et « sincère attachement avec lequel j'ai l'hon- « neur, etc. [1] »

[1] Ce fut pendant ces campagnes de 1702 et de 1703 que furent levées, sur les pays occupés par nos troupes, ces contributions dont on a tant parlé, et qui ont été un sujet de récriminations passionnées de la part des ennemis de Villars. Ces pratiques étaient conformes aux usages de la guerre en ce temps-là; et l'on voit par les correspondances que les villes allemandes s'y prêtèrent avec facilité. Le partage de ces bénéfices était réglé entre l'administration royale et le général en chef, d'après des proportions arrêtées. Il est certain que Villars y gagna de l'argent, et la Palatine, avant Saint-Simon, avait propagé les calomnies à ce sujet. (Voy. le recueil, déjà cité, de M. Jæglé.)

XVI

COMMENT VILLARS QUITTA L'ARMÉE D'ALLEMAGNE.

Villars se soumit, et le bon sens de la maréchale contribua puissamment à adoucir l'effet de ces contrariétés. Le roi et Madame de Maintenon en surent gré à cette jeune femme, qui fit oublier à son époux l'amertume des convenances administratives.

Mais une agitation d'un ordre plus élevé vint troubler plus sensiblement le repos du maréchal, à savoir le refus obstiné de l'Électeur de Bavière de se prêter aux combinaisons militaires du général français. Villars s'en plaignit amèrement au roi, et signala le danger que cette obstination faisait courir à la sûreté de l'armée. Il se plaignit, avec un accent pénétré, de tomber à Versailles en un discrédit fatal à ses plans.

Vainement le roi rassura Villars avec bonté. « J'ai lieu d'espérer, lui disait-il, par les soins « que vous vous donnez, et votre application « continuelle, que vous réussirez heureusement

« dans tout ce que vous entreprendrez. Je vous « ai mandé plusieurs fois qu'il ne se pouvait rien « ajouter à la satisfaction que j'ai de vos ser- « vices; que les discours que l'on tient, et dont « on vous informe avec tant de soin, ne doivent « faire aucune impression sur vous; que rien « ne peut, à mon égard, diminuer le mérite de « ce que vous avez fait depuis l'année dernière, « et que vous devez continuer avec le même « zèle. »

Malgré ces assurances, la position devenait si intolérable pour Villars, qu'il demandait avec instance son rappel, ce qu'on attribuait encore à son désir de rejoindre la maréchale.

Inutilement il prit sur lui de livrer au général des impériaux, devenu trop menaçant, une bataille qui fut la première bataille d'Hochstett[1];

[1] Il existe une très belle relation de cette bataille d'Hochstett, adressée par Villars au roi, du camp de Donawert, le 24 septembre 1703. Le régiment de la Ferronays y fit des merveilles. Un officier général de ce nom avait puissamment contribué à la victoire de Friedlingen (*Mémoires* de Villars). La copie de la relation de Villars fut galamment envoyée par M. de Chamillard à Mme de Varangeville et à M. Courtin.

cette victoire n'ayant pu décider l'Électeur à se prêter à une marche décisive sur Vienne, et les affaires de l'armée française étant momentanément remises sur un bon pied, Villars en profita pour redemander son rappel avec d'irrésistibles instances. « Ayant rétabli les affaires par cette « victoire, écrivait-il au roi, j'ai une grâce à de- « mander à Votre Majesté; c'est la permission de « quitter un commandement qui expose ma répu- « tation, laquelle m'est plus chère que la vie. « Je ne saurais continuer à servir avec un prince « environné de traîtres, qui font manquer les « plus sages et les plus grands projets; et je « conjure Votre Majesté de m'accorder cette « permission, laquelle je préfère aux plus grandes « grâces dont elle pourrait m'honorer[1]. »

Sollicité si vivement, le congé de Villars fut accordé, mais accompagné de toutes les formes et grâces qui pouvaient éloigner la pensée d'une défaveur.

[1] Le 24 octobre 1703, M. de Chamillard écrivait à Villars : « Croyez que je souffre presque autant que vous « de tout ce que je vois, et de ce que l'affaire d'Alle- « magne, qui devait donner la paix au royaume, fait « aujourd'hui un nouveau sujet d'embarras. »

Il n'est pas moins représenté dans Saint-Simon sous les plus odieuses couleurs.

« Après avoir pesé toutes vos raisons, lui « mandait le roi Louis XIV, j'ai pris le parti de « vous accorder la permission que vous me de- « mandez de revenir en France, et d'envoyer le « comte de Marsin auprès de l'Électeur. Vous « lui connaissez les talents propres à gouverner « cette cour difficile. Vous en voyez la nécessité. « Vous m'assurez que vous ne pouvez plus y « demeurer. La conjoncture est si délicate, et « les conséquences du retardement sont si « grandes, que j'ai jugé plus convenable à mes « intérêts de vous employer ailleurs, que de vous « laisser dans une situation à ne pouvoir me « rendre tous les services que j'attendrais de « vous, si vous n'aviez pas à combattre la mau- « vaise volonté des uns et le peu de capacité des « autres. Prenez donc vos mesures pour passer « le plus promptement que vous pourrez à « Schaffouse, où vous trouverez le comte de « Marsin,... et prenez l'escorte que vous juge- « rez nécessaire. Je me réserve, lorsque vous « serez de moi à vous, de vous faire connaître

« toute la satisfaction des services importants « que vous m'avez rendus[1]. »

Ainsi sortit Villars d'une situation critique, laquelle, comme il l'avait prévu, devait aboutir à un désastre; et ce fut, en effet, celui de la seconde et fatale bataille d'Hochstett.

Mais il put mesurer alors l'étendue du péril qu'il avait couru, et quelle eût été, pour sa gloire, la conséquence d'un revers, s'il était survenu pendant que la malveillance accusait sa jalousie, pour lui imputer la fausse direction des affaires de la guerre.

[1] Voyez un recueil important intitulé : *Campagne de M. le maréchal de Villars en Allemagne, l'an 1703, contenant les lettres de ce maréchal..... avec les réponses du roi....., recueil très intéressant, formé sur les originaux qui se trouvent au dépôt de la guerre de la cour de France.* Amsterdam, 1762, 2 vol. in-12.

XVII

L'HÔTEL DE VILLARS.

Sa famille, qui vivait à Paris au milieu de ces propos blessants prodigués au maréchal, et dont Saint-Simon s'est fait l'écho, dut intervenir pour conseiller une rectification de conduite. La jeune maréchale se joua moins peut-être à l'avenir des terreurs de son époux, qui, amenant un surcroît de précautions militaires, divertissaient en secret la femme autant que les malins.

C'est alors que fut ménagé l'achat de l'hôtel de Villars, qui transportait l'habitation de la maréchale du quartier Richelieu, où elle était isolée, dans le faubourg Saint-Germain, à quelques pas de l'hôtel de Varangeville, de l'hôtel de Maisons, de l'hôtel de Conti, en un mot, au milieu d'un groupe ami, où la vie devenait plus facile et plus agréable pour Mme de Villars.

Ce qui est certain, c'est qu'après ces premières épreuves des commandements d'Alle-

magne, les contemporains n'ont plus parlé de ces précautions malencontreuses d'un mari jaloux, telles que les voyages de Strasbourg. La maréchale a suivi son époux en Languedoc, pendant la campagne des Cévennes. Elle avait établi son quartier général à Nîmes; mais, pendant les belles campagnes de Flandre, elle est restée à Paris, et les deux époux n'ont plus donné ouverture à de méchants propos. Le calme avait enfin pénétré dans l'âme de Villars, du moins à un degré tolérable.

Cependant la maréchale restait belle, séduisante et entourée d'une compagnie brillante. Nous la retrouvons fort répandue, très remarquée, beaucoup d'éclatants papillons voltigeant autour d'elle, entre autres ce jeune duc de Fronsac, qui, sous le nom de Richelieu, devait occuper le siècle entier de ses légèretés; mais elle n'était plus protégée par le régime des citadelles et ne s'en trouvait pas plus mal.

Pendant ces derniers temps du règne de Louis XIV, la maréchale de Villars a joui d'une existence très honorée. Le reflet de la gloire de son époux lui formait une auréole dont elle se montrait fort heureuse et dont elle entretenait

l'éclat avec un soin assidu. Le roi lui-même était empressé auprès d'elle, sans que Mme de Maintenon en éprouvât de l'ombrage, ce qui arrivait quelquefois à d'autres, comme on sait. Elle partageait et secondait les ambitions du maréchal, mais avec une réserve accommodante qui toujours accusait le bon goût, quelque intérêt qu'elle prît au succès.

En 1711, comme on prévoyait la vacance d'une charge de capitaine des gardes qu'ambitionnait Villars, la maréchale écrivit à Mme de Maintenon :

« Les bontés, Madame, dont vous avez tou« jours honoré M. de Villars, me font prendre la « liberté de m'adresser à vous avec confiance, « pour vous dire que je l'ai vu désirer avec pas« sion de s'approcher de la personne du roi. Les « malheureuses conjonctures feront qu'il n'osera « peut-être pas se mettre sur les rangs, pour « avoir la charge de capitaine des gardes. J'ose « vous supplier, Madame, de vouloir bien l'aider « dans cette occasion. Je tremble que, s'il a le « malheur d'être oublié par le roi, cela n'achève « de l'accabler. Les plus grands hommes ne sont « rien, si vous ne les faites valoir. Je mande à

« M. de Villars que j'ai l'honneur de vous écrire.
« Voilà le seul pas que je ferai[1]. »

Cette élégante modération d'attitude et de langage, de la part de la maréchale, tempérait la vivacité habituelle de son époux et lui rallia souvent des suffrages qui s'en étaient éloignés. Elle renseignait, du reste, exactement le maréchal, et par son ordre, sur tout ce qu'elle apprenait qui se disait à son sujet, soit à Versailles, soit ailleurs. Mme de Maintenon l'en blâmait quelquefois. « N'ajoutez pas (à vos ennuis) « la peine des discours que l'on tient, écrivait-« elle au maréchal, ils ne méritent pas d'être « comptés, et je ne pardonne pas à Mme la maré-« chale de Villars de vous les mander. » (22 août 1711, inédit.)

Les trois hôtels de Varangeville, de Maisons

[1] Il s'agissait de la charge du capitaine des gardes que le maréchal de Boufflers laissa vacante par sa mort; et quoi qu'en dise la maréchale, son époux écrivit vivement lui-même à ce sujet à Mme de Maintenon, qui le tira d'un pas si délicat avec beaucoup d'habileté, le roi ayant disposé de la charge pour un autre. Cette correspondance inédite est dans les papiers de Villars, possédés par M. le marquis de Vogüé.

et de Villars, formaient, dans le grand monde, un groupe puissant avec lequel il fallait compter. C'était la continuation de l'utile habileté de M. Courtin, qu'appréciait tant Louis XIV. Les filles de l'éminent diplomate étaient signalées par l'art de tenir une maison avec grâce et magnificence. Elles vivaient dans une intime union, bien que chacune d'elles eût comme un département séparé : Mme de Varangeville conservant autour d'elle les élèves de MM. d'Avaux et Servien, qu'elle accordait et dirigeait; Mme de Maisons réunissant les gens de robe, qui bientôt, on le pressentait, allaient devenir si influents, si nécessaires : les recevant, non en présidente, mais comme dit Saint-Simon, avec une grâce de plus du grand monde, et y dominant comme une beauté romaine, que bien des gens préféraient à celle de sa sœur; enfin Mme de Villars accueillant la haute administration civile et militaire avec un tact exquis; toutes ensemble sans jalousie, sans concurrence même de beauté : le sens des affaires prédominant sur les rivalités, et toutes professant une déférence profonde, ainsi qu'une affection sincère pour le maréchal de Villars. Voilà comment et avec de tels auxiliaires, ce

dernier, indépendamment de son mérite, put conjurer tant d'inimitiés coalisées contre lui, et qu'attestent les témoignages contemporains.

Les dignités de la maréchale s'accrurent, en 1712, après la mort de M. de Vendôme, du gouvernement de Provence dont nous parlerons plus tard; elles s'accrurent surtout de l'importance que la victoire avait donnée indirectement au rôle politique du maréchal à Paris[1].

[1] Voyez, à ce sujet, les détails que nous avons donnés, dans le *Journal des Savants* de février et mars 1879, sur LOUIS XIV ET LE MARÉCHAL DE VILLARS APRÈS LA BATAILLE DE DENAIN. La Palatine elle-même appelle Villars le héros de la Paix. Voy. Jæglé, II, p. 143.

XVIII

LA MARÉCHALE À PARIS APRÈS UTRECHT.

Ainsi, en décembre de l'année 1712, à l'ouverture des conférences d'Utrecht, le roi Louis XIV ayant reçu de la reine d'Angleterre un envoyé secret, dont, à l'exception de Dangeau, il n'est pas du tout parlé dans les mémoires du temps, les Villars donnèrent une fête magnifique à l'envoyé britannique, qui était un membre de la Chambre des communes, dont la mission demeura mystérieuse, devança celle de M. Prior, et probablement avait pour objet quelque entente jacobite entre la reine Anne et Louis XIV; car nous savons aujourd'hui que l'un des ressorts de la pacification d'Utrecht était le rétablissement espéré, peut-être promis, des Stuarts sur le trône, de la part des torys et de la reine Anne, laquelle mourut avant d'avoir pu satisfaire son désir ardent et secret. La maréchale faisait les honneurs de Paris à tous les gens de marque de l'Europe, dont le caractère se rattachait à

la paix d'Utrecht. En août 1714, elle avait préparé, au Cours la Reine, une matinée festoyante, en l'honneur de milord Peterboroug; préparatifs splendides et d'un goût nouveau, qui manquèrent leur effet, par la survenance d'un orage malencontreux, et dont le désastre ne put être réparé par une fête nouvelle, à cause du départ précipité de lord Peterborough pour l'Angleterre, où le rappelait l'agonie annoncée de sa souveraine. Il y avait au Cours la Reine deux mille carrosses réunis pour cette fête en plein air, qu'on essaya de maintenir contre l'orage, mais en vain; la musique militaire tint bon, mais l'illumination demeura impossible, et les tables du souper furent impitoyablement ravagées.

La courte campagne de 1713 contre le prince Eugène sur le Rhin, où Villars fut encore blessé, et les négociations de Rastadt et de Bade rehaussèrent encore la considération de la maréchale, qui en profita discrètement, mais à son plus particulier avantage. Elle eût pu voir souvent dans le grand monde de Versailles cet électeur de Bavière, jadis si peu d'accord avec son époux, sur le théâtre de la guerre, et qui était venu oublier dans les plaisirs de Paris les disgrâces

de la fortune des armes et les déceptions de sa politique électorale. Mais il est évident que les Villars ont évité sa rencontre; d'ailleurs ils ne fréquentaient pas les compagnies dissipées où vivait l'électeur[1].

[1] Après la paix, la Palatine écrivait : « Vous vous « trompez bien si vous croyez que l'Électeur de Bavière « est heureux d'être de nouveau dans son pays et rétabli « dans ses dignités. Journellement il regrette la vie dé-« bauchée qu'il a menée ici. » (Recueil de Jæglé, II, p. 196.) Ailleurs, la Palatine disait : « L'Électeur de Ba-« vière devrait bien ne pas perdre misérablement son « argent avec des filous qui le trichent journellement et « se moquent de lui par-dessus le marché. » (*Ibid.*, p. 138.)

XIX

LES MARIONNETTES.

En revanche, la maréchale fut plus recherchée que jamais à Versailles. Elle était de tous les Marly, et le duc de Berry, comme le roi lui-même, semblaient se plaire singulièrement en sa compagnie. La galanterie du duc de Berry s'y fit remarquer en plus d'une occasion. Le monde parisien s'était épris, en ce temps-là, d'une passion véritable pour un de ces jeux d'enfants auxquels s'adonne quelquefois l'ingénieuse oisiveté de l'âge mûr, pour tromper son ennui ou pour occuper des moments perdus, la passion des marionnettes. Un certain perfectionnement avait rendu, paraît-il, ce spectacle plus attrayant. Ce n'était plus seulement l'esprit de Polichinelle qui attirait les curieux: de Polichinelle à qui l'on faisait dire et faire tout ce qu'on ne pouvait ni dire ni faire soi-même; la haute mécanique s'était mêlée de l'affaire, et, grâce à ses ressources, on avait pu représenter des actions fort compliquées, par exemple la victoire de Denain, qui était l'é-

vénement populaire de l'époque. Le maréchal fut désireux de voir comment ces petits bonshommes de bois avaient rendu sa bataille, et s'en montra content. La duchesse de Berry, retenue à Versailles par une grossesse, y fit venir les marionnettes de Paris, et y invita les hôtes de Marly, où se trouvait à ce moment la maréchale de Villars; et le duc de Berry partit de Marly à neuf heures du soir, pour Versailles, y menant, dans son carrosse, la maréchale, la duchesse de Lauzun, avec d'autres dames, qui revinrent à Marly, après avoir battu des mains aux marionnettes, et fait *médianoche* avec la duchesse de Berry (25 février 1713). Heureuse princesse, si elle n'avait cherché plus tard, ailleurs que chez les marionnettes, des distractions ou des plaisirs!

Le goût des marionnettes s'était aussi introduit à Sceaux, chez la duchesse du Maine, où la fantaisie en a été importée peut-être par la maréchale elle-même, après les représentations amusantes de la duchesse de Berry.

Louis XIV avait-il remarqué le goût de son petit-fils pour la maréchale? Ce qui est assuré, c'est qu'après la mort de ce prince, le roi donna aux Villars l'appartement qu'occupait au château

le duc de Berry, en y joignant même quelques additions qui rendaient ce logement plus commode. Il avait sept grandes croisées sur le jardin. On voyait souvent, dans la forêt de Marly, le vieux roi promener ses douleurs de famille, seul dans le fond de son carrosse, avec Mme de Villars au-devant, le souvenir du duc de Berry entre eux deux. La maréchale était même quelquefois déléguée par Louis XIV, pour faire les honneurs de ces hauts de Marly, qu'il affectionnait, à des étrangers illustres.

Ce fut après la mort du duc de Berry, que les résolutions du roi, au sujet de MM. de Toulouse et du Maine, furent fixées, à l'effet de les faire reconnaître princes du sang, de simples légitimés qu'ils étaient, et de les déclarer aptes à la succession de la couronne. Il en résulta un surcroît de faveur pour la maréchale de Villars, en raison de son alliance avec le Président de Maisons, dont la haute influence, au Parlement de Paris, était l'objet d'une grande considération de la part du roi[1].

[1] Le calcul du roi fut déjoué par la mort subite du Président, quelques jours avant celle de Louis XIV lui-même. Voyez Saint-Simon.

XX

LE COURS LA REINE.

J'ai parlé de la vogue des marionnettes; un autre engouement se produisit, vers ce temps-là, dans la société parisienne, celui des promenades de minuit, au Cours la Reine, pendant les chaleurs brûlantes de l'été. On soupait, et puis on allait, en carrosse, promener au Cours, où l'on rencontrait, à minuit, autant de voitures qu'aux heures du jour où on y allait d'ordinaire, et l'on y dansait tous les soirs, dans le rond-point disposé à cet effet par des entrepreneurs. « On n'est point « à la mode, dit le *Mercure* d'août 1714, si l'on « n'a, à présent, un soufflet ou une carriole dé- « couverte, pour aller se promener la nuit au « Cours; si l'on n'y profite pas jusqu'au jour du « clair de lune, lorsqu'il y en a, ou si l'on ne « fait pas provision de flambeaux, lorsqu'il n'y en « a pas. On m'a assuré que la mode viendrait « bientôt de se passer de la lune et des flam- « beaux. Dès qu'on est arrivé au rond-point, qui « est au milieu des allées du Cours, les dames,

« les demoiselles et les messieurs mettent pied « à terre; on y danse aux chansons, ou au son « des instruments qui s'y rendent; on y joue à « colin-maillard et à d'autres jeux. Rien n'est « plus galant que cette promenade. »

Trop galant peut-être, car, en juillet 1715, la mode ayant repris de plus belle, le Parlement qui avait la police, ouï le rapport des abus signalés, fit donner l'ordre d'évacuer le Cours et d'en fermer les grilles dès dix heures du soir. M. de Torcy, qui eut un bel hôtel au Cours la Reine, fut ainsi privé d'un agréable spectacle[1].

[1] M. de Torcy avait payé cet hôtel 260,000 livres. Vers le même temps le maréchal de Tallard paya le bel hôtel de Bretonvillers, dans l'île Saint-Louis, 220,000 livres. — L'hôtel Colbert, rue des Petits-Champs, fut acheté, en 1713, 215,000 livres. — L'hôtel de la Vrillière (la Banque) fut vendu au comte de Toulouse, 300,000 livres.

On lit dans Buvat, sur 1719, t. I, p. 403 : « M. le « duc de Luxembourg a vendu son hôtel, avec le jardin « et ses dépendances, pour la somme de 600,000 livres, « à une compagnie d'architectes, pour le jeter bas, afin « de construire des maisons dans ce grand terrain, pour « en former une rue, etc. » C'est l'origine de la rue de Luxembourg-Saint-Honoré.

XXI

FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

La maréchale de Villars voyait alors (1714) s'éteindre quelques célébrités féminines du XVIIe siècle : la comtesse d'Olonne, célébrée par Bussy, et la duchesse de la Ferté, sa sœur : débris galants de la société dissolue d'un autre âge. Aimables et bonnes femmes au demeurant, naïves en leur désordre, et qui, dans leurs vieux jours, vouées à la pénitence de leurs fautes, n'avaient pas trouvé de meilleur expédient pour leur pardon que de faire jeûner avec rigueur les gens de leur hôtel. Alors s'éteignait aussi et devançait Louis XIV dans la tombe, la plus jeune et la moins déraisonnable des nièces de Mazarin, la duchesse de Bouillon[1], dont le bel

[1] Saint-Simon, *Additions* à Dangeau, sur 29 juin 1714, a laissé de la duchesse de Bouillon ce portrait étincelant : « Sa vie avait été d'autant plus libre qu'elle était échue au « plus commode de tous les maris. Avec le plus aimable

hôtel nous est conservé dans sa fraîcheur, quai Malaquais. Par contre, commençaient à poindre les femmes de la régence, et, sans parler de la duchesse de Berry, avec laquelle les Villars n'eurent que peu de relations, et pas toujours agréables, la fameuse marquise de Prie, la fille du riche partisan Pléneuf, mariée en 1713. Les caractères des femmes galantes du XVIII[e] siècle partent de cette époque et se développent avec une scandaleuse rapidité, à compter de la mort du roi, qui arriva le 1[er] septembre 1715.

« visage, elle avait beaucoup d'esprit et fort orné de toutes « sortes de lectures : un esprit hardi, mâle, entreprenant, dominant, et qui avait dominé toute sa vie ; beaucoup de hauteur en tout genre, et, quoique répudiée « du commerce de toutes les femmes qui ne voulaient pas « se perdre tout à fait de réputation, elle avait su se « former une cour des autres, et de tout ce qu'il y avait « de plus distingué en hommes, ou par l'esprit, ou par « l'éclat extérieur ; grand jeu et toutes sortes de jeux ; « grande table soir et matin, une grande dépense tout « à part de celle de son mari, en revenus et en officiers « qui n'étaient qu'à elle. Elle sortait le moins qu'elle pouvait de chez elle, par grandeur, et elle y tenait un tribunal où tout le monde comptait. Plusieurs fois « exilée, etc. etc. »

Quelques jours avant, le maréchal avait dû partir avec Mme de Villars pour aller prendre les eaux de Barèges, se rendre après dans la Provence, et s'y mettre en possession du gouvernement de ce pays, où Villars avait succédé au duc de Vendôme; mais les nouvelles qu'il reçut de l'imprévu déclin de la santé du roi le ramenèrent à Paris. Il était personnellement fort attaché à Louis XIV et à son système politique. A son tour, le roi comptait tellement sur le dévouement de Villars, qu'il l'avait institué, dans son testament, membre du conseil de régence, bien qu'il eût évité, pendant sa vie, d'avoir Villars auprès de sa personne, dans ses conseils, le réservant pour d'autres honneurs et pour les grands commandements militaires, où Villars était l'objet de sa confiance entière[1].

[1] Ailleurs qu'à la guerre, l'activité de Villars était parfois incommode. En voici un monument singulier dans un placet de son voisin de logement à Versailles : « A Monsieur le Régent (1716). Thiéry, pauvre avocat, « remontre très humblement à V. A. R. que M. le ma- « réchal de Villars, n'ayant plus d'ennemis à combattre « ni de villes à prendre, est venu mettre le siège devant « mon petit appartement. Il prétend qu'à la première « attaque je dois capituler; mais je suis résolu à tenir

Le maréchal ne déguisa point le chagrin qu'il éprouva de voir les dispositions testamentaires du roi annulées par le Parlement, mais il fut prudent dans ses manifestations, et le duc d'Orléans, qui le ménageait, ne le considéra point comme hostile à sa personne, ce qui était vrai. S'il l'écarta du conseil de régence, il le mit à sa place véritable, à la tête du conseil spécial de la guerre[1], qui fut cependant pour le maréchal une source de tracasseries.

« bon et de n'en pas sortir qu'il ne se serve du gros ca-
« non. Ce gros canon, Monseigneur, est l'ordre de V. A. R.
« que j'attends et sans lequel je ne rendrai pas la place. »
(*Correspondance de Mme de la Cour* (Bib. Mazarine), I, fol. 148.)

[1] Voyez, à ce sujet, la diatribe violente de Saint-Simon sur Dangeau, XVI, 185.

XXII

FIN DE Mme DE MAINTENON.

Quant à la maréchale, la mort de Louis XIV amena tout d'abord un grand changement dans son existence. Le Président de Maisons était mort inopinément, à peu de jours de distance du roi lui-même. L'âme du groupe des trois hôtels s'était évanouie. La fille du Régent, Mme de Berry, qui devint une puissance, n'aimait pas Mme de Villars, et le maréchal se souciait peu qu'il en fût autrement. Mme de Maintenon disparaissait de la scène politique. A l'heure où le roi se mourait, elle était partie pour Saint-Cyr, d'où elle n'est plus sortie, voulant rester étrangère désormais à toutes les affaires de ce monde. Fidèle, en ce point, aux recommandations du roi, le Régent, dès les premiers jours de son avènement, avait été, de sa personne, à Saint-Cyr, pour régler les intérêts de Mme de Maintenon à son contentement; mais la Marquise, toujours pleine de sens, refusa noblement des faveurs et

des grâces, dont d'ailleurs elle n'avait pas besoin[1], et, ferme dans sa résolution, demeura comme morte pour l'univers entier, et même pour ses anciens amis. Elle mourut, à Saint-Cyr, le 14 avril 1719.

La maréchale de Villars perdit donc à jamais l'appui et les conseils de Mme de Maintenon, qui lui portait une affection particulière, en reflet de celle qui l'attachait au maréchal et qui remontait au père de ce dernier. Mme de Villars était très sympathique à Mme de Maintenon : douées toutes les deux de cette organisation privilégiée qui sauve une femme de l'entraînement, tout en lui laissant la puissance de ses charmes, elles appréciaient l'importance d'une considération intacte; et Mme de Villars fut toujours prête, comme Mme de Maintenon, à sacrifier son plaisir à cet intérêt supérieur. Avec un esprit bien inférieur à Mme de Maintenon, Mme de Villars pratiquait donc les mêmes maximes et

[1] Si nous en croyons Jean Buvat, Mme de Maintenon laissa, en mourant, 350,000 livres de rente à sa nièce, la duchesse de Noailles, indépendamment d'un écrin de pierreries, qu'on évaluait à trois millions, et d'un très riche mobilier. (Buvat, I, p. 379.)

en fit la règle de sa vie. Jetée, au changement de règne, dans un pas difficile, l'intelligence de ses intérêts lui montra la voie à suivre, et sa perspicacité la tira heureusement de plus d'une situation délicate.

Des orages intérieurs ou inattendus faillirent pourtant compromettre ses plans.

Doué d'une forte et merveilleuse organisation, le maréchal de Villars survivait à toute la génération contemporaine. Marlborough allait finir dans l'idiotisme, le maréchal d'Uxelles allait périr d'apoplexie dans l'église des Feuillants, Villeroy n'était plus qu'une Cassandre importune; Villars se défendit vertement contre l'âge et les courants rétrogrades. Sans abjurer son passé, il entra dans le siècle nouveau, pour lutter avec ses travers et en diriger l'activité. Il se rajeunit même en gardant sa dignité pour vivre avec la génération nouvelle, et encore en cela il fut secondé par la maréchale.

XXIII

LES BALS MASQUÉS.

Dans les dernières années de la vie du roi, la jeunesse de la cour avait mis à la mode les bals masqués. Mme de Maintenon ne les aimait pas, y ayant été jadis l'objet d'une hardiesse un peu libre. Le roi les trouvait peu dignes de sa majesté. Mais le duc d'Orléans, Mme la duchesse de Berry, sa fille, la duchesse du Maine, la duchesse de Bourbon, y trouvaient du piquant et s'en donnaient le plaisir à l'occasion, malgré les accidents qui en avaient montré le danger.

A peine arrivé à la régence, deux seigneurs experts en matière de fêtes et de plaisirs proposèrent au Prince d'instituer en permanence des bals publics masqués, dont le Régent et sa cour devaient tirer agrément, et dont eux devaient tirer un notable profit. Dans la salle de l'Opéra, et dans les bâtiments du Palais-royal même, trois jours de la semaine devaient être consacrés à un bal masqué payant, dont la police et l'ad-

ministration avaient été soigneusement réglées par le chevalier d'Auvergne et par le duc d'Antin.

Ils obtinrent d'autant plus facilement l'autorisation du duc d'Orléans, qu'il y trouvait un divertissement de son goût et assuré, sans avoir la peine de sortir de chez lui, et une source d'aventures amusantes qui ne lui firent jamais défaut. Les sévérités de Saint-Simon, sur ce point, confirment une vérité trop attestée pour être mise en doute. Le Régent, dit-il, mit ces bals à la mode, et des gens graves et en place y parurent indécemment. La première soirée eut lieu le 2 janvier 1716, quatre mois à peine accomplis depuis la mort du roi. Le duc d'Orléans y parut non masqué, accompagné du duc de Noailles. « Quand il s'agissait de son plaisir, dit « Saint-Simon, le duc d'Orléans était facile, « ennemi de toute dignité, et il n'en gardait au- « cune, même pour soi. » Depuis ce premier jour, les bals masqués de l'Opéra ont eu lieu trois fois par semaine, avec une grande magnificence, jusqu'à la mort du régent. La duchesse de Berry y allait souvent, comme son père, masquée ou non. On y menait de jeunes princesses du sang; la duchesse de Bourbon y conduisait

Mlle de Clermont. A leur exemple, toutes les belles dames de Paris fréquentèrent les bals masqués de l'Opéra. Le duc d'Orléans passait de là, souvent, à quatre heures du matin, dans son cabinet de travail, et le public parisien était émerveillé de ce genre de vie.

La maréchale de Villars ne parut jamais dans ces bals, mais le maréchal, son époux, eut la curieuse faiblesse de s'y commettre sans masque avec le maréchal d'Estrées. Les deux guerriers souriaient, dans une loge, au spectacle de la folie des assistants, lorsqu'un masque impertinent les aborda d'un ton familier, et leur demanda pourquoi ils ne se mêlaient point à la danse, où leurs lauriers, ombrageant d'autres ornements de leurs fronts glorieux, produiraient le meilleur effet. Le maréchal d'Estrées prit le propos en gaieté [1]; pour le maréchal de Villars, malgré tout son esprit, il ne put endurer la plaisanterie et menaça l'insolent du bâton dont il appuyait ses blessures; à quoi le masque ré-

[1] Le masque insolent avait en vue cette première maréchale d'Estrées, à laquelle un effet de foudre inénarrable avait donné une certaine célébrité. (Voyez Lemontey.)

« pondit : Pour les coups de bâton, j'en ai donné « maintes fois à d'autres; quant à l'insolence, « c'est pour en dire à mon aise que j'ai pris le « masque; » et là-dessus le drôle disparut, à la faveur de l'immunité du lieu et de la foule qui le protégeait. L'aventure courut la salle de bal et les salons du lendemain. On en rit beaucoup chez Madame de Bavière, au Palais-Royal, et ailleurs; mais la rentrée du maréchal à l'hôtel de Villars fut marquée, dit-on, par un éclat d'humeur peu contenu. Le grand maréchal de Villars était dans son tort[1]. Qu'allait-il faire au bal masqué?

[1] Malgré l'ordre qui régnait dans ces bals, maintes querelles y naquirent, entre autres celle de MM. de Richelieu et de Gacé, qui allèrent se battre à la clarté d'un réverbère, rue Saint-Thomas-du-Louvre. Il s'ensuivit une procédure et un emprisonnement à la Bastille, enfin un acquittement, après des mois de captivité.

Une autre fois, le feu prit dans une loge, et les habitants du Palais-Royal passèrent la nuit entière dans la crainte.

XXIV

LA RECHERCHE DES TRAITANTS.

Une question beaucoup plus grave, une question de gouvernement, rendit momentanément difficiles les relations du Régent et du maréchal. La dextérité de la maréchale en sauva son époux.

Louis XIV avait, par la nécessité des temps, laissé un grand désordre dans les finances. La première pensée du Régent fut d'y pourvoir; la pensée était excellente, mais les moyens ne furent pas également heureux. Tout d'abord (novembre 1715) il s'assura d'un versement mensuel de 2,500,000 livres, par un traité fait avec Samuel Bernard, le riche banquier de l'époque, lequel, moyennant la cession de quelques produits et un intérêt de 10 p. 0/0, s'engagea à faire des avances au Trésor. Cette opération ne fut pas blâmée, mais un second expédient fut moins approuvé. Ce fut ce qu'on nomma la recherche des traitants, c'est-à-dire la revision

de tous les marchés faits par l'État avec les gens d'affaires et de finances, depuis une certaine époque : revision opérée par une chambre souveraine de justice, à laquelle fut conféré le pouvoir d'imposer des taxes, des restitutions, à tous les financiers qui avaient pris à ferme des deniers ou des services publics; de poursuivre criminellement même ceux qui, depuis trente ans, avaient profité de traités onéreux pour l'État, et réalisé des bénéfices irréguliers. Or, à cette époque, presque toutes les ressources du Trésor et de la fortune publique étaient l'objet, non de recouvrements directs, ainsi qu'on le pratique aujourd'hui, mais de locations, d'abonnements, par lesquels ce qu'on appelait des partisans ou des traitants prenaient à leur charge les recouvrements et fournissaient comptant aux diverses administrations, à titre d'avances, des sommes déterminées par leurs marchés particuliers. Ainsi se conduisaient en général, alors, les finances de l'État, d'après des procédés renouvelés des publicains de l'administration romaine.

Pareille pratique, appliquée à la presque généralité des produits financiers, avait donné

naissance à une classe nombreuse d'exploitants ou fermiers et à des fortunes considérables, qui s'étalaient aux yeux des populations, en face des misères publiques. Ces fortunes étaient l'objet de vives critiques et provoquaient des mouvements d'opinion, dont les traitants finirent par être victimes. Mais la recherche de leurs marchés et la revision arbitraire de leurs contrats n'étaient pas moins une grave atteinte à la foi publique et au crédit de l'État. D'ailleurs, les traitants avaient, par leur opulence même, rendu des services à la société. Ils avaient fait des alliances avec la noblesse obérée ou ruinée; ils avaient favorisé les arts, développé les jouissances du luxe, élevé des édifices somptueux, construit la place Vendôme. Menacés dans leur existence, ils avaient fait comme les juifs du moyen âge. Ils avaient offert de racheter leur sécurité, leur fortune, par une contribution de 80 millions, argent comptant. Mais on leur demandait la restitution de 800 millions, en numéraire, ou en titres qu'ils avaient du roi entre leurs mains. C'était la ruine universelle et le désespoir des familles. On ne put s'entendre, et la chambre de justice commença son œuvre. Personne ne

fut à l'abri des dénonciations et des enquêtes; la haute finance fut en désarroi. On vit d'épouvantables catastrophes, sans profit appréciable pour le Trésor public, car, si les taxes étaient énormes, les recouvrements effectifs étaient peu considérables. Chacun disparaissait abandonnant les hôtels, les riches mobiliers, mais emportant ses valeurs et son crédit. Il faut en lire les récits, dans d'irrécusables documents historiques, pour s'en faire une juste idée et même pour y croire.

La troisième opération du régent fut l'institution de la fameuse banque de Law, à laquelle on eut recours dès l'année 1716, après l'insuffisance constatée des premiers expédients employés. Tout est dit aujourd'hui sur cette entreprise financière et je n'y insisterai pas.

Le maréchal de Villars et son entourage furent peu favorables à ces moyens de gouvernement. La recherche des traitants attaquait la classe entière des gens de finance, qui pouvait bien commencer à des fripons, mais qui finissait à des hommes importants et considérés, tels que Samuel Bernard et Crozat. Les frapper, c'était tarir le crédit public à sa source et désorganiser le service administratif, sans aucune compen-

sation. La banque de Law fut constituée avec la participation des gens de cour, fascinés par l'espoir chimérique de fortunes imaginaires; elle produisit le détestable effet de transformer la noblesse française en une bande d'agioteurs. Le maréchal ne put contenir sa désapprobation pour une si désastreuse expérience. Il crut comprendre qu'on le verrait avec plaisir aller prendre possession de son gouvernement de Provence. Et cependant le Régent, quoique froissé quelquefois par l'opposition du maréchal, lui témoignait toujours une profonde considération, à ce point que le maréchal, dont les manières étaient fort hautes, ayant pris le train de convoquer chez lui, dans son hôtel, et non dans un bâtiment public, le grand conseil de la guerre, qu'il présidait, le Régent, quand il voulait assister à ce conseil, n'hésitait pas à se rendre chez le maréchal, dont il flattait ainsi et caressait l'orgueil.

XXV

VOYAGE DE PROVENCE.

Malgré ces apparences favorables, les Villars s'éloignèrent de Paris, en février 1716, et s'acheminèrent vers la Provence, où les États étaient convoqués, et dont le maréchal devait diriger les délibérations.

La maréchale fit grande et belle figure en cette occasion. Il avait dû lui en coûter de quitter Paris, au milieu des fêtes de l'hiver, et d'abandonner sa belle loge à l'Opéra, vis-à-vis celle du duc d'Orléans; belle loge que la duchesse de Berry s'empressa de retenir pour elle-même, après le départ de la maréchale, en la faisant agrandir et décorer à neuf. Pour prendre congé de ses compagnies, la maréchale était allée danser, avant de monter en chaise, à un beau bal de jour, chez la spirituelle marquise de Lambert, dont l'hôtel était rue Colbert, où nous avons vu pendant longtemps le cabinet des médailles, et les regrets de ce monde élégant la

suivirent dans son voyage, qu'on espérait devoir être de courte durée.

Son entrée à Aix fut triomphale, et sa grâce lui attira tous les cœurs. Le maréchal, de son côté, fut très imposant et fort admiré. On connaît la belle réponse du doyen du Parlement d'Aix : « Vous avez vu bien des choses, Monsieur le doyen. » — « Jamais rien d'aussi grand « que vous, Monseigneur. » Il y eut pourtant quelques dissentiments d'étiquette entre la cour souveraine et le maréchal. Mais il est resté le souvenir d'une scène de haute comédie, née du conflit des intérêts, entre les villes ou les provinces et leurs gouverneurs, en ce temps-là. Le récit en ayant été diversement rapporté, on nous permettra de rétablir ici la version qui, d'après une tradition locale, doit être celle de la vérité. Il s'agissait du présent d'usage à faire au gouverneur; l'Assesseur Procureur du pays, après avoir, dans sa harangue, comparé l'héroïque Villars à l'héroïque Vendôme, son prédécesseur dans le gouvernement, s'ingénia pour insinuer discrètement que ce dernier avait refusé le présent de 20,000 livres, que les états du pays avaient coutume d'offrir à chaque nouveau

gouverneur; sur quoi le maréchal, après avoir répondu courtoisement aux choses flatteuses, ajouta : « Que parlez-vous, monsieur, de M. de « Vendôme! vous savez bien que c'était un « homme inimitable. » Et le présent fut reçu selon la coutume.

Les Villars étaient de retour de Provence, en juillet 1716, et presque à leur arrivée, la princesse de Conti leur donnait, à Issy, une magnifique fête de nuit, dont le feu d'artifice fut admiré par les princiers habitants de Saint-Cloud, qui répondirent par des feux de fusées aux bruyantes illuminations de l'autre rive de la Seine.

XXVI

LES SOUPERS DE LA ROQUETTE.

C'est alors que la maréchale entreprit d'établir, tout en gardant son attitude, de meilleurs rapports entre le maréchal et le gouvernement. Elle fut favorisée dans son dessein par la facilité de caractère du Régent et par l'affectueuse intervention du duc de Noailles, neveu de Mme de Maintenon, qui avait su gagner la confiance du prince, grâce à son habileté dans les affaires et à des manières toujours aimables, jamais corrompues ni dépravées. La similitude de mœurs et le souvenir de Mme de Maintenon justifiaient la confiance de la maréchale pour le duc de Noailles; il voulut bien s'employer à rapprocher les Villars de M. le Régent, tout en évitant que l'apparence d'une intrigue rendît les rencontres suspectes. L'affaire fut habilement conduite et le complot réussit.

On sait qu'immédiatement après la mort de Louis XIV, son jeune héritier, Louis XV, avait

été transporté à Vincennes, dont la salubrité avait paru préférable à celle de Versailles. Or, d'après les traditions monarchiques, le Conseil de régence devait siéger à la résidence même du roi mineur. Trois fois par semaine, le duc d'Orléans se rendait donc à Vincennes, pour présider le Conseil. Le trajet était long, et, courtois autant qu'attentif, le duc de Noailles avait imaginé de retenir le Régent, à la sortie de ces réunions, dans une station intermédiaire entre Paris et Vincennes, à la Roquette : la lugubre Roquette d'aujourd'hui, alors en pleine campagne, où le duc avait loué une charmante maison de plaisance, et où il offrait au Régent un cabinet de travail pour les affaires, et un excellent souper pour le plaisir, en bonne compagnie. Le Régent trouva l'invention agréable et de bon goût, et s'en fit une habitude, qui persista même après que le jeune roi fut revenu de Vincennes aux Tuileries; ce fut pour le prince une variété de ses distractions, parfois si mal sonnantes; et, commode qu'il était dans ses allures, il abandonna au duc, son amphitryon, la composition personnelle de ces gracieuses soirées, qui eurent une certaine célébrité, ne

fût-ce que par leur caractère honnête, comparativement à d'autres soupers moins ordonnés. C'est là, dans cette espèce de familiarité administrative, que le duc de Noailles fut autorisé à introduire la belle maréchale de Villars.

Au 2 septembre 1716, nous lisons dans le journal de Dangeau, que le duc d'Orléans a soupé chez le duc de Noailles, au faubourg Saint-Antoine : « Il y avait quatre dames à ce « souper, les maréchales de Villars et d'Estrées, « et les marquises de la Vallière et d'Épinay[1]. »

Au 19 octobre, nous lisons encore : « Au « sortir du Conseil de Régence, le duc d'Orléans « alla à la Roquette, chez le duc de Noailles, où « ils travaillèrent jusqu'à six heures;... M. le « duc d'Orléans soupa dans cette maison, où « M. le duc de Noailles lui donna la comédie ita-

[1] L'amitié qui liait le maréchal d'Estrées et le maréchal de Villars avait fait agréer sans doute par ce dernier la compagnie un peu compromettante de la maréchale d'Estrées, que les malins du temps n'épargnaient guère, mais qui, ayant beaucoup d'esprit, dominait la situation avec avantage, et portait dans le monde des manières aussi grandes qu'élégantes qui charmaient les salons. Elle est connue sous le nom de *Sainte-Contente* dans une jolie chanson que je ne puis insérer ici.

« lienne. Il y avait à ce souper Mmes les maré-
« chales de Villars et d'Estrées, Mmes de la Val-
« lière et d'Épinay. »

Ainsi l'habile maréchale s'était déjà ménagé, un an après la mort du roi Louis XIV, une position d'intimité avec la nouvelle cour, sans toutefois se donner complètement à elle, comme la suite l'a montré. Ces soupers de la Roquette devinrent une sorte de fondation hebdomadaire qui s'est perpétuée, notamment pendant l'année 1717, et jusqu'à l'affaire du prince de Cellamare, en 1718. Quelquefois même la fête durait toute la journée, partagée entre le travail et l'agrément; le Régent y travaillait avec ses ministres. Saint-Simon a connu ces réunions, et en a rendu bon compte. C'est là où le Régent tenta de rapprocher Law de ses adversaires, en 1718, et, à l'honneur du duc de Noailles, il faut ajouter que le duc était au nombre de ces derniers, d'accord encore ici avec le maréchal de Villars.

XXVII

L'ABBESSE DE CHELLES.

Le Régent lui-même trouva un intérêt personnel à ces rencontres fréquentes de la maréchale. Il n'était point heureux en famille, et, quoique fort attaché à ses enfants, il éprouva de sensibles chagrins à leur sujet. Son fils, qu'on surnomma *le Génovéfain*, du lieu de sa retraite, alors dans l'enclos de Sainte-Geneviève, aujourd'hui le presbytère de Saint-Étienne-du-Mont, ne répondait point, par son intelligence, à ce qu'on attendait d'un prince de son rang. On connaît les tourments que donna au Régent Mlle de Valois, même après qu'elle fut duchesse de Modène. Sa fille de prédilection, la duchesse de Berry, l'affligea par ses exigences et ses emportements, autant que par sa mort prématurée. Une troisième fille, Mlle de Chartres, pleine d'esprit et fort bien douée en beauté, fut aussi pour lui une occasion d'ennuis. Elle avait été élevée dans la célèbre abbaye mérovingienne

de Chelles (4 lieues de Paris), dont une sœur du maréchal de Villars était abbesse depuis 1707, par la grâce de Mme de Maintenon[1]; et, à sa sortie du couvent, ni les distractions du grand monde ni les affections de la famille n'ayant répondu aux rêves de son âme et aux aspirations de son cœur, ses pensées s'étaient tournées vers la vie religieuse, dont le monastère de Chelles avait laissé dans son imagination le prestige pieux.

En vain le duc et la duchesse d'Orléans avaient lutté contre une disposition morale qui contrariait leurs vues; rien n'avait pu vaincre la secrète résolution de la jeune princesse : si bien que le 11 novembre 1716, âgée alors de 18 ans, elle avait demandé la liberté d'aller faire ses dévotions à Chelles, où étant arrivée, elle avait congédié son équipage aussitôt après avoir franchi la grille de l'abbaye, en remettant à ses gens une lettre par laquelle elle déclarait à son père et à sa mère qu'elle ne sortirait plus de l'enceinte sacrée où elle venait de pénétrer, et où

[1] Voyez la charmante lettre par laquelle le maréchal avait demandé cette faveur, dans la collection de La Beaumelle, t. VII, p. 270.

elle voulait entrer en religion. Le lendemain matin, le Régent courut à Chelles en chaise de poste, mais il ne put en arracher sa fille. Cet événement fit parler la cour et la ville et fut l'objet de commentaires de tout genre attestés par les Lettres de la Palatine. Aujourd'hui même le roman s'est emparé de cette histoire, et l'a transformée par des suppositions imaginaires[1]. Le Régent respecta l'asile où sa fille avait pris refuge, et, de peur de l'irriter par la violence ou la contradiction, il parut consentir à une prochaine prise d'habit qui eut lieu le 31 mars 1717; mais, pendant l'intervalle, il mit en usage toutes les ressources de la tendresse paternelle et de la diplomatie domestique pour détourner sa fille de consommer le sacrifice et pour suspendre l'effet d'une vocation qui lui semblait douteuse ou précipitée.

Pour cette œuvre, à laquelle il donna beaucoup d'application, la coopération de l'abbesse de Chelles, Mme de Villars, lui était nécessaire,

[1] Voyez un volume de M. de Lescure, intitulé : *L'abbesse de Chelles*, Paris, 1863, in-12, et surtout : *Les filles du Régent*, par M. de Barthélemy, Paris, 1874, 2 vol. gr. in-8°. C'est une étude approfondie et complète.

et l'intermédiaire de la maréchale lui venait en aide avec un empressement dévoué, quoique inutile. Les rencontres de la Roquette offraient donc une facilité précieuse pour combiner les moyens de persuasion et pour conjurer les difficultés. Cette situation dura pendant plus d'un an et la maréchale s'y employa de son mieux, soit auprès de sa belle-sœur l'abbesse, soit auprès de la néophyte elle-même. Toutefois, et au grand chagrin du Régent, Mlle de Chartres ayant persisté, malgré tous les complots, sa profession eut lieu le 25 août 1718, avec des solennités presque royales et une grande profusion de générosités [1].

Mais, après la cérémonie faite, la ferveur de la religieuse se transforma; la princesse prévalut sur la professe, et, comme dit Saint-Simon, « elle ne put durer qu'en régnant là où elle « était venue pour obéir. » Une lutte d'influence et de domination s'établit dans l'abbaye, et Mme de Villars s'inquiéta d'un antagonisme qui lui était pénible, en même temps qu'il troublait la paix de la maison. Une autre négociation fut

[1] Voyez J. Buvat, t. I, p. 324.

donc entamée par le Régent, et la maréchale s'y prêta complaisamment. Mme de Villars se montra disposée à résigner son abbaye à Mlle d'Orléans, et la cour de Rome n'y opposa aucun obstacle. Pour éviter la continuation des froissements, la future abbesse alla attendre l'arrivée de ses bulles au Val-de-Grâce, où la fille de France éclipsa de nouveau la religieuse, au dire des ferventes de la maison. Puis, les bulles arrivées, la bénédiction de la nouvelle abbesse fut célébrée avec un apparat extraordinaire par le cardinal de Noailles, le 14 septembre 1719, deux mois après la mort de la duchesse de Berry, sa sœur[1]. En considération de quoi, le Régent assigna 12,000 livres de pension à Mme de Villars, qui, après avoir rendu les comptes de son administration et pris congé des religieuses de Chelles, se retira de son plein gré à l'abbaye de Bellechasse, dont les jardins touchaient au jardin de l'hôtel du maréchal son

[1] « Il y eut, dit J. Buvat, un repas des plus superbes « pour la magnificence, pour la bonne chère et pour « l'arrangement : vingt-quatre tables également servies, « qui composaient 600 couverts, occupés par toutes les « personnes de la cour, etc., etc. »

frère, la rue Bellechasse n'existant pas alors[1]. Les récits de la Palatine sur cette négociation pécuniaire sont empreints de sa haine pour le maréchal de Villars.

La carrière abbatiale de Mlle de Chartres fut bruyante, fantasque et agitée. Elle prit parti vivement contre la bulle *Unigenitus*, et le Régent son père, dont la politique était opposée, eut peine à contenir l'ardeur de sa fille. Singulier personnage, en effet, que celui de cette princesse, ayant des charmes, de la beauté, de l'intelligence : tour à tour dominée par l'imagination et par l'ascétisme, artiste passionnée à ses moments, curieuse de toutes les sciences comme son père, théologienne comme son frère, dominatrice et capricieuse comme sa sœur de Berry, mais pure en ses mœurs, quoi qu'on ait dit, et habile aux détails de l'administration. Louis Racine lui a consacré un poétique souvenir[2].

[1] Voyez J. Buvat, t. I, p. 392. On a parlé de Panthemont; c'est une erreur.

[2] Deux monuments de son esprit sont arrivés jusqu'à nous. Voy. Lescure et Barthélemy, *loc. cit.* Ils attestent la vivacité de ses sentiments religieux.

XXVIII

LE FILS DE LA MARÉCHALE.

C'est probablement aussi dans les réunions de la Roquette qu'a germé la pensée d'une alliance entre le fils unique de la maréchale et une fille du duc de Noailles, laquelle a été cette troisième dame de Villars dont nous avons parlé au début de cet ouvrage. Un autre mariage avait été arrêté entre ce jeune héritier du vainqueur de Denain et Mlle de Beringhen, fille du premier écuyer du roi, petite-fille de Beringhen, immortalisé par Boileau dans le *Passage du Rhin*. Mais le projet en fut abandonné, pour en revenir à Mlle d'Ayen, à laquelle le duc son père constitua 400,000 livres de dot, avec l'expectative de droits à revendiquer sur la succession de Mantoue. Le mariage ne fut célébré qu'en 1721; et, à cette occasion, les consuls de Marseille qui avaient à se louer du maréchal de Villars, firent fabriquer à Lyon une pièce d'étoffe brochée d'or, fort riche, estimée à 300 livres

l'aune, qu'ils offrirent à la mariée, accompagnée d'une lettre pleine respect pour le gouverneur de Provence, qui avait voulu se rendre l'an d'auparavant au milieu des pestiférés de Marseille, et qui en avait été empêché par un ordre formel du roi.

Ce mariage du jeune Villars ne l'empêcha point, si l'on en croit les chroniqueurs, de se comprometre, en 1722, dans une sotte aventure, à Versailles, en compagnie d'adolescents de son âge. Il n'avait alors que 20 ans. L'affaire fut assez piquante, parce que le jeune roi voulut absolument en avoir l'explication[1], et que Fleury, son précepteur, eut de la peine à la lui faire comprendre.

[1] Voyez J. Buvat, t. II, p. 410.

XXIX

PIERRE LE GRAND.

En l'année 1717, la ville de Paris reçut la visite du czar Pierre le Grand, qu'on logea rue de la Cerisaie, hôtel de Lesdiguières : maison de grande apparence alors encore, aujourd'hui en ruines, bâtie sous Henri IV par le fameux financier Sébastien Zamet, et où mourut Gabrielle d'Estrées, comme chacun sait.

De brillantes fêtes furent offertes au royal voyageur. Il voulut voir en détail l'hôtel des Invalides, où de nombreux curieux se pressaient sur ses pas. Il y remarqua, confondue dans la foule, une belle dame dont le grand air le frappa, et il demanda le nom de cette beauté si distinguée au maréchal de Villars qui lui faisait les honneurs de l'hôtel. C'était la maréchale elle-même que le duc son époux s'empressa de présenter au monarque moscovite. Ce dernier lui prodigua de profonds et respectueux hommages; et la brillante dame rendit au czar sa

politesse par un souper fastueux, à son hôtel de la rue de Grenelle, où la société parisienne put contempler à l'aise ce barbare de génie qui préparait pour l'Europe un nouveau peuple, et pour l'histoire une ère inconnue de révolutions politiques.

Le souper fut suivi d'illuminations, de feux d'artifice dans le jardin, et d'une grande symphonie militaire, qui électrisa tellement le czar, qu'il saisit un tambour, avec lequel il accompagna vivement la musique française; ce que voyant le maréchal, il saisit, de son côté, des timballes, et en battit avec enthousiasme, aux applaudissements de l'assistance. Ce fut le sujet des entretiens de tout Paris le lendemain.

XXX

LA COUR DE SCEAUX.

La maréchale de Villars et sa compagnie faisaient aussi partie de la petite cour de Sceaux, devenue un foyer du bel esprit français, dans les dernières années de Louis XIV et sous la régence; mais cette affiliation tenait plutôt à l'affection spéciale du maréchal pour le duc du Maine, en souvenir du feu roi, qu'à la sympathie de la maréchale pour la duchesse Bénédicte de Bourbon; l'une trônant au château de Vaux, soutenue par la splendeur de la gloire et par l'éclat de la représentation; l'autre transformant, par la séduction d'un incomparable esprit, sa résidence de Sceaux en une sorte de Parnasse moderne, accessible à tous les lettrés; celle-ci ne semblant vouloir régner que sur les supériorités du talent, l'autre préférant la puissance de la beauté; l'une provoquant volontiers l'adulation de son mérite personnel, et rendant finement les armes au bel esprit d'autrui, témoin

son commerce de coquetterie avec Lamotte[1]; l'autre se contentant de l'adoration de ses charmes et du respect de sa considération, avantages précieux, qui avaient été comme les deux pivots de son existence. Une secrète rivalité s'élevait donc entre Vaux-Villars et Sceaux, malgré les apparences du vasselage.

Toutefois ces apparences trompaient le public et l'opinion, d'autant que le maréchal n'avait pas tardé à retomber dans une sorte de disgrâce auprès de la cour du Palais-Royal et de la duchesse de Berry, au Luxembourg. La fille du Régent n'avait pas craint maintes fois d'infliger des mortifications au maréchal, à propos de l'exercice de son autorité à l'égard de gens de haut parage qu'elle protégeait. Elle avait voulu lui imposer des ménagements que repoussait le caractère fier et jaloux du maréchal. Il est juste de dire que le Régent, malgré sa faiblesse pour sa fille, ne partagea point la passion dont elle fit preuve contre Villars. Il exigea des excuses de M. de Bauffremont, qui avait manqué de respect au vieux guerrier, mais il soutint ce dernier avec

[1] Voy. le IVe volume d'un charmant ouvrage, *Les cours galantes*, de M. Desnoiresterres, et *infra*, p. 181.

mollesse en d'autres cas, et pour peu que Villars y donnât prise.

Advenant donc la conspiration insensée de Cellamare (1718), et la catastrophe éclatante du duc et de la duchesse du Maine, Villars, à qui l'on avait fait l'attitude d'un mécontent, put appréhender de se voir enveloppé dans le malheur d'un prince qu'il aimait. Le bruit de l'arrestation possible du maréchal se répandit même à Paris, et le public en fut ému; mais le bon sens du Régent lui montra aisément les dangers d'un pareil acte d'autorité, et sa justice éclairée lui montra mieux encore l'absurdité des préventions qui s'élevaient contre le vainqueur de Denain et le pacificateur de Rastadt, qui ne conspira jamais.

Si l'on en croit Saint-Simon, Villars aurait été déconcerté par ces accusations, et il aurait dû au sang-froid de la maréchale de sortir avec honneur de cette crise. Ce qui est avéré, c'est que le Régent ne tarda point à lui rendre des témoignages de son estime; il se contenta d'exprimer des regrets sur l'esprit frondeur du maréchal, et l'horizon fut rasséréné pour longtemps à la rue de Grenelle, ainsi qu'au château de

Vaux; mais les relations entre Vaux-Villars et Sceaux, quoique alimentées à peu près par la même classe de personnages, demeurèrent froides et réservées. Nul ne contesta l'esprit charmant de la duchesse du Maine, mais son esprit politique ne laissa pas la même impression; elle avait compromis ses amis sans aucune apparence de bon sens et d'utilité.

Quant au crédit du maréchal de Villars, il ne reprit toute sa puissance qu'après la mort du duc d'Orléans et sous l'administration du duc de Bourbon. Seulement le maréchal s'appliqua dès lors, avec une rare intelligence, à conquérir un ascendant personnel sur l'esprit du jeune roi, ce qui lui réussit parfaitement, comme nous le verrons plus tard.

XXXI

VOLTAIRE.

C'est probablement à la cour de Sceaux que la maréchale de Villars a rencontré pour la première fois *le jeune Arouet, le petit Arouet*, comme on appelait Voltaire, en ce temps-là (1716-1717), où la duchesse du Maine excitait secrètement, dit-on, le poète adolescent à des compositions satiriques contre le Régent. Ces compositions, en quelque sorte avouées, en firent attribuer à l'auteur plus qu'il n'y en avait réellement à sa charge, et finirent par irriter le duc d'Orléans, si enclin d'ailleurs à la débonnaireté, en ces matières; si bien qu'elles valurent aux débuts poétiques d'Arouet les corrections sévères que l'on connaît.

Nous lisons dans Dangeau, sur le 13 mai 1716 : «Le petit Arouet, poète fort satirique «et fort imprudent, a été exilé. On l'envoie à «Tulle et il est déjà hors de Paris.» Ce lieu d'exil fut commué en celui de Sully-sur-Loire;

puis le poète obtint sa grâce. Mais, sur l'imputation d'une nouvelle satire, dont il était cette fois innocent, le *petit Arouet* fut mis à la Bastille. Il y put se justifier, et il y employa ses loisirs à mûrir le plan de *La Ligue,* qui fut plus tard *La Henriade.* Il avait franchi le pas de la célébrité, et, avec une meilleure conduite de son talent, on le revit discret et corrigé à la cour de Sceaux.

Peut-être ne fut-il présenté au maréchal et à la maréchale de Villars que chez le duc de Sully, proche allié d'Abel Servien, dont on connaît les attaches avec les Vendôme, chez qui Voltaire eut ses entrées de si bonne heure. Toujours est-il que, soit d'un côté soit de l'autre, la maréchale de Villars a dû connaître Arouet bien avant l'année 1718, qui est l'époque de la première représentation d'*Œdipe.* Dès ce temps-là Voltaire jouissait d'une réputation de talent et de précocité qui, jointe à sa taille élégante et à son aimable esprit, le faisait rechercher avec un égal empressement des belles dames et des hommes distingués, dans la grande société parisienne, et surtout dans les salons où brillait la maréchale, alors dans tout l'éclat de la maturité. C'est là, dans cette société brillante, élé-

gante, délicate, la fine fleur de la civilisation française, où Voltaire a pris ces allures et cette liberté de manières, qui, passant des façons dans la langue et le style, ont fait de lui l'un des premiers représentants de la meilleure compagnie de son siècle, et de l'esprit français lui-même, dans ce qu'il a de plus séduisant, de plus sympathique et de plus caractérisé.

Cependant une légende fort accréditée, malgré le ridicule dont elle est marquée, attribue, sur la foi d'un ouvrage, aujourd'hui reconnu pour apocryphe, une autre et singulière origine aux relations de Voltaire avec la maréchale de Villars.

Essayons de rétablir, à cet égard, la vérité des choses et des faits. La question n'est pas dépourvue d'intérêt littéraire.

XXXII

ŒDIPE.

Ces relations naquirent, a-t-on dit, à la première représentation d'*Œdipe*, en 1718. Je passe ici la parole au dernier et plus autorisé narrateur de cette historiette[1].

« Arouet, dit-il, par une pasquinade que « n'excuse ni n'explique son jeune âge, s'avisa « de vouloir porter la queue du grand prêtre, « dans une scène où ce même grand prêtre ne « devait pas prêter à rire. Était-ce pour enlever « à toutes les témérités de la pièce une gravité, « une conséquence dont il se sentait alarmé, ou « bien se souciait-il aussi peu qu'il le dit du « succès de sa pièce? Ce qu'il y a de certain, « c'est qu'il jouait là un jeu à la faire tomber. « La maréchale de Villars, ayant aperçu ce « manège de sa loge, crut à une cabale, et de-

[1] Gustave Desnoiresterres, *La jeunesse de Voltaire*, 2e édition, p. 144.

« manda quel était ce jeune homme dont l'in-
« tention ne paraissait que trop manifeste. Son
« étonnement fut grand quand on lui répondit
« que c'était l'auteur lui-même. Le contraste
« entre tant d'étourderie et un talent si remar-
« quable, où le philosophe le disputait au poète,
« émerveilla la maréchale, qui voulut le con-
« naître, et lui fit le plus charmant accueil. Ce
« fut là l'origine d'une intimité dont les avan-
« tages ne furent pas sans épines. »

A cela je réponds : 1° Que cette histoire singulière est uniquement fondée sur la croyance, naguère assez répandue, qu'un opuscule ayant pour titre : *Commentaire historique, etc.*, où l'aventure est en effet racontée, était sorti de la plume de Voltaire. Mais M. Beuchot a victorieusement réfuté cette erreur, et l'intelligent Wagnière, le serviteur judicieux de Voltaire, avait déjà montré l'absurdité de l'histoire elle-même. 2° Je réponds enfin que les relations de Voltaire avec les Villars remontent, par des dates authentiques, à une époque bien antérieure à la première représentation d'*Œdipe.*

La seule chose assurée, c'est l'intérêt que prenait la maréchale de Villars à cette première

représentation, intérêt fondé, on peut le croire, sur celui qu'inspirait Voltaire lui-même. Les lectures des premiers ouvrages du jeune Arouet, dans les salons du Temple, de Sceaux, de Maisons et de Sully, avaient produit une sensation extraordinaire, accrue encore par la hardiesse politique du poète, qui avait été déjà punie de l'exil et de la Bastille. On se communiquait dès lors des fragments de *La Ligue* (*La Henriade*), qui excitaient un véritable enthousiasme.

« Le poème de *La Ligue*, dit l'avocat Marais, « composé par Arouet, dont on a tant parlé, « se vend en secret; je l'ai lu, c'est un ouvrage « merveilleux, un chef-d'œuvre d'esprit, beau « comme Virgile; et voilà notre langue en pos« session du poème épique, comme des autres « poésies. Il n'y a qu'à la savoir parler, on y trouve « tout. On ne sait où Arouet en a pu tant ap« prendre. C'est comme une inspiration. Quel « abîme de l'esprit humain! Ce qui surprend, « c'est que tout y est sage, réglé, plein de mœurs; « on n'y voit ni vivacités ni brillants, et ce n'est « partout qu'élégance, correction, tours ingé« nieux, qui sentent le génie d'un homme con« sommé, et nullement le jeune homme. » Telle

était, alors, l'opinion du public lettré à l'endroit de Voltaire.

Saint-Simon seul accueillit avec un suprême dédain ce bruit de gloire qui ne venait que de l'esprit, et qui n'avait pour objet ni les distinctions de la cour ni la pairie.

Nous lisons dans Dangeau, 30 novembre 1718: « Les comédiens français, qui jouent tous les « mercredis sur le théâtre de l'Opéra, y jouèrent « *Œdipe*, où il y avait un monde prodigieux. « Madame y était dans sa loge avec M. le duc « d'Orléans. Mme la duchesse de Berry n'y était « point, parce qu'elle l'avoit vu il n'y a que « deux jours. »

Et en effet, sur le 28 novembre 1718, Dangeau dit que la duchesse de Berry est allée voir jouer *Œdipe* à la comédie française.

Enfin, sur le samedi, 11 février suivant, Dangeau nous apprend qu'on voulut montrer *Œdipe* au jeune roi de dix ans, et que la pièce fut jouée à la cour avec un grand apparat et d'unanimes applaudissements. Il arriva même quelques accidents à cette représentation, où une trop grande foule d'invités afflua.

Quand on songe aux nouveautés, aux har-

diesses, dont cette pièce est remplie, on a peine à s'expliquer cet enthousiasme de la cour; c'est un signe de l'époque. Le petit-fils de Louis XIV applaudissait à Philoctète, disant d'Hercule :

Qu'eussé-je été sans lui? Rien que le fils d'un roi.

Les préparatifs de la représentation d'*Œdipe* ont passionné la société contemporaine : les comédiens ne voulant pas se charger d'offrir au public une tragédie tout antique, où le mot d'amour n'était pas même prononcé, et les salons tenant, au contraire, à ce que l'ouvrage de Sophocle ne fût pas dénaturé, ce qui était aussi le vœu de l'auteur. Mais celui-ci fut obligé de faire des concessions. Voltaire nous l'apprend dans une épître à la duchesse du Maine. « Votre Al« tesse se souvient, dit-il, que j'eus l'honneur « de lire *Œdipe* devant elle. Le drame de So« phocle ne fut assurément pas condamné à ce « tribunal; mais vous et M. le cardinal de Po« lignac, et M. de Malézieu, et tout ce qui « composait votre cour, vous blamâtes universel« lement et avec très grande raison, d'avoir pro« noncé le mot d'*amour* dans un ouvrage où « Sophocle avait si bien réussi, sans ce malheu-

« reux ornement étranger. Et ce qui seul avait « fait recevoir ma pièce fut précisément le seul « défaut que vous condamnâtes. »

La société de la maréchale de Villars était du parti de Voltaire contre les comédiens, et il lui en revient de l'honneur. Ce n'est donc pas un incident de la représentation qui a introduit Arouet dans ce monde choisi, où il était caressé, fêté, flatté, depuis longtemps, lorsque sonna l'année 1718.

C'est dans cette société que fut composée la pièce suivante, qui a sa place dans le Chansonnier de Maurepas[1], sous la date de 1718 :

Apollon prit un jour
Du goût pour la Folie :
Déesse, lui dit-il, j'ai pour vous de l'amour,
« Et moi je vous trouve joli (*sic*)[2],
« Répliqua-t-elle. Allons, que l'hymen nous engage. »
Sans la folie eût-on connu le mariage?
Grossesse vint au bout de quelque temps.....
Je veux, dit Apollon,
Que cet enfant prime au sacré vallon,

[1] Édit. de Quantin, t. III, p. 105.

[2] C'est-à-dire : *A mon gré*. Ancienne acception usitée au XVIIe siècle. Voy. Tallemant des Réaux.

Qu'il surpasse, dès sa naissance,
Poètes présents et passés.....
Je veux qu'il ait mon air, mes traits, ma ressemblance
Dit la Folie,.....
Leurs querelles bientôt se virent terminées.....
Le grand maître des destinées
De chacun remplit le souhait,
La Folie, au Parnasse, accoucha d'Arouet[1].

[1] Au mois de mai 1716, le jeune Arouet fut exilé à Tulles. Mais son père obtint que cet exil fût transféré à Sully-sur-Loire. (Voy. Beuchot, *Œuvres de Voltaire*, t. I, p. 128, note 3.) C'est probablement à cette époque qu'il a connu les familles de Maisons et de Villars.

On lit dans l'approbation donnée à l'impression d'*Œdipe*, que « le public, à la représentation de cette « pièce, s'est promis un digne successeur de Corneille « et de Racine, et que la lecture ne rabattra rien de ces « espérances. » — Signé : Houdar de Lamotte. — 2 décembre 1718.

XXXIII

PASSION DE VOLTAIRE.

Quoi qu'il en soit, Voltaire, admis dans cette compagnie, conçut pour la maréchale de Villars une passion, « la première, dit Condorcet, et la « plus sérieuse qu'il eût éprouvée. Elle ne fut « pas heureuse, et l'enleva pendant assez long- « temps à l'étude, qui était déjà son premier « besoin ; il n'en parla jamais, depuis, qu'avec le « sentiment du regret et presque du remords, « mais toujours avec l'expression d'une affection « profonde pour celle qui en fut l'objet. »

La beauté de la maréchale était soutenue par une coquetterie froide, digne et polie. Elle engageait les hommages, tout en les maintenant dans d'étroites limites. Femme de tête, même en politique, comme elle le prouva dans mainte circonstance, elle appuya vivement, dans la question d'*Œdipe*, l'opinion du jeune poète, et ne lui ménagea ni les encouragements ni les applaudissements. Son influence et son appro-

bation ne furent donc point étrangères au succès de la pièce. Le faubourg Saint-Germain, alors en construction, essayait son influence littéraire, comme par héritage de la grande Mademoiselle, qui avait tenu célèbre assemblée naguère au Luxembourg; de Mme de Longueville, qui avait passé sa florissante jeunesse à l'hôtel de M. le Prince, dont la terrasse est aujourd'hui occupée par l'Odéon, et de Mme de Lafayette, dont on peut voir encore la belle demeure au coin de la rue de Vaugirard et de la rue Férou. La duchesse du Maine habitait alors l'Arsenal.

L'hôtel d'Estrées, rue de Tournon, l'hôtel de Villars, rue de Grenelle, l'hôtel de Varangeville, l'hôtel de Conti, tous deux rue Saint-Dominique, et l'hôtel du président de Maisons, rue de l'Université, donnaient, au début du siècle, le ton aux beaux esprits, relevant en quelque sorte eux-mêmes de la petite cour de la duchesse du Maine. Le jeune Arouet était l'idole de ces brillants salons, où il recherchait le patronage réservé de Fontenelle. L'influence du palais du Temple et des Vendôme s'y faisait aussi sentir, quoique avec des teintes adoucies.

Voltaire était reçu dans la même intimité

à Maisons qu'à Villars, qu'à Sully. Il fut malade et fort soigné au château de Maisons, dont la Présidente, esprit fort elle-même, faisait si volontiers les honneurs à Voltaire. Une des lettres du poète atteste les bontés dont il fut l'objet pendant la maladie dont il s'agit. Il était à Maisons, à l'époque connue de l'incendie du château, et le feu paraît même être parti de sa chambre. Cette attache de Maisons resserrait, à son grand contentement, ses relations avec le salon du maréchal, lequel, comme on sait, aimait beaucoup sa belle-sœur.

Épris sérieusement, mais discrètement, de la maréchale de Villars, Voltaire confiait le secret de sa passion à la marquise de Mimeure, épouse spirituelle d'un des meilleurs officiers généraux du maréchal, une des habituées du salon du vieux guerrier, femme aimable et que je soupçonne d'avoir approché du premier rôle, avec Voltaire, après avoir commencé par le second, celui de simple confidente. Il est certain qu'elle entretenait, qu'elle excitait même chez le poète une sorte de ressentiment, au sujet des froideurs calculées de la maréchale. Elle raillait Voltaire de la constance de ses feux,

et ce dernier semblait en éprouver quelque honte, à l'égard de Mme de Mimeure. En 1717, qu'on se souvienne de la date, Voltaire écrivait à celle-ci : « On ne peut vaincre sa destinée. « Je comptais, Madame, ne quitter la solitude « délicieuse où je suis, que pour aller à Sully. « Mais M. le duc et Mme la duchesse de Sully « vont à Villars, et me voilà malgré moi dans « la nécessité de les y aller trouver. On a su me « déterrer dans mon ermitage, pour me prier « d'aller à Villars, mais on ne m'y fera point « perdre mon repos. Je porte à présent un « manteau de philosophe, dont je ne me dé- « ferai pour rien au monde..... Je vous prie « de m'envoyer le petit emplâtre que vous « m'avez promis, pour le bouton qui m'est venu « sur l'œil. Surtout ne croyez point que ce soit « coquetterie, et que je veuille paraître à Villars « avec un désagrément de moins. Mes yeux com- « mencent à ne me plus intéresser, qu'autant « que je m'en sers pour lire et pour vous écrire. « Je ne crains plus même les yeux de personne, « et le poème de Henri IV et mon amitié pour « vous sont les seuls sentiments vifs que je me « connaisse. »

Une autre fois Voltaire, piqué au jeu, écrit à la marquise (1717) : « Je vais demain à Villars : « je regrette infiniment la campagne que je « quitte, et ne crains guère celle où je vais. « Vous vous moquez de ma présomption, Ma- « dame, et vous me croyez d'autant plus faible, « que je me crois raisonnable. Nous verrons qui « aura raison de nous deux. Je vous réponds par « avance que, si je remporte la victoire, je n'en « serai pas fort enorgueilli. Je vous remercie de « ce que vous m'avez envoyé pour mon œil : « c'est actuellement le seul remède dont j'aie « besoin; car soyez bien sûre que je suis guéri « pour jamais du mal que vous craigniez pour « moi; vous me faites sentir que l'amitié est d'un « prix plus estimable mille fois que l'amour. Il « me semble même que je ne suis point fait du « tout pour les passions. Je trouve qu'il y a en « moi du ridicule à aimer, et j'en trouverais en- « core davantage dans celles qui m'aimeraient. « Voilà qui est fait, j'y renonce pour la vie. »

Les serments d'amoureux, serments de toute sorte, on sait comme on les tient; et c'est ainsi que Voltaire a tenu ceux qu'il se faisait à lui-même, à l'endroit de la maréchale, et qu'il ex-

primait à Mme de Mimeure en style si énergique. Il est retourné bien souvent à Villars, et toujours profondément ému à la vue de cette belle dame que flattait son hommage, sans qu'elle voulût le payer d'un autre retour que celui d'une politesse affectueuse, mais contenue.

Voltaire mérita même l'estime spéciale de la maréchale, par l'observation rigoureuse de toutes les convenances à son égard, et l'amour-propre du poète amoureux fut si bien ménagé par l'habile femme, qu'elle n'eut qu'à se louer de lui en toute occasion. Voltaire fut un des fidèles de la société de Vaux et resta l'ami de la famille de Villars jusqu'à sa mort.

XXXIV

LE CHÂTEAU DE VAUX.

Le château de Vaux fait partie de la commune de Maincy; on y arrive de Melun, par une route charmante, en 40 minutes de marche de voiture. Il a été bâti sur l'emplacement d'un vieux château qu'on nommait jadis Vaux-le-Vicomte; qu'on appela Vaux-le-Villars, après que le maréchal l'eut acquis du petit-fils de Fouquet, et qui reçut le nom de Vaux-Praslin, après que le fils du maréchal l'eut vendu au duc de Praslin, alors ministre de la marine et des affaires étrangères, sous l'administration du duc de Choiseul. Il a repris aujourd'hui son ancien nom de Vaux-le-Vicomte. Le site en est heureux, la vue très belle, le voisinage fort agréable; les eaux et les bois en rendent la situation propice à un séjour seigneurial.

Une grille monumentale en ouvre l'entrée, en laissant planer la vue sur l'ensemble des constructions et des parterres d'avenue, dont

l'harmonie est du plus heureux effet. Cette grille donne accès dans une première cour de belle proportion, bordée à droite et à gauche par des pavillons et des portiques conduisant aux communs du château, et guidant les yeux sur le château lui-même dont ils forment comme deux ailes détachées, à travers lesquelles se déploient des tapis de verdure, des jets d'eau, des ornements du meilleur goût. La seconde cour est bornée par les fossés du château remplis d'une eau vive et abondante, qu'on traverse sur un pont d'un style noble et élégant.

Une seconde grille de plus bel aspect donne entrée dans cette magnifique cour d'honneur qui mène le voyageur au pied d'un perron assez élevé, distribué en plusieurs repos, et dont la montée fait pénétrer dans le château par une porte de riche architecture, soutenant un fronton qui décore le pavillon central du château. C'est une maison royale où vous pénétrez par un vaste vestibule, ouvrant sur une magnifique rotonde surmontée d'un dôme majestueux; on l'appelle la salle des gardes; elle prend jour sur d'immenses parterres, prolongés jusqu'à un château d'eau, adossé à une colline qui

borne l'horizon de ce côté, et que l'on gravit par des perrons grandioses autant que gracieux; le tout accompagné de bassins, de pièces d'eau, et jadis peuplé d'un monde de statues ou d'objets de curiosité, et encadré dans un parc de cinq à six cents arpents, fermé de murs, comme un jardin.

Le château est un des beaux ouvrages d'architecture du XVIIe siècle. Il est, à l'extérieur, du plus beau style et du plus grand goût. La vue en est ravissante, de quelque côté que se place le spectateur. C'est un des plus remarquables monuments de l'art français.

Après qu'il eut épuisé ses fantaisies à Saint-Mandé, pour s'y créer une résidence de luxe auprès du château de Vincennes, Fouquet avait dirigé du côté de Fontainebleau, près d'une autre résidence royale, sa passion pour les constructions monumentales. Le fastueux manoir de Vaux, en son état actuel, ne donne qu'une faible idée de ce qu'il fut dans sa splendeur primitive. Inspiré par le génie de l'art autant que par celui de la prodigalité, le surintendant rasa trois villages, aplanit des montagnes, et mit à contribution tous les talents pour embel-

lir sa demeure. Le célèbre architecte Levau éleva le château, Le Nôtre dessina le parc, les parterres et les jardins, que Puget, Anguier et leurs élèves embellirent de leurs ouvrages, sans parler des sculptures antiques que la curiosité y vint accumuler. Lebrun couvrit les plafonds et les panneaux de ses peintures, et les Gobelins naissants furent occupés à y étaler leurs plus riches tentures de haute lisse. Dix-huit cents ouvriers travaillèrent pendant plusieurs années à cette construction féerique, dont la merveille était si éblouissante que Fouquet lui-même dut s'appliquer plusieurs fois à en dissimuler l'éclat accusateur, qui révélait trop ouvertement ses coupables dilapidations[1].

Ce que Fouquet a dépensé à Vaux est difficile à calculer. On ne saurait pourtant l'évaluer à moins de trente millions de notre monnaie actuelle. Le malheureux provoquait aveuglément par ses folies une disgrâce à laquelle tout

[1] Voyez Chéruel, *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, 1862, 2 vol. in-8°; P. Clément, *Histoire de Colbert*, etc.; Grésy, *Château de Vaux-le-Vicomte*, Melun, 1861, in-8° de 26 pages, extrait des *Archives de l'art français*, t. VI; *Monuments de Seine-et-Marne*, 1845, in-f°.

le monde sembla conspirer, bien que plus tard un retour d'opinion se soit manifesté à son égard. Le célèbre Vattel avait été l'intendant de Vaux, et il est avéré par le procès, que Fouquet, pour la dépense de cette maison, donnait à son intendant environ quatre millions par an, monnaie du temps. La dépense pour les domestiques s'élevait à 371,000 livres. La collation seule offerte à Louis XIV coûta 120,000 livres. La dépense du fontainier était excessive: les eaux de Vaux-le-Vicomte avaient devancé celles de Versailles. On n'estime pas à moins de cent cinquante, le nombre des jets d'eau qui jaillissaient dans le parc et dans les parterres, pour retomber en nappes dans des centaines de vasques, ou pour être rejetés par une foule de mascarons, et se perdre en grandes et petites cascades, soit dans des grottes et bassins, ou bien remonter en gerbes pour couronner la terrasse et l'amphithéâtre. Lorsque le duc de Villars, après la mort de la maréchale sa mère, voulut mettre un terme à l'entretien ruineux de ces eaux, il vendit le plomb provenant des conduites souterraines au prix de 490,000 livres. Le maréchal de Villars n'ayant pas les ressources

financières de Fouquet, avait remplacé par une sorte de faste militaire le luxe artistique et la représentation opulente de Fouquet. Il avait un capitaine des gardes, une escorte brillante, un capitaine du château, des écuyers qui assistaient pour lui aux exercices de la paroisse de Maincy; et la maréchale avait des demoiselles d'honneur, comme une princesse du sang. Louis XIV, qui n'avait pas voulu élever Villars à la dignité de connétable, lui avait accordé ces distinctions honorifiques, en souvenir de ses services et de ses grands commandements.

A droite et à gauche de la rotonde dont nous avons parlé, se déployaient les salons et appartements du château. Le rez-de-chaussée paraît avoir été réservé à la représentation, sauf une magnifique chambre à coucher avec alcôve et balustrade dorée, qui était destinée à Louis XIV, dans la célèbre fête de 1661, mais où le roi ne voulut pas coucher, et qu'on a néanmoins continué à nommer la chambre de Louis XIV, à côté de laquelle les Praslin avaient établi une riche bibliothèque d'acajou.

Le maréchal de Villars a dû coucher cependant au rez-de-chaussée, à l'extrémité de l'aile

droite du château. Le mobilier de Fouquet avait disparu à cette époque. On en peut rétablir la consistance par l'inventaire de la confiscation déposé aux archives de Versailles. Un nombre considérable de statues et d'objets d'art ou curiosités du château de Vaux ont décoré plus tard, et décorent encore le parc ou le château de Versailles[1]. Mais les plafonds de Lebrun se peuvent admirer encore aujourd'hui au château de Vaux, dont le propriétaire actuel, M. Sommier, s'applique à raviver l'ancien lustre avec un goût judicieux, et dans la mesure du possible.

A l'extrémité de l'aile gauche, dans un cabinet qui a dû être celui de la maréchale de Villars, on peut admirer encore, encadrée dans les lambris, une magnifique toile de Jean-Baptiste Vanloo. C'est le portrait de la maréchale. Elle y est représentée de grandeur naturelle et en pied, entourée d'emblèmes et d'attributs mythologiques, entre autres de l'oiseau de Junon. Elle est dans tout l'éclat de sa beauté,

[1] Voyez-en le détail curieux et généralement ignoré, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, 7e année, mars-avril 1880, p. 41 et suiv., travail fait sur pièces authentiques.

une cithare dans les mains, et paraissant vouloir inspirer le goût des arts à un bel adolescent, son fils, debout à côté d'elle, en costume et attributs d'Apollon. C'est probablement le seul portrait en grand qui existe de la maréchale. Son regard est à demi voilé, l'expression est ravissante, et l'on songe involontairement aux jalousies du maréchal, en contemplant ce tableau qui est d'un grand effet.

On se demande, en visitant aujourd'hui le château de Vaux, dont les opulents possesseur font les honneurs avec une grâce parfaite, comment s'y pouvaient héberger les nombreuses compagnies que le maréchal et la maréchale de Villars entraînaient après eux, dans cette résidence princière. On se demande surtout comment ont pu se loger les milliers d'invités de toute condition que Fouquet a conviés à la fête célèbre offerte, en 1661, à Louis XIV. Il ne faut pas, à cet égard, juger des habitudes du XVIIe siècle par celles de notre temps, et nous en avons la preuve dans un monument irrécusable. Qui ne connaît les *Plaisirs de l'île enchantée*, dont nous devons la description à Molière, et les *divertissements* que Louis XIV

offrit à sa cour à cette occasion, en 1664? Le château de Versailles, où la fête se passa, était loin d'avoir, à cette époque, les dimensions que lui donna plus tard le grand roi. C'était alors un château exigu, dont le dessin et les proportions nous ont été conservés par Israël Silvestre, et la cour était bien plus à son aise à Saint-Germain, qu'elle ne pouvait l'être dans le triste château construit par Louis XIII.

Cependant Louis XIV, ayant choisi Versailles pour le théâtre de ces *divertissements*, qui devaient trouver une place dans l'histoire de son règne, autant par leur magnificence que par le concours des lettres et des arts, y put entasser six à sept cents invités, qui se logèrent comme ils purent, pendant les trois journées de la fête, dans un lieu où cent personnes auraient été fort à l'étroit, à tout autre moment. Mme de Sévigné, renseignée par Bussy, qui était de la partie, mandait à Olivier d'Ormesson que tous les courtisans étaient enragés d'impatience, car le roi ne prenait d'eux aucun souci, et que MM. de Guise, d'Elbeuf, etc., avaient à peine un trou pour se mettre à couvert. (V. *Molière*, Hachette, IV, 108.)

Ainsi durent faire évidemment un grand nombre des invités de Fouquet, qui peut-être n'étaient conviés qu'au plaisir de la promenade dans le parc, pour voir jouer les eaux, comme nous allons aujourd'hui nous en donner la récréation à Versailles, à certains jours. D'autres ont pu prendre gîte dans les hangars des ouvriers, ou dans le village de Maincy, sans compter ceux qui ont trouvé un abri dans les greniers ou dans les communs. Le reste se tirait d'affaire comme il pouvait, fort honoré d'avoir reçu seulement une carte d'invitation. La tradition porte que Fouquet avait établi des tentes dans les premières cours, pour recevoir bon nombre de ses hôtes.

Quant aux invités du maréchal, et surtout de la maréchale de Villars, pendant son veuvage, ils n'atteignirent jamais les proportions des invités de Fouquet, ni celles des invitations de 1664, à Versailles. Mais, dans cette limite même, il y a lieu de constater la différence des usages de ce temps, où l'on campait plutôt qu'on ne logeait dans les châteaux; et la différence est bien autre encore si l'on remonte au moyen âge, où le confortable des temps

modernes était complètement inconnu. La politesse de l'esprit surpassait de beaucoup, au XVIIe siècle, la délicatesse matérielle des habitudes et des mœurs.

Les assemblées de Vaux-Villars étaient charmantes. La maréchale y conviait la meilleure et la plus aimable compagnie. Toutes les grandeurs de la France y étaient appelées, celles des lettres autant que celles de la naissance et des charges publiques, et la maréchale, ainsi que le héros son époux, en rendaient les honneurs avec une noblesse exquise, dont jamais la dignité ne compromit l'agrément. Les gens d'esprit, les délicats, les grands du monde, se partageaient, à vrai dire, entre la cour de Sceaux et les réunions de Vaux-Villars, chacune de ces sociétés ayant des attraits particuliers.

Comment le temps se passait-il à Vaux-Villars? Les divertissements y étaient très variés. On y jouait la comédie, et, si la maréchale n'y déployait pas la même habileté que la duchesse du Maine à Sceaux, elle avait d'autres grâces, d'autres enchantements, dont ses hôtes se montraient fort satisfaits. Avec moins de prétention au bel esprit, et plus de solidité dans

les exercices de l'intelligence, on trouvait à Vaux le plaisir des grandes réunions, militaires et politiques, et les avantages d'une magnifique hospitalité. Les ministres, les ambassadeurs, briguaient des invitations à Villars. Les princes et princesses de toute l'Europe y affluaient. Il en était tel bruit à la cour, que le jeune roi lui-même souhaita un jour d'y être reçu, et une grande cabale d'envieux s'organisa pour l'empêcher. Les conversations, les lectures, y étaient pleines d'intérêt, et la maréchale répandait un esprit supérieur et piquant sur toutes les matières en discussion. Il y avait, comme à Sceaux, des *nuits blanches*, mais avec un caractère particulier, dont Voltaire lui-même nous a laissé un ravissant crayon. A Sceaux, c'était le plus souvent un des conviés qui prenait à sa charge l'emploi de la nuit blanche, à la belle étoile, dans la saison convenable [1]. A Vaux, les maîtres du logis, groupant autour d'eux leur assemblée, n'abandonnaient à personne le soin des divertissements, et les inventions de l'esprit ou de la

[1] Voy. Dangeau, XV, page 289. « On ne sait point « encore qui a donné la dernière (nuit blanche), ni « celui qui doit la donner mercredi. »

galanterie, stimulées par leur ingénieuse impulsion, communiquaient à tous les invités une active et agréable participation à l'intérêt général de la soirée ou de la nuit[1].

[1] Saint-Simon, toujours malveillant, a beaucoup parlé des exactions de Villars, dans la guerre d'Allemagne, au moyen desquelles le maréchal aurait acquis la faculté de fournir à ses dépenses au château de Vaux. Mais il faut rabattre de ces dénigrements. La fortune de la maréchale était considérable, et les pensions de son époux ne l'étaient pas moins. Toutefois il est certain que Villars a dû tirer de gros bénéfices des contributions levées en 1703 et en 1704, selon les usages du temps, qui se sont, hélas! perpétués jusqu'à nos jours. Les mêmes usages autorisaient l'attribution au général en chef d'une part des sommes obtenues, et des produits des sauvegardes. Villars réglait compte à cet égard avec le roi, et l'on en trouve la preuve dans une lettre à Mme de Maintenon, que je regrette de ne pouvoir rapporter ici. (Voy. la collection de La Beaumelle, t. VII, p. 269.)

Je reviendrai plus tard sur la fortune des Villars.

XXXV

LES NUITS BLANCHES DE VILLARS.

Un jour, pendant que la colonie dormait, comme on dit, la grasse matinée, après avoir passé la moitié d'une claire nuit d'automne à discourir sur les beautés du ciel et sur les *Mondes* de Fontenelle, alors encore dans le brillant de leur succès, un phénomène surprenant apparut dans les cieux. Le soleil s'était levé rouge et sanglant, puis, dans son ascension, le disque parut se rétrécir, et sa couleur pâle et terne laissait les spectateurs confondus. Les visiteurs de Villars furent sur-le-champ réveillés par les serviteurs fort émus, et convoqués en conciliabule de bonnets de nuit, pour délibérer sur l'aventure. Après bien des questions et des discours, une voix proposa d'en référer à Fontenelle, et le jeune Arouet fut acclamé pour rédiger le message au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Une table, des plumes et l'encrier furent présentés à l'auteur d'*Œdipe*, et, séance

tenante, au milieu des agaceries et des chuchotements de la compagnie, Voltaire écrivit l'épître suivante :

« Les dames qui sont à Villars, Monsieur, se « sont gâtées par la lecture de vos *Mondes*. Il « vaudrait mieux que ce fût par vos *Églogues;* et « nous les verrions plus volontiers ici bergères « que philosophes. Elles mettent à observer les « astres un temps qu'elles pourraient beaucoup « mieux employer; et, comme leur goût décide « des nôtres, nous nous sommes tous faits phy- « siciens pour l'amour d'elles.

Le soir sur des lits de verdure,
Lits que de ses mains la nature,
Dans ces jardins délicieux,
Forma pour une autre aventure,
Nous brouillons tout l'ordre des cieux,
Nous prenons Vénus pour Mercure;
Car vous saurez qu'ici l'on n'a,
Pour examiner les planètes,
Au lieu de vos longues lunettes,
Que des lorgnettes d'opéra.

« Comme nous passons la nuit à observer les « étoiles, nous négligeons fort le soleil, à qui « nous ne rendons visite que lorsqu'il a fait les « deux tiers de son tour. Nous venons d'ap-

« prendre tout à l'heure qu'il a paru de couleur « de sang tout le matin; qu'ensuite, sans que l'air « fût obscurci d'aucun nuage, il a perdu sensi- « blement de sa lumière et de sa grandeur : « nous n'avons su cette nouvelle que sur les trois « heures du soir. Nous avons mis la tête à la fe- « nêtre, et nous avons pris le soleil pour la lune, « tant il était pâle. Nous ne doutons point que « vous n'ayez vu la même chose à Paris.

« C'est à vous que nous nous adressons, « Monsieur, comme à notre maître. Vous savez « rendre aimables les choses que beaucoup « d'autres philosophes rendent à peine intelli- « gibles; et la nature devait à la France et à « l'Europe un homme comme vous, vous cor- « riger les savants et pour donner aux ignorants « le goût des sciences.

Or dites-nous donc, Fontenelles,
Vous qui par un vol imprévu,
De Dédale prenant les ailes,
Dans les cieux avez parcouru
Tant de carrières immortelles,
Où saint Paul avant vous a vu
Force beautés surnaturelles,
Dont très prudemment il s'est tu,

Du soleil, par vous si connu,
Ne savez vous point de nouvelles?
Pourquoi, sur un char tout sanglant,
A-t-il commencé sa carrière?
Pourquoi perd-il, pâle et tremblant,
Et sa grandeur et sa lumière?
Que dira le Boulainvilliers
Sur ce terrible phénomène?
Va-t-il à des peuples entiers
Annoncer leur perte prochaine?
Verrons-nous des invasions,
Des Édits, des guerres sanglantes,
Quelques nouvelles Actions,
Ou le retranchement des rentes?
Jadis, quand vous étiez pasteur,
On vous eût vu sur la fougère,
A ce changement de couleur
Du dieu brillant qui nous éclaire,
Annoncer à votre bergère
Quelques changements dans son cœur;
Mais, depuis que votre Apollon
Voulut quitter sa bergerie
Pour Euclide et pour Varignon,
Et les rubans de Céladon
Pour l'astrolabe d'Uranie,
Vous ne parlez que le jargon
De calcul, de réfraction.
Or daignez un peu, je vous prie,
Si vous voulez parler raison,

Nous l'habiller en poésie;
Car sachez que, dans ce canton,
Un trait d'imagination
Vaut cent pages d'astronomie[1]. »

[1] La réponse de Fontenelle ne se fit pas attendre; malgré ses négligences, elle n'est pas inférieure au feu roulant d'esprit du jeune auteur d'*Œdipe*. Fut-elle lue en entier par les dames? Je l'ignore. La voici :

Vous dites donc, gens de village,
Que le soleil à l'horizon
Avoit assez mauvais visage.
Eh! bien, quelque subtil nuage
Vous avoit fait la trahison
De défigurer son image.
Il étoit là comme en prison
D'un air malade, mais je gage
Que le drôle, en son haut étage,
Ne craignoit pas la pamoison.
Vous n'en saurez pas davantage,
Et voici ma péroraison.
Adieu : votre jeune saison
A tout autre soin vous engage;
L'ignorance est son apanage,
Avec les plaisirs à foison,
Convenable et doux assemblage.
J'avourai bien, et j'en enrage,
Que le savoir et la raison
Ne sont aussi qu'un badinage,
Mais badinage de grison :
Il est des hochets pour tout âge.
Que, dans son brillant équipage,
Toujours de maison en maison

L'inquiet Phébus déménage :
Laissez-le en paix faire voyage,
Rabattez-vous sur le gazon.
Un gazon, canapé sauvage,
Des soucis de l'humain lignage
Est un puissant contrepoison.
Pour en avoir bien su l'usage,
On chante encore en vieux langage
Martin et l'adroite Alison.
Ce n'est pourtant pas que je doute
Qu'un beau jour qui sera bien noir,
Le pauvre soleil ne s'encroûte
En nous disant, Messieurs, bonsoir;
Cherchez, dans la céleste voûte,
Quelque autre qui vous fasse voir.
Pour moi j'en ai fait mon devoir,
Et moi-même ne vois plus goutte :
Encore un coup, Messieurs, bonsoir;
Et peut-être, en son désespoir,
Osera-t-il rimer en *oute*,
Si quelque déesse n'écoute.
Mais sur notre triste manoir
Combien de maux fera pleuvoir
Cette céleste banqueroute!
On allumera maint bougeoir
Mais qui n'aura pas grand pouvoir :
Tout sera pêle-mêle, et toute
Société sera dissoute,
Sans qu'on dise jusqu'au revoir.
Chacun de l'éternel dortoir
Enfilera bientôt la route,
Sans tester et sans laisser d'hoir;
Et ce que bien plus je redoute,
Chacun demandera l'absoute,
Et croira ne plus rien valoir.

XXXVI

ÉPÎTRE À LA MARÉCHALE.

Si ce jour-là, lecture faite de l'épître improvisée, la maréchale demeura aussi coquettement polie que de coutume pour le poète inspiré par elle, l'histoire ne le dit pas; mais on peut croire que les encouragements furent ménagés avec une parcimonie qui désolait Voltaire, à en juger par les vers que le poète adressa cette fois à la belle dame elle-même.

À Mme LA MARÉCHALE DE VILLARS.

1719.

Divinité que le ciel fit pour plaire,
Vous qu'il orna des charmes les plus doux,
Vous que l'Amour prend toujours pour sa mère,
Quoiqu'il sait bien que Mars est votre époux;
Qu'avec regret je me vois loin de vous!
Et quand Sully quittera ce rivage,
Où je devrais, solitaire et sauvage,
Loin de vos yeux vivre jusqu'au cercueil,
Qu'avec plaisir, peut-être trop peu sage,

J'irai chez vous, sur les bords de l'Ancueil,
Vous adresser mes vœux et mon hommage
C'est là que je dirai tout ce que vos beautés
Inspirent de tendresse à ma muse éperdue;
Les arbres de Villars en seront enchantés,
Mais vous n'en serez point émue.
N'importe, c'est assez pour moi de votre vue,
Et je suis trop heureux si jamais l'univers
Peut apprendre un jour dans mes vers
Combien pour vos amis vous êtes adorable,
Combien vous haïssez les manèges des cours,
Vos bontés, vos vertus, ce charme inexprimable,
Qui, comme dans vos yeux, règne en tous vos discours.
L'avenir, quelque jour, en lisant cet ouvrage,
Puisqu'il est fait pour vous, en chérira les traits :
Cet auteur, dira-t-on, qui peignit tant d'attraits,
N'eut jamais d'eux, pour son partage,
Que de petits soupers, où l'on buvait très frais,
Mais il mérita davantage.

Ce fut peut-être par compassion pour ces peines échappées du cœur, et, dans tous les cas, spirituellement et correctement exprimées, que l'aimable et fine maréchale, toujours gracieuse avec mesure, mais au fond pas inhumaine, et charmée des hommages d'un homme comme Voltaire, qu'elle voulut garder dans son servage, lui confia quelques emplois d'intimité, comme

d'écrire en son nom à différentes amies, et même d'adresser, à divers personnages des petits vers familiers, supposés venant de la maréchale; mais, hors de là, elle se tint constamment sur la réserve, n'outrepassant jamais ces légères privautés; et Voltaire comprit qu'il ne devait rien espérer au delà. Il avait aimé, soupiré, attendu, perdu beaucoup de temps. Il en prit son parti, et, sans chasser de son cœur une image qui lui fut toujours chère, il reprit sa liberté [1], ou du moins il se flatta de la reprendre.

[1] Je n'ai tenu aucun compte d'une grossière anecdote rapportée par Bachaumont et reproduite par Wagnière (I, p. 201), à propos d'un vers corrigé de la *Mariamne* de Voltaire. Ce conte absurde n'a pas d'autre origine que les oisivetés parfois graveleuses du café Procope, où le bon goût n'était pas toujours prédominant.

XXXVII

LE MARÉCHAL ET VOLTAIRE.

J'ignore si Villars eut connaissance de l'épître de Voltaire à la maréchale. Dans tous les cas, il n'en fut point jaloux, car il est à remarquer que la jalousie du maréchal ne fut jamais, même dans ses paroxysmes des premiers temps, qu'une jalousie *in abstracto;* soit fierté de sa part, soit manque d'objet précis, cette jalousie ne fut jamais individualisée. Les empressements visibles du jeune Arouet ne furent donc, en aucun temps, un sujet de crainte pour le maréchal, pas plus qu'un motif d'éloigner de sa demeure le brillant et hardi poète. Tout au contraire, le maréchal parut charmé que Voltaire se trouvât agréablement chez le duc de Villars; il entra même en commerce épistolaire avec Arouet, et conçut pour lui un sentiment particulier de bienveillance. Une épître familière de Voltaire au maréchal est assez connue, et le maréchal y répondit en une prose qui ne laisse

pas la plume gaillarde du soldat trop au-dessous du badinage de l'enfant du Parnasse.

Voici l'épître de Voltaire (1721).

Je me flattais de l'espérance
D'aller goûter quelque repos,
Dans votre maison de plaisance;
Mais *Vinache*[1] a ma confiance,
Et j'ai donné la préférence
Sur le plus grand de nos héros
Au plus grand charlatan de France.

Ce discours vous déplaira fort,
Et je confesse que j'ai tort
De parler du soin de ma vie
A celui qui n'eut d'autre envie
Que de chercher partout la mort.

Mais souffrez que je vous réponde,
Sans m'attirer votre courroux,
Que j'ai plus de raison que vous
De vouloir rester dans ce monde;
Car, si quelque coup de canon,
Dans vos beaux jours brillants de gloire,
Vous eût envoyé chez Pluton,
Voyez la consolation
Que vous auriez dans la nuit noire,

[1] Médecin fort connu.

Lorsque vous sauriez la façon
Dont vous aurait traité l'histoire !

Paris vous eût, premièrement,
Fait un service fort célèbre
En présence du parlement,
Et quelque prélat ignorant
Aurait prononcé hardiment
Une longue oraison funèbre
Qu'il n'eût pas faite assurément;
Puis, en vertueux capitaine,
On vous aurait proprement mis,
Dans l'église de Saint-Denis,
Entre Duguesclin et Turenne.

Mais si, quelque jour, moi chétif,
J'allais passer le noir esquif,
Je n'aurais qu'une vile bière.
Deux prêtres s'en iraient gaîment
Porter ma figure légère,
Et la loger mesquinement
Dans un recoin du cimetière.
Mes nièces, au lieu de prière,
Et mon janséniste de frère,
Riraient à mon enterrement;
Et j'aurais l'honneur seulement
Que quelque muse médisante
M'affublerait, pour monument,
D'une épitaphe impertinente.
Vous voyez donc très clairement

Qu'il est bon que je me conserve,
Pour être encore témoin longtemps
De tous les exploits éclatants
Que le seigneur Dieu vous réserve.

Il paraît qu'une page de *nouvelles de la ville* suivait cette épître enjouée. La page aux nouvelles n'est point arrivée jusqu'à nous, mais la réponse du maréchal s'est retrouvée chez un marchand d'autographes, et les curieux n'ont pas manqué de la recueillir. Sainte-Beuve en a, dans le temps, régalé ses lecteurs. C'est sur sa foi que nous en reproduisons la meilleure partie.

XXXVIII

LETTRE DU MARÉCHAL.

Le maréchal s'est cru obligé, en sa qualité d'académicien, de faire d'abord quelques frais de mythologie, pour répondre au jeune et déjà célèbre poète :

« Villars, le 28 mai 1722.

« Personne ne connaît mieux les champs « Élysées, et personne assurément ne peut s'at- « tendre à y être mieux reçu *que vous;* ainsi les « consolations que vous m'y faites espérer doivent « vous flatter plus que moi. Vous trouverez « d'abord Homère et Virgile qui viendront vous « en faire les honneurs et vous dire, avec un « sourire malicieux, que la joie qu'ils ont de vous « voir est intéressée, puisque, par quelques « années d'une plus longue vie, leur gloire aurait « été entièrement effacée. L'envie et les autres « passions se conservent en ces pays-là. Du « moins on dit que Didon s'enfuit dès qu'elle

« aperçoit Énée. Quoi qu'il en soit, n'y allons « que le plus tard que nous pourrons.

« Si vous m'en croyez, vous ne vous aban- « donnerez pas à Vinache, quoique ses discours « séduisants, l'art de réunir l'influence des sept « planètes avec les minéraux, et les sept parties « nobles du corps, et le besoin de trois ou « quatre javottes, donnent de l'admiration.

« Venez ici manger de bons potages, à des « heures réglées; ne faites que quatre repas par « jour, couchez-vous de bonne heure, ne cher- « chez ni papier, ni encre, ni biribi, ni lansque- « net, je vous permets le trictrac; deux mois « d'un pareil régime valent mieux que Vinache.

« Je vous rends mille grâces de vos nouvelles. « Le Marquis (*le jeune fils du maréchal*) a vu « avec douleur le théâtre fermé, et sur cela il « prend la résolution d'aller à son régiment. Ma « chaise de poste, qui le mènera à Paris samedi, « vous ramènera ici dimanche.

« Nous avons ouvert un nouveau théâtre; la « Marquise (*sa belle-fille*) l'a entrepris avec une « ardeur digne de ses père et mère. Elle s'est « chargée de mettre du rouge à deux soldats du « régiment du roi qui faisaient *Pauline* et *Strato-*

« *nice;* et, bien qu'ils en fussent plus couverts
« qu'un train de carrosse neuf, elle ne leur en
« trouvait pas assez. Mlle Ludière, qui est la mo-
« destie même, a été assez embarrassée à mettre
« des paniers sur les hanches de deux grena-
« diers......

« Nos nouvelles ne sont pas si intéressantes
« que les vôtres; une pauvre servante s'est prise
« de passion pour un jardinier. Sa mère, plus
« dragonne que Mme Dumay, et qui s'est mariée
« en secondes noces à Maincy, s'est opposée au
« mariage. Mme la maréchale s'en est mêlée; mais
« elle a mieux aimé gronder la mère que faciliter
« les noces par payer la dot, ce qui n'est pas de
« sa magnificence ordinaire.

« Benoît a eu la tête cassée par le cocher du
« Marquis en se disputant la conduite d'un
« panier de bouteilles de cidre; Raget a raisonné
« scientifiquement sur la blessure. Le curé de
« Maincy est interdit, parce qu'il ne parle pas
« bien de la Trinité.

« Voilà, mon grand poète, tout ce que je puis
« vous dire en mauvaise prose, pour vous re-
« mercier de vos vers. Je vous charge de mille
« compliments pour M. le duc et Mme la du-

« chesse de Sully, auxquels je souhaite une « bonne santé, qui leur permettra de venir faire « un tour ici. Il y a présentement bonne et « nombreuse compagnie, puisque nous sommes « vingt-deux à table; mais une grande partie s'en « va demain. »

Remarquons en passant que le maréchal ne se commettait point à donner autre chose à Voltaire qu'une chronique de village. Il eût pu s'échapper en nouvelles du grand monde. Elles abondaient en ce moment. La séparation du prince et de la princesse de Conti était l'objet de toutes les conversations. Une altercation scandaleuse entre deux duchesses, et Mesdames de Polignac et de Sabran, à un bal de l'Hôtel de ville[1], prêtait aussi beaucoup aux commentaires des salons; mais chez la maréchale de Villars régnait encore le bel usage de la cour de Louis XIV, où la dignité, la réserve et l'abstention de mal parler était la loi des gens bien élevés. Le maréchal eut d'ailleurs tiré Voltaire hors de son rôle en l'introduisant dans des

[1] Voyez les *Lettres de Madame,* édit. Jæglé, t. II, p. 357.

confidences qui touchaient à la cour ou à un certain monde. Le vieux guerrier donnait ainsi à ses invités l'exemple de l'observation des convenances et des pratiques de la bonne compagnie[1].

[1] Louis XIV, sur qui le maréchal se modelait si volontiers, avait horreur des mauvaises langues. Son aversion pour Bussy et pour ses imitateurs est bien connue. Quand il introduisit Mme de Saint-Simon dans la *maison* de Mme la duchesse de Berry, et qu'il en fit donner la nouvelle bienveillante au duc son époux, comme d'une rentrée en faveur, il ne put s'empêcher d'ajouter : « Et « dites-lui de retenir sa langue. » Molière faisait sa cour, en livrant au ridicule du mauvais ton les caquetages du salon de Célimène.

XXXIX

RÉSIGNATION DE VOLTAIRE.

En juillet 1723, Voltaire écrivait de Paris à Mme la présidente de Bernières :

« Je pars dans l'instant pour Villars, où je « vais me reposer quelques jours de toutes les « fatigues inutiles que je me suis données dans « ce pays-ci.

« Heureusement la seule négociation où j'aie « réussi est une affaire dont vous m'aviez chargé. « Vous pourrez avoir pour 400 francs tout au « plus, et probablement pour 100 écus, la petite « loge que vous demandez pendant l'hiver. J'ai « promis de faire un opéra pour pot de vin. Si « je suis sifflé, il ne faudra s'en prendre qu'à « vous . . . . . »

Et, après quelques nouvelles du temps, Voltaire termine ainsi sa spirituelle dépêche : « Adieu ; je vous assure que Villars ne m'em- « pêchera pas de regretter (le château de) La « Rivière. »

Voltaire n'oublia jamais les bontés du maréchal à son égard. On sait comment il en a parlé, trente ans plus tard, dans *Le Siècle de Louis XIV*. A l'époque même dont il s'agit, où *La Henriade* n'était point librement en circulation, mais courait les salons en manuscrit, le jeune Arouet avait mis dans la bouche de saint Louis, initiant Henri IV aux destinées de sa race, des vers que tout le monde répétait alors, et, faut-il l'avouer, que nous trouvions fort beaux encore dans nos collèges, en ma jeunesse :

> Regardez dans Denain l'audacieux Villars
> Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars :

et le reste.

Aucun contemporain n'a trouvé dans ces vers le reflet de l'adoration de Voltaire pour la maréchale de Villars. Ils étaient le fidèle écho de cette opinion publique, manifestée avec tant d'éclat à une représentation d'Armide, où la Victoire cherchant le Vainqueur, pour le couronner, toute la salle cria : Villars, Villars ! et lui décerna une ovation spontanée qui s'est

renouvelée plus tard pour le maréchal de Saxe, après Fontenoy; ovation qui, du reste, en ce pays, n'empêche point des avanies comme celle du bal masqué de l'Opéra[1].

[1] Le séjour de Vaux parut plus tard onéreux à la maréchale, quand elle n'eut plus, en sus de son revenu, le supplément des pensions de son époux. C'est alors qu'elle acheta une jolie maison à Athis, où elle recevait, avec moins d'embarras, belle et bonne compagnie. Elle y donnait à souper à la société parisienne, gardant néanmoins jusqu'à sa mort le château de Vaux, qui lui était dotal. Les réunions d'Athis, plus restreintes, eurent aussi quelque célébrité. M[lle] de Clermont s'y plaisait beaucoup. M. de Serre a possédé Athis.

XL

LES COUPS DE BÂTON ET LA BASTILLE.

Tant que Voltaire est resté en France, il a été un des visiteurs assidus du château de Vaux. Ses relations avec le maréchal ont toujours été celles d'un respect affectueux, très affectueux; et, lorsque le poète fut si odieusement outragé par le chevalier de Rohan, le maréchal ne dissimula point l'indignation qu'il en éprouvait. Il a même laissé un curieux témoignage de son opinion sur cette affaire, à l'égard de laquelle il a donné peut-être la note vraie que doit en garder l'histoire : note remarquable par l'honnête liberté qu'elle respire. On me permettra de la reproduire ici de ses *Mémoires*.

«En avril 1726, dit-il, Voltaire fut mis à la
«Bastille, séjour qui ne lui était pas inconnu.
«C'était un jeune homme qui, dès l'âge de
«18 ans, se trouva le plus grand poète de son
«temps..... Comme ce grand feu d'esprit

« n'est pas toujours, dans la jeunesse, accom-
« pagné de prudence, celui-ci était un grand
« poète et fort étourdi.

« Il s'était pris de querelle chez la Lecou-
« vreur.... avec le chevalier de Rohan. Sur
« des propos très offensants, celui-ci lui montra
« sa canne. Voltaire voulut mettre l'épée à la
« main. Le chevalier, fort incommodé d'une
« chute, qui ne lui permettait pas d'être spadas-
« sin, prit le parti de faire donner, en plein
« jour, des coups de bâton à Voltaire, lequel, au
« lieu de prendre la voie de la justice, estima
« la vengeance plus noble par les armes. On
« prétend qu'il la chercha trop indiscrètement.
« Le cardinal de Rohan demanda à M. le duc de
« faire mettre Voltaire à la Bastille. L'ordre en
« fut donné, exécuté, et le malheureux poète,
« après avoir été battu, fut encore emprisonné.
« Le public, disposé à tout blâmer, trouva, pour
« cette fois, avec raison, que tout le monde
« avait tort : Voltaire, d'avoir offensé le chevalier
« de Rohan; celui-ci, d'avoir osé commettre un
« crime digne de mort en faisant battre un ci-
« toyen; le gouvernement, de n'avoir pas puni
« la notoriété d'une si mauvaise action, et d'avoir

« fait mettre le battu à la Bastille pour tran-
« quilliser le batteur. »

Remarquons ici les progrès des idées et de la sociabilité. Le maréchal de Villars s'indigne, au XVIIIe siècle, du procédé de M. de Rohan. Cent ans avant, ce procédé était usuel chez les grands seigneurs de l'époque. Il y avait des donneurs d'étrivières, à titre d'office, parmi les domestiques du duc d'Épernon, et Bautru dut passer par là, sans se plaindre [1].

Les sentiments que Voltaire professa pour le maréchal se retrouvent dans une pièce de vers, composée à l'occasion de la campagne de 1734, où Villars fournit ses derniers combats et recueillit ses derniers lauriers. Ces sentiments s'étaient reportés sur le fils du maréchal, le duc de Villars, qui, de son côté, eut toujours de l'attachement pour Voltaire, et lui rendit plus d'une visite aux Délices. Il avait joué la comédie à Vaux, dans sa jeunesse, et peut-être avec Voltaire. Il lui en resta la passion du théâtre de société. Un jour qu'il avait joué Gen-

[1] Voyez Tallemant des Réaux, édit. Paris, t. II, p. 317.

giskan devant le patriarche de Ferney, comme il sollicitait le jugement approbatif de ce dernier, Voltaire lui répondit : « Monseigneur, vous avez « joué comme un duc et pair. »

Nous n'avons pas oublié que la maréchale, avant de partir pour son voyage de Provence, avait pris congé de la société parisienne chez M[me] de Lambert, qui, en guise d'adieu, donna un bal de jour en l'honneur des Villars. Nos lecteurs nous sauront gré, je pense, de nous arrêter un moment pour leur faire connaître cet autre salon, qui eut aussi l'avantage d'être fort recherché, et auquel les lettres françaises sont même redevables de quelque gloire.

XLI

LE SALON DE Mme DE LAMBERT.

Il n'y avait point de *nuits blanches* chez Mme de Lambert. Le jeu et les soupers étaient bannis de ce salon célèbre où brilla une société qui fit transition entre le XVIIe et le XVIIIe siècle; la santé de Mme de Lambert et la régularité de ses habitudes avaient imposé aux réunions qu'elle présidait et dont elle faisait le charme, une direction différente des réunions de Sceaux et de Vaux-Villars, bien que le personnel qui les composait eût beaucoup d'affinité. L'esprit tenait partout une grande place, la galanterie y régnait dans les manières, comme un raffinement de politesse, mais ni l'un ni l'autre n'y tenaient lieu de repos et de sommeil, comme à Sceaux et quelquefois à Villars.

Une humeur chagrine aurait pu taxer de frivolité ou de légèreté quelques-uns des exercices d'intelligence qui faisaient le bonheur de la cour de Sceaux. Une nuance plus sérieuse caracté-

risait les brillantes compagnies que le maréchal et la maréchale de Villars appelaient au château de Vaux. A Sceaux, l'esprit de Chaulieu, de La Fare, de Saint-Aulaire et de Malézieux, étaient, pour une princesse qui se croyait déclassée, comme la consolation ou la distraction de l'impuissance politique à laquelle elle était condamnée. A Vaux, la conversation politique et administrative avait une place assez libre, sous l'impulsion d'un grand personnage comme le maréchal, membre des conseils du Gouvernement, pendant que l'esprit philosophique et littéraire se donnait carrière dans d'autres coins du parc ou du château, avec l'encouragement des belles dames et des supériorités de l'époque. Une teinte d'opposition réservée et sensée répandait tout à la fois du piquant et de la gravité sur l'ensemble des conversations. A Sceaux, on pouvait pressentir une secrète affiliation à des vœux étouffés; la société de Vaux était grande ouverte à la liberté, sans arrière-pensée.

Tout autre était le caractère du salon de Mme de Lambert. La maîtresse de la maison était d'assez grande naissance, et ce qu'on nommait la bonne compagnie y dominait, par le ton, la culture

et la distinction. Mais la république des lettres y était spécialement et solennellement représentée, avec l'influence d'une véritable autorité, sous l'approbation et l'encouragement de la dame du logis, femme de lettres elle-même et d'un mérite supérieur.

Plusieurs générations d'officiers généraux fort distingués s'étaient succédé dans cette famille. L'illustration avait commencé au beau-père de Mme de Lambert, par une action mémorable et singulière qui recommandait son nom à l'estime publique. C'était au siège de Gravelines, en 1644. Les maréchaux de la Meilleraie et de Gassion y commandaient, l'un le régiment des Gardes françaises, l'autre le régiment de Navarre, sous le commandement en chef du duc d'Orléans. Gassion dirigeait une attaque, dont l'effet fut tel que le gouverneur de la place se vit réduit à capituler, et ne voulut rendre les clefs qu'au régiment de Navarre, qui l'avait forcé. Mais le régiment des Gardes avait le privilège, établi par l'usage, d'entrer le premier dans une place obligée à la soumission, quand il y était présent. La volonté contraire du commandant assiégé pouvait-elle rompre cette coutume? Là-dessus,

grand débat entre les deux régiments, M. de la Meilleraie, en tête du régiment des Gardes, et M. de Gassion en tête du régiment de Navarre. Les deux régiments surexcités prirent les armes, et ils étaient au moment de croiser le fer, quand le marquis de Lambert, simple maréchal de camp, se jetant entre deux, ordonna, d'une voix retentissante, aux deux troupes de poser leurs armes et leur défendit, au nom du roi, d'obéir au commandement des deux maréchaux, leurs anciens colonels. La parole de M. de Lambert imposa, suspendit le conflit, reçut l'approbation du duc d'Orléans, et la question de prérogative, examinée à froid, fut décidée en faveur du régiment des Gardes.

Le mari de Mme de Lambert s'était montré digne d'un tel père; il avait fait, avec le maréchal de Villars les dernières campagnes du grand Condé, et les premières du maréchal de Luxembourg. De là, les relations des Villars avec Mme de Lambert, demeurée veuve en 1686. Enfin le fils de la marquise elle-même, né en 1677, avait servi sous Villars, était devenu lieutenant général en 1720, et avait joué un certain rôle pendant la Régence. Quant à la fille de Mme de

Lambert, celle à qui est adressé un ravissant ouvrage de sa mère, elle avait épousé M. de Saint-Aulaire, brave officier, tué sur un champ de bataille d'Alsace, en 1709, et fils de l'aimable et anacréontique vieillard, le *berger* de la duchesse du Maine, membre de l'Académie française, auteur d'un impromptu de quatre vers, connu de tout le monde, et qui l'a conduit à la postérité. Il est mort centenaire en 1742.

Mme de Lambert, femme d'un rare esprit et d'une exquise délicatesse, avait réuni dans son hôtel, dont nous avons déjà parlé, la société la plus choisie de Paris; elle était la bru de l'ami de Chapelle, le célèbre Bachaumont, qui avait pris plaisir à cultiver et former son esprit; et, sa fortune aidant, elle ouvrit aux lettres une sorte de noble sanctuaire, dont l'accès était très ambitionné. Deux jours de la semaine, le mardi surtout, elle rassemblait autour de son foyer une élite d'illustrations dans tous les genres. Les savants et les lettrés en faisaient le fonds principal. On dînait chez elle à midi, et le reste de la journée se passait en entretiens, en lectures, en discussions scientifiques ou littéraires. Point de tables de jeu; c'était en *esprit*

comptant que chacun payait sa contribution, et jamais l'ennui ne venait répandre ses torpeurs sur ces réunions, dont les Académies fournissaient les membres les plus éminents, en compagnie de grands seigneurs, tels que M. de Valincourt, empressés de se montrer aussi dignes par l'intelligence que par la qualité, de jouer un rôle dans ces comices de l'esprit, égayés quelquefois par des bals ou d'autres divertissements. La maréchale de Villars était un des ornements de ces matinées dansantes, où elle brillait comme de coutume par la grâce et la beauté.

Fontenelle était le personnage prépondérant du salon de Mme de Lambert, mais avec la discrétion et la mesure qui étaient les traits distinctifs de son caractère. Après lui, ou à ses côtés, Lamotte-Houdar, à qui ses contemporains ont ménagé un rôle plus important que celui dont la postérité lui a conservé l'honneur, et dont l'esprit actif y obtenait plus d'influence que Fontenelle même, si supérieur cependant à Lamotte-Houdar. Avec ces deux esprits puissants, un savant très estimé, le Cuvier de son temps, Dortous de Mairan, considérable par le jugement, par la politesse et par le savoir; l'abbé

Mongault, traducteur encore estimé de la correspondance de Cicéron; le spirituel abbé de Bragelonne, homme du monde qui, par son goût difficile, s'était acquis une autorité redoutée; M. de Sacy, élégant et correct traducteur de Pline le Jeune; voilà les principaux assidus des Mardis de Mme de Lambert, les membres fondateurs de la réunion, auxquels, de loin, s'associait Fénelon, que les ouvrages de Mme de Lambert sur l'éducation avaient profondément touché; sans parler de quelques hommes de lettres, alors en crédit, tels que l'abbé Trublet, Terrasson, les Boivin, Fraguier, qui rayonnaient autour des premiers et qui menaient avec eux le monde lettré au commencement du XVIIIe siècle. Le jeune Arouet n'y fut jamais attiré; il gravitait dans des orbites différentes, à Vaux, à Sully, à Sceaux, à Maisons.

Parmi les femmes qui entouraient Mme de Lambert, on remarqua successivement Mlle de Launay, à l'esprit vif, pénétrant, aimable, autant que juste; élevée au premier rang de l'intelligence par son propre et seul effort, et arrivée à la considération par ses qualités de cœur, de droiture et d'élévation morale; Mme de Fon-

taines, auteur de fort jolis romans, où Voltaire a pris le sujet de Tancrède et d'une autre tragédie; Mme de Caylus, dont les *Souvenirs* nous intéressent si vivement encore, bien que ses témoignages ne soient pas toujours incontestables; la présidente Dreuillet, femme d'assez grande apparence, en son temps, d'une société charmante, fort répandue dans le monde, très accueillie à Sceaux, tournant agréablement de petits vers et chantant à ravir; Mme de Saintonge, dame d'un talent varié, aussi bien en vers qu'en prose, qui traduisait des romans espagnols, travaillait pour le théâtre, et avait une attrayante conversation; la célèbre Mme d'Aulnoy, dont les visites étaient rares, presque toujours sur les chemins, et qui avait servi d'intermédiaire entre Saint-Évremond et Mme de Lambert; Mlle Catherine Bernard, nom oublié de nos jours, parente de Corneille, nièce de Fontenelle, et douée de qualités d'esprit qui la firent rechercher dans la société parisienne. Fontenelle passait pour donner du poli à ses ouvrages; mais elle était riche de son propre fonds. L'oncle la produisait avec complaisance, et lui a consacré quelques pages qui honorent sa mémoire. Ses Nouvelles

courtes, mais pleines d'intérêt, furent signalées par une manière fine et délicate de traiter le sentiment. Mme de Murat, femme de beaucoup d'esprit, dont la vie privée fut traversée par bien des ennuis, et dont les ouvrages eurent du succès, se fit aussi remarquer dans les salons de Mme de Lambert, par la distinction des manières autant que par un talent sympathique; avec elle, Mlle de Caumont la Force, dont la plume ingénieuse s'exerça dans le roman historique, et dont les écrits ne sont point à dédaigner, encore aujourd'ui; enfin Mme Dacier, l'honneur de son sexe par l'érudition : elle gagna tous les suffrages par une rare courtoisie, après sa réconciliation avec Lamotte, habilement ménagée par M. de Valincourt.

Telle était à peu près la composition des Mardis de Mme de Lambert. Il y faut joindre un certain nombre de personnages de condition, des deux sexes, qui, en dehors de la science et des lettres, n'y apportaient qu'un illustre contingent de considération et de politesse. Leur mélange avec les gens de lettres donnait à la compagnie un caractère particulier, qu'on ne trouvait point ailleurs, à ce moment.

Le salon de Mme de Lambert a eu, dans notre histoire littéraire, une influence qui lui assure un souvenir reconnaissant, et qui le distingue des autres assemblées contemporaines. C'est de là qu'est partie, au point de vue de l'art, la condamnation des grands et ennuyeux romans du XVIIe siècle, et la consécration du goût des petits romans que n'avaient point encore définitivement fait prévaloir Mmes de Lafayette et de Villedieu. Toutes les femmes de lettres dont je viens de recueillir les noms, et auxquelles il faut joindre celui de Mme de Tencin, quoique étranger aux Mardis, n'ont recherché l'approbation du public qu'avec des compositions d'un intérêt concentré dans les limites d'une courte lecture. *Le comte de Comminges* en est resté le type et le modèle. Voltaire a applaudi à l'innovation, et en a donné d'incomparables exemples, dans un genre à part; mais l'Angleterre nous a plus tard inondé, de nouveau, par des romans interminables. L'esprit sérieux et pourtant très délicat de Mme de Lambert s'est exercé aussi dans de petits ouvrages de morale qui rappellent le meilleur temps du XVIIe siècle. Elle a obtenu et gardé sur son entourage un ascendant salutaire.

On disait d'elle :

Sous le nom de Lambert, Minerve tient sa cour.

Nous n'avons rien de supérieur, dans notre littérature, à la dignité des sentiments et à la grandeur d'âme qu'on admire dans ses *Avis d'une mère à son fils*, lus et applaudis d'abord dans son salon, d'où ils coururent manuscrits de main en main, comme les *Maximes*, ou les *Conversations* du XVIIe siècle, et que Fénelon a couronnés d'un glorieux suffrage. L'*Avis d'une mère à sa fille* est une perle de bon sens et de bon goût : rien de plus achevé que ce morceau. Jamais l'importance et la saine direction de l'éducation des femmes n'a été exposée en un meilleur langage. Que de maximes charmantes! Que de vues ingénieuses ! Que de conseils excellents! Les femmes bien élevées devraient savoir par cœur ce petit ouvrage. Et cet admirable traité *De l'amitié*, qu'on lit avec délices, après celui de Cicéron, et qui fait tant d'honneur au cœur de Mme de Lambert! Et ce traité *De la vieillesse* où elle se mesure si heureusement encore avec l'orateur romain, et où elle lui reste supérieure sur le sujet si délicat de la

vieillesse des femmes! Et partout, quelle connaissance profonde et vraie du cœur humain, et que de fines observations semées sur tous les chemins qu'elle parcourt! Si ces ouvrages sont le reflet exact des mœurs et de l'esprit du salon de Mme de Lambert, il ne doit rester qu'un regret, c'est celui de n'y avoir pas vécu. Il n'est pas de croquis plus spirituel et plus original que ses *Réflexions nouvelles sur les femmes*. Nulle part, même chez Saint-Évremond, la galanterie et la bienséance ne sont analysées avec plus de vérité. C'est la même délicatesse d'aperçus, avec le scepticisme de moins, et l'élévation morale de plus, ce qui ajoute au charme de la lecture. Voilà ce qui sépare l'hôtel de Rambouillet du salon de Mme de Lambert, et ce qui rapproche ce dernier du salon de Mme de Sablé.

Mais, au point de vue des évolutions de l'esprit français, le salon de Mme de Lambert a marqué encore d'une importance particulière. C'est là qu'était, en dernier lieu, le quartier général d'un puissant parti, dans la célèbre querelle des anciens et des modernes, qu'on aurait pu croire éteinte après la polémique de Boileau

avec Perrault et Desmarest, et qu'a réchauffée, dans une phase plus récente, au commencement du XVIIIe siècle, le conflit de deux nouveaux athlètes, à savoir Lamotte-Houdar et Mme Dacier. Cette seconde période de la lutte a été signalée par plus de courtoisie que la première, quoique non moins vive et tout aussi animée. L'histoire de cette grande dispute, où la sagacité française a devancé, en quelques points, la hardiesse érudite de l'Allemagne, au XIXe siècle, en ce qui touche le personnage d'Homère et l'unité de son œuvre, a été savamment traitée par un professeur, dont la perte prématurée est bien regrettable, M. Rigaud[1]; je ne la reproduirai point ici. La question qui semblait se dégager, en fin de compte, était celle de la prééminence de l'esprit moderne sur l'esprit ancien; Lamotte a été le principal guerroyeur de cette dernière campagne, où les sentiments du public sont restés assez divisés. On connaît la célèbre *Lettre à*

[1] L'*Histoire de la querelle des anciens et des modernes* comprend le Ier volume des Œuvres de M. Rigaud, Paris, 1839, 4 vol. in-8°. Ce travail est très approfondi. Je lui reprocherai pourtant d'avoir laissé dans l'ombre le salon de Mme de Lambert. Cf. les *Œuvres* de cette dernière.

l'Académie de Fénelon; l'illustre prélat s'est porté comme médiateur, mais avec quels ménagements, on le sait. Mme de Lambert a essayé du même rôle, avec la même propension secrète pour Lamotte, dont les qualités personnelles excitaient plus de sympathies encore que son esprit. Il désarma, par son aménité, Mme Dacier. L'opinion compétente demeura presque partagée, malgré le triomphe piquant de quelques publications[1], entre autres du fameux *Chef-d'œuvre d'un inconnu,* qui obtint un si grand succès, et dont l'auteur, Thémiseul de Saint-Hyacinthe, devint un des amis de Mme de Lambert.

Cependant n'entrait pas qui voulait dans ce salon de la marquise de Lambert. L'application de la noble dame aux choses de l'éducation où elle excellait; la tradition de Fénelon qu'elle avait recueillie et conservée avec soin, tout avait concouru au maintien d'une sorte de discipline dans sa société, où ne pénétra jamais, par exemple, Mme de Tencin, malgré tout son esprit. Avec une suprême politesse, Mme de Lambert

[1] Voy. la liste (incomplète) des ouvrages publiés pour et contre, dans la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. IV, pag. 48 et suiv.

avait su limiter son cercle, en garder la direction, sans jamais se laisser envahir par les choses ni par les personnes. On n'était même admis au Mardi que par une sorte d'élection. La société y restait maîtresse d'elle-même, et le personnage influent pour ces admissions était Lamotte, qui, indépendamment de ses opinions philosophiques ou littéraires, souvent paradoxales, était homme de très bonne compagnie et de belles façons, rival malheureux sans doute de J.-B. Rousseau, comme lyrique, mais parfaitement digne, et honoré de tout le monde, par son caractère affable et le tour aimable de sa pensée.

XLII

LA DUCHESSE DU MAINE ET M. DE LAMOTTE.

Ces Mardis si recherchés et si courus ont fait un moment l'objet de l'ambition de la duchesse du Maine. Elle a désiré leur être associée, et ce souhait eut presque l'importance d'une candidature académique, y compris l'intrigue et la brigue de suffrages. Il est facile de deviner que cet insigne honneur a presque alarmé l'indépendance du Mardi, quelque satisfaction d'amour-propre que ses membres aient trouvée dans la coquetterie flatteuse de la petite-fille du grand Condé. Il en résulta un assaut d'esprit qui fut une des curiosités de l'époque, et par où l'on peut juger du genre de goût et de langage d'une portion de la société française, en 1726. Les pièces de correspondance qui en sont restées, et qui furent disséminées dans les publications du temps, offrent de l'intérêt. On y voit poindre un sentiment d'égalité des gens de lettres, devant ce tribunal de l'opinion, qui n'est déjà plus celui

du XVIIe siècle. Des extraits suffiront pour en faire apprécier l'originalité.

Ce fut Mlle de Launay qui ouvrit la brèche, auprès du Mardi, avec autant d'art que de mesure, en communiquant au salon de Mme de Lambert une lettre qui ne semblait pas avoir été écrite pour pareille destination. La duchesse du Maine, informée de cette indiscrétion, probablement concertée, s'en plaignit, comme il suit, à sa confidente :

Au château d'Eu, le 16 août 1726.

Comment, ma chère Launay, on fait lecture de mes lettres, en plein Mardi ! Et c'est Mme de Lambert et vous qui me faites cette trahison ! Encore passe si je n'étais exposée qu'au Mercredi ; mais Lamotte, Fontenelle, l'abbé Mongault ! cela me fait trembler. M. de Lamotte approuve ma mauvaise prose : tout comme il vous plaira. Si j'écrivais comme lui, je ne lui aurais pas tant d'obligation de vanter mon style ; mais je ne serais pas si honteuse qu'on le mît au jour.

Vous me mandez de revenir bien vite, parce que la peste est à Paris. Cela est tout à fait tentant ; il est vrai que vous ajoutez que ma présence fera cesser la contagion. Je ne me flatte pas d'être un préservatif ; je crains bien plutôt d'augmenter le nombre des pestiférés. Cependant je conviens qu'il ne serait pas honnête de vou-

loir rester seule en ce monde; et, en personne qui sait vivre, je veux montrer que je sais mourir avec le genre humain, quand il est nécessaire. Je partirai donc le 22, et je serai à Sceaux le 31 de ce mois, s'il plaît à la peste de ne pas m'arrêter en chemin.

Mlle de Launay, loin d'obéir à la duchesse, porta cette nouvelle lettre à l'assemblée du Mardi suivant. On dit à M. de Lamotte que la distinction avec laquelle la princesse parlait de lui l'obligeait à un témoignage de gratitude. Il s'en excusa par la difficulté d'une réponse, sur un point si délicat. Mais M. de Fontenelle lui ayant proposé, pour l'encourager, d'écrire à la princesse, au nom du Mardi, M. de Lamotte se rendit aux désirs de l'assemblée :

Voici, Madame, un accident de votre voyage que vous n'aviez pas prévu; c'est la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, au nom du Mardi. Je ne sais par quel caprice ce Mardi si redoutable, qui a sous ses ordres le Secrétaire perpétuel de l'Académie, m'a chargé, moi, de vous remercier de la haute idée que vous aviez de nous. Quoi! vous, Madame, qui, à ce qu'on raconte, passez sans émotion sur le pont (*ruiné*) de Poissy, vous que n'effrayent, ni les canonnades, ni les tempêtes, ni les harangues, vous n'avez pu apprendre, sans trembler, que Mlle de Launay nous avait lu vos lettres! Il le faut avouer,

Madame, vous aviez quelque raison de craindre. Il ne vous eût rien servi d'être princesse, si vos lettres n'avaient été charmantes. Vous avez été jugée comme une simple *Scudéry;* et l'exact M. de Mairan nous aurait démontré sans miséricorde que vous n'aviez pas plus d'esprit qu'un autre, si la proposition eût été soutenable. Mais il a fallu se rendre de bonne grâce, et convenir que tout Altesse que vous êtes, vous mériteriez bien d'être du Mardi. Vous n'en serez pourtant pas, Madame, et je vous en plains ; voilà ce que c'est que d'être princesse. Mais, consolez-vous ; vos lettres, vos rondeaux, vos amusements, en seront, et nous les traiterons toujours comme de dignes associés. Nous les admirerons souvent par justice et par goût; et quelquefois, pour peu qu'ils donnent prise, nous les critiquerons, pour maintenir la liberté. Enfin, Madame, on se dédommagera de ne pas vous avoir en personne, par le plaisir de dire ingénument de vous tout ce qu'on en pense, et avec des sentiments plus naïfs que votre présence ne le permettrait.

Nous sommes, Madame, avec le plus profond respect, etc., etc.

Mme la duchesse du Maine devait une réponse au Mardi. Elle la fit de bonne grâce en ces termes :

LA DUCHESSE DU MAINE AU MARDI.

Le 26 août.

O Mardi respectable ! Mardi imposant ! Mardi plus

redoutable pour moi que tous les autres jours de la semaine! Mardi, qui avez éclairé tant de fois le triomphe des Fontenelle, des Lamotte, des Mairan, des Mongault! et, pour dire encore plus, Mardi où préside M[me] de Lambert! Je reçois avec une extrême reconnaissance la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Vous changez ma crainte en amour, et je vous trouve plus aimable que les Mardis gras les plus charmants. Mais il manque encore quelque chose à ma gloire; c'est d'être reçue à votre auguste Sénat. Vous voulez m'en exclure en qualité de princesse. Mais ne pourrais-je pas y être admise en qualité de bergère de Sceaux? Ce serait alors que je pourrais dire que le Mardi est le plus beau jour de ma vie. J'ai grand besoin de cette école, pour apprendre à écrire et à parler; mais son secours ne m'est nullement nécessaire pour connaître et chérir le mérite de ceux qui composent vos merveilleuses assemblées.

La duchesse du Maine, étant de retour à Sceaux, invita M[me] de Lambert à venir l'y joindre, et à écrire à M. de Lamotte qu'elle souhaitait, cette fois, avoir de lui une réponse personnelle. Il ne s'en fit pas prier, quoique affligé déjà d'une ophtalmie qui tourna en cécité, et il adressa le badinage suivant à la princesse. Voulut-il la dissuader de l'assistance aux Mardis?

Vous n'avez écrit qu'au Mardi, Madame, et, comme vous nous retenez notre présidente à Sceaux, il n'y a point de Mardi, cette fois, pour répondre à Votre Altesse Sérénissime. J'avais pris le parti d'écrire en mon nom; mais j'ai eu quelque scrupule de ma lettre et je la supprimai. Je me repens aujourd'hui de mon scrupule, et, puisqu'il faut absolument avoir l'honneur de vous écrire, voici la lettre dont je vous faisais grâce.

En vérité Madame, vos exclamations font trop d'honneur au Mardi. Nous ne sommes pas si merveilleux que le dit Votre Altesse Sérénissime, et je ne saurais vous voir dans l'erreur, sans me croire obligé de vous détromper. Connaissez donc ce Mardi, Madame; mais ne me décelez pas. Si je le trahis, songez, s'il vous plaît, que je ne le trahis que pour vous : ami jusqu'aux autels.

Pour commencer par Mme de Lambert, qui nous préside, n'avez-vous pas remarqué, Madame, qu'elle ne pense pas comme la plupart du monde; qu'elle traite de frivole ce qui est établi comme important, et qu'elle regarde quelquefois comme important ce que beaucoup de gens traitent de frivole. Ajoutez qu'avec ce prétendu courage d'opinions singulières, elle a quelquefois la faiblesse de paraître penser comme les autres. Je vous déclare encore qu'elle néglige fort sa réputation. Vous savez, Madame, qu'elle passe pour penser hautement, et s'exprimer toujours de même. Eh bien, Madame, je vous jure qu'elle ose dire quelquefois des choses fort simples, et toujours fort simplement les plus relevées....

A l'égard de M. de Fontenelle, vous ne serez point

étonnée de l'entendre traiter d'extraordinaire. C'est un homme qui a mis le goût en principes, et qui, en conséquence, demeure froid où les Athéniens étouffaient de rire et où les Romains se récriaient d'admiration. Vous savez d'ailleurs qu'il a prétendu effacer les grands maîtres, dans tous les genres; car pourquoi ne lui supposerions-nous pas les intentions les plus noires? C'est la bonne façon de deviner les hommes. Badinage, galanterie, sentiment, philosophie, géométrie même, il a voulu briller en tout, et prouver par son exemple qu'il n'y a point de talents inalliables.

Mais, à propos de géométrie, il faut tout vous dire; il vient de faire un livre si subtil et si rêvé, que, s'il perd son manuscrit de vue, un mois seulement, il ne s'entend plus lui-même. Pauvre tête, qui ne tient rien! Autre défaut insoutenable dans la société : quand M. de Fontenelle a dit son sentiment et ses raisons pour quelque chose, on a beau le contredire, il ne daigne plus se défendre; il allègue, pour couvrir ce dédain, qu'il a une mauvaise poitrine. Belle raison pour étrangler une dispute qui intéresse toute une compagnie !

Il faut trancher le mot sur M. de Mairan; c'est une exactitude, une précision tyrannique, et qui ne vous fait pas grâce de la moindre inconséquence. Il ne se fera pas scrupule de démontrer aux gens qu'ils ont tort, pourvu qu'il le fasse bien poliment, comme s'il ignorait qu'en matière d'amour-propre le fond emporte la forme.

L'abbé Mongault est tout plein de mauvais principes. Il nous a soutenu cent fois que les femmes n'étaient

faites que pour aimer et pour plaire. Il leur abandonne, tant qu'il leur plaît, l'empire de la bagatelle, mais à condition qu'elles ne touchent pas au sérieux.

Je crois, Dieu me pardonne, tant sa prévention est grande et profonde, qu'il serait quelque temps à vous rendre justice.

Madame de Saint-Aulaire ne sait ce que c'est que dispute ni contradiction. Quelle ressource pour un Mardi! Elle ne met de chaleur qu'à deux choses; à soutenir que les femmes sont plus raisonnables que nous; et, ce qui ne s'accorde pas trop avec cela, que M. de Fontenelle a toujours raison.

Je ne vous dis rien de mademoiselle de Launay, vous la connaissez; mais vous voyez bien, Madame, que de ce Mardi tant vanté, il n'y a que moi qui vaille quelque chose. Comme j'ai l'honneur d'être connu de vous, ce n'est pas la peine de faire le modeste. Mais quoi! Madame, suffirais-je pour vous faire passer par-dessus tout le reste? Si pourtant il en était ainsi, et que vous ne fussiez point alarmée de tout ce que je viens de vous dire, je ménagerais votre affaire le mieux qu'il me serait possible. Je crois qu'on vous admettrait volontiers en qualité de bergère, quoique en vérité, Madame, ce soit une vraie duperie que ce détour. Qu'en arriverait-il? Sous ce nom de bergère, vous n'en seriez que plus charmante, nous n'en serions que plus sensibles, et plus timides à le dire. Quoi que vous fassiez, Madame, il n'y aura jamais, de nos sentiments, que le respect, qui soit bien à son aise avec vous. Je suis, Madame, etc., etc.

La duchesse du Maine répondait à son tour à M. de Lamotte :

Je commence par vous dire, Monsieur, que je ne vous écris point. Il est bon que je prenne cette précaution, de crainte que vous ne vous y trompiez, et que vous ne preniez ceci pour une réponse. Voici la raison qui m'empêche de vous écrire. Madame de Lambert vous a fait un portrait de moi, auquel je suis bien aise que vous croyiez que je ressemble. Ainsi je dois prendre le parti de me taire et de la laisser parler....

Je vais même avoir grand soin de me cacher à tous les beaux esprits qui ne me connaissent pas encore; et, loin de demander d'être reçue parmi vous, je me garderai bien de m'y produire, pour l'honneur de madame de Lambert et pour le mien. Je ne sais si je dois lui savoir tant de gré de ce qu'elle dit de moi. Il est vrai que j'en dois être très flattée; mais, d'un autre côté, elle me met dans l'impossibilité de vanter son discernement, sa justesse d'esprit, sa façon d'écrire, et tant d'autres talents qu'autrefois je pouvais louer tout à mon aise; elle me force à renoncer au commerce de tant de gens de mérite qui composent ses assemblées; elle me réduit à ne pouvoir écrire ni parler. Cependant je ne puis me résoudre à me priver de vos lettres; écrivez-moi, Monsieur, et madame de Lambert vous répondra.

Réponse de M. de Lamotte :

Je ne laisserai pas, Madame, de répondre à ce que

vous n'écrivez pas. Ce que Votre Altesse Sérénissime dit qu'elle ne dit point vaut mieux que ce que disent les autres.

Bon Dieu! Madame, que je suis fâché de ne pouvoir aller à Sceaux! Je vois bien que toute la semaine est Mardi dans ce pays-là. Les Lambert, les Dreuillet, les Saint-Aulaire, et bien d'autres, qui valent sans doute beaucoup, dès qu'ils vous plaisent, et par-dessus tout une princesse qui aide les gens, quelque esprit qu'ils aient, à en avoir encore davantage. Où se trouverait l'exquis, s'il n'était pas là? Je vous assure, Madame, que le Mardi, s'il veut m'en croire, sera désormais bien modeste; il craindra votre présence, autant qu'il la souhaitera, et il aura grand besoin de se rassurer sur la parole de madame de Lambert, qui jure que vous ne faites jamais valoir votre supériorité. Quoi qu'il en soit, Madame, venez, venez, pour la confusion des superbes. Pour moi, je ne m'embarrasse pas d'être humilié, j'ai un bon secret pour cela; je fais mon bien du mérite des autres, par le plaisir que j'y prends. Venez nous enrichir, Madame, venez nous charmer; exposez-vous généreusement à tous les sentiments qui pourront naître; nous vous laisserons deviner ceux qui ne se disent point; nous envelopperons le tout si bien, sous le respect, que vous n'aurez rien à dire.

Mais je vous demande une grâce, Madame; si vous daignez m'honorer d'un mot de réponse, ne me remettez point à Mme de Lambert; il me faut une *Louise-Bénédicte de Bourbon*. Je ne sais quel goût j'ai pris pour

ce nom-là, mais je vous jure que je ne m'en saurais passer. Je suis, Madame, avec respect, etc.

La duchesse du Maine réplique au pauvre infirme que Mme de Lambert n'avait pu promettre une réponse signée de la princesse; que, l'eût-elle promise, la princesse ne s'en tenait pas pour engagée :

Quand elle l'aurait juré, dit-elle, je ne m'en embarrasserais pas, attendu que qui répond paye, et qu'elle serait obligée à payer pour moi. Votre lettre m'a plus confirmé que tout le reste dans la résolution que j'ai prise de ne vous point écrire. En vérité la partie ne serait pas égale.

Outre cela, je vois que vous êtes tout prêt à croire ce que madame de Lambert vous mande de moi. Et encore un coup, je serais folle de vouloir vous désabuser. Je demeure donc dans mon néant, et je me garderai bien d'en sortir. Cet état n'est pas brillant, mais il a ses commodités. Il vaut mieux n'être rien, que de n'être pas ce qu'on vous croit, ou ce qu'on veut que vous soyez.....

Cependant vous voulez voir mon nom par écrit. Je ne sais pas trop pourquoi; mais j'en dois être d'autant plus touchée que cela est moins fondé.

Vous le trouverez donc au bas de ceci, qui est un pur néant, absolument vide de choses, et tellement vide, qu'il suffirait pour donner gain de cause à M. Newton

contre tous les cartésiens. Si, par hasard, vous étiez encore curieux de voir ce nom, je l'échangerai, toutes les fois que vous voudrez, contre des lettres aussi agréables que celles que vous m'avez écrites.

Or la duchesse, malgré sa gracieuse annonce, avait oublié de signer sa lettre. Sur quoi M. de Lamotte répondit :

Vous n'êtes pas quitte de mes lettres, Madame, puisque je suis sûr de ma récompense. Ce n'est pas que je doive trop compter sur la fidélité de V. A. Sérénissime. Elle vient de manquer à la condition du traité, même en l'acceptant. Vous me promettiez que je verrais au bas de votre lettre : *Louise-Bénédicte de Bourbon,* et cependant ce nom si désiré ne s'y trouve point; vous l'avez oublié. Vous me direz, Madame, que je vous chicane mal à propos; que les princesses font ce qu'elles veulent et qu'on n'a rien à leur dire. Il est vrai; mais nous autres, Madame, nous désirons aussi ce qui nous plaît. Quand les choses ne vont point à notre gré, il nous est permis, du moins, de nous en fâcher en secret; mais on va plus loin avec vous, Madame; on ose vous le dire, et c'est là votre éloge. Vous feignez d'ignorer quel plaisir peut faire un nom; je vais donc vous l'apprendre, Madame, comme si vous l'ignoriez.

Le nom est un portrait racourci, qui réveille, dans le moment, l'idée de toute la personne. Supérieur à ces portraits qui ne représentent que la figure, il rappelle

tout d'un coup à l'esprit le caractère, toutes les qualités personnelles, et il fait plus ou moins cet effet selon que la personne même a fait plus ou moins d'impression. Demandez aux amants, par exemple, quel charme a pour eux le nom de ce qu'ils aiment; ils vous diront là-dessus les plus belles choses du monde. Eh bien, Madame, l'amour n'est pas le seul qui y prenne un si grand goût.

Le respect, l'admiration, d'autres sentiments encore, y sont aussi sensibles, et vous pouvez vous en rapporter à mon expérience.

Mais il y a plus, Madame; c'est quelque chose de bien précieux qu'un nom signé au bas d'une lettre, avec quelque sentiment de bienveillance. C'est un portrait, comme j'ai dit, mais il est peint par la personne qu'il intéresse, et c'est elle-même qui en fait un présent à ceux à qui elle écrit. De là viennent, dans les amants, car je les prends toujours pour exemple : en matière de sentiment, ce sont toujours les grands maîtres; de là viennent leurs transports, leur ravissement, à la vue du nom de ce qu'ils aiment. Vous les surprendriez mille fois, quand ils se croient sans témoins, à relire les lettres qu'ils ont reçues, à s'enflammer, à s'attendrir à l'aspect du nom chéri, le baignant quelquefois de leurs larmes, s'ils sont malheureux, et le baisant sans cesse, s'ils sont heureux.

Vous jugez bien, Madame, que je n'en userai point ainsi avec les vôtres; je n'ai garde, et je sais trop bien mon devoir. Si cela m'arrivait, par malheur, je le nierais

comme beau meurtre. Mais on est bien hardi quand on est tout seul.

Je suis, Madame, avec un profond respect, etc.

La duchesse du Maine s'exécuta, cette fois, et gentiment :

Je ne sais par quel malheur mon nom ne s'est pas trouvé sur le papier que je vous ai envoyé; certainement je croyais l'y avoir mis. Il faut que quelque malin enchanteur l'ait fait disparaître, ou plutôt quelque follet bienfaisant, qui a voulu me procurer le plaisir de recevoir promptement une de vos lettres. Vous me faites une dissertation si galante sur les effets que peut produire un nom chéri, que je ne sais si je n'ai pas gagné, en ne vous envoyant pas celui que vous désirez.

Cependant, comme je veux tenir ma parole, par préférence à tout, vous trouverez ici ce nom, ou il y aura bien du malheur; de plus, je vous permets d'en faire tel usage qu'il vous plaira. Vous voyez par là jusqu'à quel point l'éloquence séduit. Au reste, Mme. de Lambert n'étant point à Sceaux, vous comprenez bien que je vous écrirai moins que jamais..... C'est donc chez elle que vous devez chercher mon esprit, et c'est elle qui devra répondre aux lettres que vous m'écrirez. Quant à moi, je ne me suis engagée à vous fournir qu'une *Louise-Bénédicte de Bourbon* et la voici. Partant quitte.

L'heureux Lamotte se hâte de répondre à la duchesse du Maine.

Je n'ai plus rien à dire, Madame; mais, en récompense, j'ai beaucoup à sentir. La permission que m'a donnée V. A. S. m'a tellement pénétré de joie que je crains d'en devenir trop sérieux, car qui sait même si cela n'irait pas plus loin. Franchement, Madame, je suis dans un grand danger, et tout concourt même à le rendre plus grand. Mme de Lambert revient de Sceaux; les Mardis recommencent, et, de mémoire de Mardi, on n'en a point passé de plus charmant que le dernier : on n'y a parlé que de vous. Vous croyez qu'il n'y a pas grand malheur à cela? Pardonnez-moi, Madame, il y en a. Je sais mieux mon affaire que vous; Mme de Lambert, soutenant toujours que votre portrait n'est pas flatté, s'est avisée d'y ajouter de nouveaux traits plus touchants que de raison. Passe encore pour les grâces de l'esprit, dont on ne sait que trop de merveilles, mais elle s'est mise à vous vanter un cœur admirable, plus généreux que tous les autres, fait pour les sentiments et pour l'amitié, et, par-dessus tout, aussi constant que sensible; et, comme si elle eût eu affaire à des incrédules, elle nous l'a prouvé par des faits.

Il semblait qu'elle fît exprès, Madame, moins pour achever de vous peindre, que pour achever à me peindre moi-même. Pardonnez-moi ce jeu de mots, Madame; il a un grand sens...... Mais je vous avoue que je tenterai tout pour ne me pas perdre. Je vous ferai plutôt toutes les injustices du monde, que de me laisser mener trop loin. Je croirai plutôt l'impossible : que toutes vos lettres, par exemple, ne sont que des hasards d'esprit,

qui ne prouvent point que vous en ayez toujours; que toutes vos belles actions ne sont que des saillies d'humeur, qui n'ont point de racines dans le fond de votre âme..., on se sauve comme on peut. Je croirai que l'amitié trompe Mme de Lambert, et que je suis trompé, moi, par l'admiration. Je ne suis pas bien sûr ici du mot propre.

Envoyez-moi, je vous supplie, une autre *Louise-Bénédicte de Bourbon.* J'ai presque usé la première, sur votre permission, et je n'en suis, Madame, qu'avec plus de respect, etc.

Au ton de cette lettre et de quelques autres qui suivirent, la duchesse du Maine comprit aisément qu'elle était maîtresse de la place et du *Mardi,* autant et plus peut-être qu'elle n'aurait voulu; et, ayant à sa disposition ce trésor de signatures dont le pouvoir magique faisait tourner la tête au pauvre Lamotte, elle fit un mouvement de conversion, et notifia au personnage épris, dont le suffrage lui était si décidément acquis aujourd'hui, qu'elle enverrait volontiers des *Louise-Bénédicte de Bourbon,* mais seulement en réponse à des hommages en vers, que lui adresserait M. de Lamotte, dont elle voulait obtenir ce tribut poétique, après en avoir reçu des pages de prose si piquantes.

Fantaisie de princesse, dont elle ne voulut se départir.

Lamotte se récria, alléguant d'insurmontables difficultés, la stérilité de sa veine, la supériorité de la prose sur les vers pour exprimer la vérité des sentiments, ce qui était une de ses thèses favorites. La duchesse fut inflexible. Elle faisait la loi désormais, et s'y connaissait trop bien pour en démordre ; le débat fut long, le triomphe fut disputé, mais la victoire demeura à la princesse, avec l'honneur de la bataille.

Vous avez beau dire, Madame, écrivait Lamotte, vous ne doutez pas le moins du monde de ce respect si vif et si singulier que j'ai pour V. A. S. ; et comment pourriez-vous, si vous en doutiez, me soutenir que vous aurez de mes vers, quand j'ai osé vous déclarer si résolument que vous n'en auriez pas. Vous êtes bien sûre, au ton dont vous le prenez, de m'avoir mis au point de tenter l'impossible pour vous satisfaire. Mais autre chose est de le tenter, Madame, et autre chose est d'y réussir......

« Plus de *Louise-Bénédicte,* me dites-vous, si je n'ai « de vos vers. » Par là, vous m'avez ôté tout d'un coup le pouvoir de vous obéir. Un sentiment douloureux s'est emparé de mon âme, et n'y a laissé place pour aucune autre attention. Cependant, Madame, dans l'ardeur de

vous plaire, j'ai tâché de rimer mon sentiment le mieux que je pouvais, et voici mon essai :

> Plus de *Louise Bénédicte !*
> Oh ! que vais-je donc devenir ?
> Par quels secours puis-je les obtenir ?

Vous voyez bien, Madame, que j'ai été arrêté là tout court, et qu'il n'y avait plus moyen de sortir d'affaire qu'avec l'aide des *Pictes.* Peut-être m'échappe-t-il quelque autre ressource; mais enfin ce n'aurait été qu'un bout rimé de *Mercure Galant,* qui aurait dégradé votre nom, et qui m'aurait déshonoré, moi; ce qui ne m'intéresse presque pas, en comparaison de l'autre accident. Vous me direz qu'il fallait changer de tour : mais pensez-y, Madame, comment changer de tour, sans mettre hors de sa place naturelle ce premier sentiment qui m'obsède toujours : plus de *Louise-Bénédicte!......*

Je suis, etc., etc.

Réponse de la princesse :

> Consulte ton respect, écris ce qu'il te dicte,
> Tu rimeras à Bénédicte.

Vous voyez bien, Monsieur, que cette rime n'est pas si ingrate que vous le disiez. Vous lui avez cherché querelle mal à propos, et vous vous seriez tiré d'affaire, sans avoir recours aux *Pictes.* Je ne doute pas de votre respect, dites-vous : belle merveille que vous ayez deviné

cela! Si j'en eusse douté, auriez-vous mérité que je voulusse vous mettre à l'épreuve? Pour vous parler sincèrement, je vous dirai que j'en doute si peu, que je parie encore contre vous que j'aurai des vers, et que je vous déclare que je veux absolument en avoir... Faites comme vous l'entendrez, mais enfin il me faut des vers... C'est à titre de princesse, que je suis, dites-vous, si absolue : point du tout. A quel titre donc? je n'en sais rien. Envoyez-moi des vers.

Elle avait raison, la spirituelle princesse. Elle eut des vers et promptement. Il est vrai qu'ils étaient mauvais. Les voici :

Vous voulez donc des vers! Je voulais en écrire,
Et, pour exécuter cette ordre si pressant,
Je me recommandais à ce Dieu tout-puissant
Que vous n'avez pas voulu dire.
Quoi! me dit-il, avec un fier sourire,
Me prends-tu pour un ouvrier,
Un arrangeur de mots que l'on tâte et retâte?
Je blesse, et bien souvent sans m'en faire prier.
Voilà des sentiments pour te désennuyer;
Qu'Apollon les rime et les gâte!
Nous aurons fait tous deux notre métier.

Ne croyez pas, Madame, que le dieu ait parlé en vers Il se croirait déshonoré; mais il s'est éloigné de moi, et j'ai saisi ce moment pour faire le métier d'Apollon.

Remarquez encore, Madame, que tout ceci est écrit avant que j'aie reçu de Mme de Lambert l'invitation de vous obéir. Mon obéissance ne doit rien à personne. Jugez par là du profond respect avec lequel je suis, etc.

La duchesse voulut garder ses avantages avec le poète, et lui renvoya des rimes qui valaient mieux que celles de Lamotte, restant ainsi victorieuse sur toute la ligne :

Je vous le disais bien : Apollon, pour rimer,
Dans ce cas-ci n'était pas nécessaire.
Celui que vous et moi n'avons osé nommer,
Donne à ce qu'il produit l'heureux talent de plaire.
Tout ce qu'il fait sentir, il le fait exprimer;
Il est des vers touchants le véritable maître,
Les vôtres sont charmants et galamment tournés.
Nous les voyons par les grâces ornés;
Il est aisé de reconnaître
De quelles mains vous les tenez.

LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON.

Tels étaient les jeux d'esprit qui faisaient les délices de Sceaux; ils réfléchissaient sur le salon plus grave de Mme de Lambert, qui s'y prêtait complaisamment, comme à un incident passager et de peu de conséquence.

Ainsi chacune des réunions de la société fran-

çaise, au commencement du XVIIIe siècle, avait des traits particuliers et des traits communs. Parmi ces derniers, on pouvait compter l'influence de Fontenelle. Il était partout honoré, partout écouté avec déférence. Un autre trait commun fut la propension vers l'esprit moderne, dans la grande querelle de Lamotte et de Mme Dacier. La voix respectée de Rollin et de l'Université fut impuissante auprès des salons, et même auprès de l'Académie française, qui s'abstint en cette rencontre. Les traits de caractère de chacun des salons furent différents, en raison du caractère personnel des maîtres de maison. A Vaux on remarquait un double courant : l'esprit de gouvernement avec une certaine couleur de controverse autour du maréchal; un courant de galanterie solennelle autour de la maréchale, avec des formes à la Louis XIV. A Sceaux, le bel esprit ouvrait la porte à l'esprit philosophique. Tout en honorant le cardinal de Polignac, et en prônant l'*Antilucrèce*[1], Sceaux

[1] Mme de Lambert s'occupa aussi de la philosophie épicurienne; elle a écrit, au sujet de Lucrèce, quelques, pages piquantes. Voyez le *Lucrèce,* de Grangé, Paris 1748, page 23 du *Proœmium.*

était ravi d'aise en entendant les petits romans de Voltaire. Enfin, chez Mme de Lambert, l'esprit de Mentor et de Fénelon prédominait, rendu plus aimable par une femme charmante[1].

[1] Mme de Lambert est morte en 1733, dans sa 86e année, un an avant le maréchal de Villars. Ses *Œuvres* ont été plusieurs fois imprimées, dans le siècle précédent, entre autres en 1750, Lausanne, *Troisième édition originale,* in-12 de XXII et 456 pages. Elles ont été reproduites, dans notre siècle, en 1806, in-8° et 2 vol. pet. in-12, et plus tard, par les soins de Mme L. Collet, en 1 vol. in-8°.

XLIII

LE JEUNE ROI LOUIS XV.

Revenons à la maréchale de Villars.

Elle était née au milieu des splendeurs de la monarchie de Louis XIV, et les adversités du grand règne avaient même été pour elle une période d'honneurs et de gloire, puisque le génie de son époux avait sauvé l'État de sa ruine. Le règne entier de Louis XIV avait donc été pour la maréchale une ère de satisfaction à laquelle le vieux roi avait ajouté le charme des attentions les plus délicates. Aussi la transition à un autre régime fut très sensible à Mme de Villars, et sa dignité seule avait pu dissimuler quelquefois des témoignages de ressentiment à ce sujet; car, quoiqu'elle eût beaucoup fait pour mettre ou maintenir le maréchal en crédit, elle n'avait, en réalité, obtenu que des hommages personnels et des politesses de cour. L'opposition intime de Villars à la politique et à l'administration du Régent ne permettait pas qu'il en fût

autrement. Son dévouement à la mémoire de Louis XIV se traduisait par une protestation correcte, mais permanente, contre des actes dont nous avons relevé le caractère, et où Villars croyait sincèrement voir la perte de l'État. Il ne haïssait point le Régent : il aimait son esprit, rendait justice à ses sentiments et respectait les droits de sa naissance, en quoi il se séparait d'autres personnages bien connus. Les influences et les habitudes du Palais-Royal n'étaient cependant pas de son goût, et le Régent, tout en honorant le vieux guerrier, ne crut jamais avoir en lui un ami. Mais la maréchale et son époux n'étaient pas disposés à se laisser annihiler sans résistance. Il n'est, en général, ni facile ni sensé de se désintéresser du gouvernement de son pays; et la chose était plus difficile alors pour un duc et pair, pour un gouverneur de province, pour un illustre maréchal, que ses intérêts, son honneur, ses droits, ses devoirs, mêlaient forcément aux vicissitudes de la vie politique. Or le pivot de la grande existence du maréchal était le système monarchique de Louis XIV. Villars lui devait tout, et son cœur fidèle lui rapportait tout, malgré la

réserve commandée par les convenances et le respect. Le Régent, de son côté, ne voulant ni rompre ni faiblir avec un personnage de ce rang et de ce caractère, pensait être quitte à son égard avec de grandes manières, de l'esprit et des honneurs, tous expédients qu'il employait tour à tour avec habileté.

Ce n'était point le compte de Villars qui, en infatigable capitaine, dressa constamment de nouvelles batteries pour faire échec à la malveillance dorée dont il était entouré. Une lutte sourde, une stratégie véritable, s'engagea entre lui et le Régent, ce dernier pour éviter l'ingérence du maréchal, l'autre pour s'imposer et entrer toujours dans le vif des affaires; et quelque esprit qu'y déployât le Régent, le vieux guerrier gardait en définitive la supériorité morale, soutenu par la popularité, suite naturelle de son attitude d'opposition. A l'époque de la guerre d'Espagne de 1719, le maréchal de Villars ne fut investi d'aucun commandement militaire. L'an d'après, quand la peste se déclara à Marseille, le maréchal voulait accourir au siège de son gouvernement; la défiance du Régent ne le lui permit pas. Quand le jeune roi fut ramené

à Versailles, toute la cour recouvra les logements qu'elle avait au château, excepté le maréchal, qui ne fut pas rétabli dans la jouissance de l'appartement dont l'avait gratifié Louis XIV. Si, dans les conseils, Villars opinait pour les grandes résolutions, le Régent lui disait ironiquement : « Vous allez toujours au grand, « Monsieur le maréchal ; » à quoi ce dernier répliquait : « Mes premières vues vont, en effet, Mon- « seigneur, toujours au grand : je ne reviens au « médiocre que lorsque le grand est impossible. » A croire les *Mémoires* de Buvat, l'ordre d'arrêter le maréchal avait été donné, à l'époque de la conspiration de Cellamare, et le bruit qui en courut valut une ovation à Villars, quand il parut à cheval sur le boulevard; et cependant, si un conseil de guerre était convoqué, le Prince ne souffrait pas que le maréchal se déplaçât pour venir le présider, et le Régent se rendait en personne rue de Grenelle, chez le maréchal, pour y assister.

A cette courtoisie épigrammatique, on répondait, dans le camp opposé, par des manifestations significatives. Ainsi, le jeune roi ayant été malade, la gravité du mal fut exagérée, et

l'on se livra, pour célébrer le retour à la santé, à des réjouissances dont le caractère ne trompait personne. Le maréchal de Villeroy donna une grande fête, et c'était son rôle. Mais on fut surpris de voir la maréchale de Villars illuminer son hôtel et y inviter le Régent. Ce Prince, dont la loyauté envers le jeune roi était inattaquable, voyait son pouvoir ébranlé par ces ironiques démonstrations. Il n'aimait pas les violences, et ses adversaires en abusaient. Le parti de Louis XIV était encore en force dans les rangs élevés. Le Régent craignit même, à certain moment, un enlèvement du jeune roi, et il vint de sa personne coucher aux Tuileries. Pour obtenir la cassation du testament du feu roi, le duc d'Orléans avait promis le rétablissement du parlement dans ses anciennes prérogatives, qui avaient amené les troubles de la Fronde, et cette concession créa de réels embarras dont le Régent fut le premier à souffrir. Aussi revint-il au vieil expédient de la royauté, de transporter à nouveau le siège du Gouvernement à Versailles, malgré les cris des Parisiens, et en dépit de l'opposition du Parlement renforcé des ducs et pairs, dont Paris était comme le camp

retranché. On sait avec quelle joie d'enfant le jeune Louis XV revint aux jardins de Versailles. Il commanda le galop au sortir de la porte de la Conférence.

Pour contre-balancer des tracasseries polies qui n'en étaient pas moins fatigantes, Villars entreprit une conquête qui flattait sa passion et qui réussit complètement. Le vieux soldat s'attaqua directement à l'enfant-roi, et eut le bonheur de lui plaire, par son esprit et par ses libertés militaires. Il était, paraît-il, d'un charme irrésistible dans le propos, et doué d'une merveilleuse faculté de réparties. Cela, joint à un noble et grand air, à une hardiesse que justifiait sa réputation, lui assurait l'accès du jeune roi, qui se plaisait à ses rencontres, et ne lui épargnait pas la bienvenue. Le prince aimait les cartes; or le maréchal était le plus aimable joueur de son temps. Personne, paraît-il, n'a tenu les cartes avec autant de grâce et d'habileté que lui. Vrai capitaine, au jeu comme à la bataille, il n'avait pas son pareil, les cartes à la main. Aussi, à la veillée de Friedlingue, qui était sa première grande affaire, comme il parcourait le camp pour animer son monde à la

journée du lendemain, voyant des officiers que préoccupait la réputation du prince Louis de Bade, général des Impériaux, il répondait gaîment : « Ne craignez rien, je l'ai toujours battu « au piquet. » Assaisonnant son jeu d'un esprit incomparable, il fit aimer l'hombre, le brelan et le piquet, à l'adolescent royal, habituellement triste et morose, et, le piquant de l'humeur militaire aidant le beau joueur, il se fit rechercher du roi pour le jeu, par où, jadis, à la cour de Vienne, il s'était acquis une considération diplomatique. Devant la table à jeu, sa parole vive et prompte trouvait l'occasion de tout faire entendre, sinon de tout dire. De cette époque date l'amitié de Villars et de l'évêque de Fréjus, empressé de favoriser un penchant de son royal pupille; le Régent lui-même, en présence de cette faveur inattendue, revint à de meilleurs procédés envers Villars, et s'excusa galamment d'avoir retardé la réintégration du maréchal dans son logement au château. La maréchale prit sa part de ce retour d'amabilité. Un soir, au bal masqué, le jeune roi vint s'asseoir auprès d'elle, mais ne trouva pas un mot à lui dire, et la maréchale le laissa discrètement dans son

embarras. Elle seconda, d'ailleurs, le maréchal avec une active et constante intelligence dans cette nouvelle et délicate campagne.

L'affection du roi pour Villars était en effet extraordinaire. Jamais prince n'avait été plus mal préparé aux mouvements du cœur. Le maréchal de Villeroi, préposé par Louis XIV à la garde personnelle de son petit-fils, le nourrissait de délations et de méfiances. De là le caractère sournois et dissimulé de l'enfant royal auquel on montrait des pièges et des périls devant tous ses pas. Deux personnes parurent exceptées de cette suspicion générale : c'était l'évêque de Fréjus, qui attendait modestement son jour de crédit, et le duc d'Orléans, régent, dont l'esprit aimable et ouvert captiva le jeune roi, et qui conserva la confiance de l'enfant royal, quoiqu'on eût tout fait pour l'ébranler. Au delà de ces deux personnages, c'était l'insensibilité, l'ennui, l'indifférence pour tout le monde, un esprit récalcitrant, et une sorte de mépris précoce pour l'humanité. La scène touchante de la grâce du déserteur, préparée par le Régent, et qui anima le jeune roi, est restée isolée dans la vie privée de Louis XV. On ne pouvait lui

arracher une parole pour les ambassadeurs étrangers, et Villars lui-même y échoua. La méfiance lui fermait la bouche. Il ne fit aucune objection à la disgrâce foudroyante de son vieux gouverneur Villeroi, et il le reçut quelques années plus tard avec une insensibilité accablante pour le vieillard. Il vit partir avec indifférence la jeune infante d'Espagne avec laquelle il vivait comme avec sa compagne future. La cour en fut stupéfaite; c'était le prélude de la dureté qu'il montra plus tard en maintes circonstances pour la reine son épouse. La sécheresse du jeune roi était désespérante. Après la mort du cardinal Dubois, le duc d'Orléans dit à son pupille, majeur alors : « Je ne vois personne plus « en état que moi de remplacer le cardinal pre- « mier ministre auprès de Votre Majesté. » Le roi se contenta d'approuver par un signe de tête. Après la mort subite du duc d'Orléans, Fleury lui présentant le duc de Bourbon pour l'emploi de premier ministre, Louis XV accepta le remplaçant par un léger mouvement d'adhésion silencieuse, et l'on sait comment il disgracia deux ans après ce prince qui l'avait marié. Il ne retrouvait des émotions sensibles que lorsqu'il s'a-

gissait de Fleury, son précepteur. Au lit de justice du 18 mai 1722, il donna un spectacle singulier au public. Sitôt que le premier président du parlement eut commencé à lire ses Remontrances, le Régent dit plusieurs fois au roi, à l'oreille : *dites : C'est assez.* Le roi ne voulut jamais faire taire le magistrat, et, sur cela, le Régent prenant la parole, dit au premier président : *Vous avez de la peine à lire, donnez les Remontrances.* Le garde des sceaux les prit, et l'on donna jour au parlement pour venir recevoir la réponse, qui fut : *Le roi veut être obéi.* Vingt ans plus tard, Louis XV sut bien dire, à Marly, en pareille rencontre, au premier président : *Taisez-vous.* L'éducation de Louis XV fut donc détestable, bien différente de celle de Henri IV, qui dut aux circonstances de sa jeunesse ses grandes qualités de souverain : bien différente surtout de celle de Louis XIV, qui, quoi qu'on en ait dit, fut redevable à sa mère, Anne d'Autriche, et à Mazarin, d'un entourage amable, politique et confiant.

Admis dans la familiarité du jeune roi, lui donnant quelquefois, avec la libre franchise d'un vieux soldat, des conseils de conduite qui

furent toujours pris en bonne part, Villars crut pouvoir, à l'époque du sacre, et à propos de l'épée de connétable, faire une nouvelle ouverture sur l'éminente dignité qu'il ambitionnait depuis dix ans et que lui avait refusée Louis XIV, par des raisons d'État, tout en l'accablant de caresses. Mais le jeune roi, après avoir reçu l'insinuation avec une adhésion apparente, après lui avoir même dit en souriant : « Eh bien, « bonsoir Monsieur le connétable, » laissa le maréchal *in statu quo*, probablement sur un avis secret du duc d'Orléans, et se contenta de remettre au maréchal son portrait, amicalement enchâssé dans un ouvrage de ses mains.

L'intimité faillit pourtant tourner à mal, un jour où la causerie étant portée sur les pensions, le jeune roi, caustique quand il le voulait bien, mais qui n'avait pas la délicatesse de son aïeul, dit à Villars, assez pourvu de pensions viagères, ce qu'on n'avait pas laissé ignorer au royal adolescent : « Et vous, Monsieur le maréchal, combien « gagnerai-je à votre mort. » A quoi Villars répondit gravement : « Je ne sais pas, Sire, ce que « Votre Majesté y gagnera, mais le roi votre aïeul « aurait cru y perdre, » et tout le monde se tut.

Quoi qu'ils fissent cependant, les Villars, recherchés et caressés quand on eut besoin d'eux, comme dans l'affaire de Chelles, n'obtinrent guère que des satisfactions d'esprit ou de vanité, sans crédit effectif ni influence prédominante, tant que vécut le Régent, qui s'était maintenu au pouvoir après la majorité de Louis XV. Les choses changèrent à la mort subite (1723) du duc d'Orléans, dont les circonstances sont connues.

XLIV

LE DUC DE BOURBON.

Ce que déplorait surtout Villars sous le gouvernement du Régent, c'était la perte du respect. En présence du duc d'Orléans, et quelquefois du roi lui-même, les grands de l'État, de nobles dames, en public, dans les soupers, donnèrent le spectacle de scènes regrettables. Le secret était perdu de la dignité royale, de ces ordres dont parle Mme de Sévigné : « Il por« tait une lettre du roi que j'ai vue, toute rem« plie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'im« possible[1]. » Après la mort soudaine du Prince, Villars espéra que le duc de Bourbon, plus raide et moins sceptique, relèverait le prestige du pouvoir. Il avait compté sans les faiblesses intimes du prince, que peut-être il ne connaissait pas, ou bien un sentiment plus profond lui fit-il braver l'aventure. D'ailleurs, le duc de Bourbon, qui avait pu prévoir comment finirait le Régent,

[1] Sévigné, t. IX, p. 161, Régnier.

dont la vie si étrange rendait le dénoûment probable, s'était préparé à cette prise du pouvoir.

Il avait été l'un des grands personnages du temps qui avaient le plus scandaleusement bénéficié du système de Law, et sa mère laissa une fortune immense provenant de la même origine. Le maréchal, qui professait un culte véritable pour la mémoire du grand Condé, s'était expliqué vivement sur la participation de sa postérité aux agiotages qui révoltaient l'opinion. Mais le duc de Bourbon, loin d'en garder du ressentiment, n'avait témoigné que plus d'estime au maréchal de Villars. Il avait fait, auprès de ce dernier, des avances réitérées, que la différence des rangs rendait plus sensibles; et, cédant à de si flatteuses prévenances, le maréchal avait paru disposé à oublier des actes dont on semblait faire amende honorable auprès de lui. Un grave intérêt rapprochait, d'ailleurs, en secret, les deux personnages, même avant la mort du Régent. L'intérêt devenait plus marqué, à l'avènement du duc de Bourbon au ministère principal; et en cela l'homme déjà si influent auprès du jeune roi était d'accord avec eux deux. Je veux parler de Fleury.

Au moment où la mort l'a frappé si brusquement, le Régent allait se trouver en face d'un embarras inextricable. Il devinait avec sagacité les obstacles cachés que rencontrait son gouvernement, et son habileté en avait souvent raison. Il triomphait des exigences du maréchal avec l'aide secrète de Fleury, mais, lorsque tous deux s'entendaient contre lui, la lutte était plus difficile. Or il y avait un point où cette entente avait, en outre, un appui considérable dans la famille royale elle-même : c'était la question du mariage du roi, déjà gaillard et dispos pour l'union conjugale.

Le Régent avait naguère fait la paix avec l'Espagne, au moyen d'une convention d'alliance entre une jeune infante et Louis XV. Tout le monde, à cette époque, avait paru applaudir à ce contrat, parce que l'avantage de la pacification dominait toute autre pensée, et que, d'ailleurs, le moment de réaliser l'union projetée semblait fort éloigné. Mais la nature avait marché plus rapidement qu'on ne l'avait prévu, et on lit dans le *Journal* de Villars[1] : « Le roi

[1] *Mémoires*, t. III, p. 135, éd. citée.

« chasse tous les jours à Chantilly (juillet 1724).
« Son cheval est tombé, sans qu'il se soit fait « aucun mal. C'est un avertissement pour pré« venir des chutes plus dangereuses. Il n'est « question que de chasse, de jeu et de bonne « chère, peu ou point de galanterie, le roi ne « tournant point encore ses beaux et jeunes re« gards sur aucun objet. Les dames sont toutes « prêtes sans que l'on puisse dire : le roi ne l'est « pas, puisqu'il est plus fort et plus avancé à « 14 ans et demi que tout autre jeune homme « à 18. » L'opinion suivait avec sollicitude les progrès de l'âge et de la santé chez le jeune roi, mais, à la moindre indisposition, elle s'inquiétait de la succession au trône.

Le duc d'Orléans était l'héritier présomptif, mais l'échéance de cette succession était fort redoutée. Fleury s'en affligeait sans le dire; Villars, plus expansif, cachait moins ses craintes. Ce n'était pas tout, à côté de la branche royale d'Orléans, il y avait la branche de Condé, peu sympathique à la branche d'Orléans, et qui était portée à hâter le mariage du roi, en rompant les engagements espagnols. Chez Fleury, c'était l'attachement qui inspirait l'esprit, chez Villars,

c'était un sentiment élevé d'intérêt public et d'amour pour le sang de Louis XIV; chez les princes de la puissante maison de Condé, c'était une autre nature de propension et de penchant politique. De ce mélange était née l'alliance secrète du duc de Bourbon, du maréchal de Villars[1] et de l'évêque de Fréjus.

Cette situation des esprits, peu soupçonnée par les historiens, explique la promptitude avec laquelle le duc d'Orléans fut remplacé dans le ministère par le duc de Bourbon, à l'instigation de Fleury. Elle explique aussi l'avènement immédiat de Villars dans le grand conseil du gouvernement formé par le duc de Bourbon. Un incident faillit pourtant tout brouiller dès le début; Fleury, en sa qualité d'évêque, prétendit avoir le pas sur Villars. Le guerrier se redressa de toute sa hauteur, et, moitié par caresse, moitié par fermeté, réduisit Fleury à passer après lui.

Le duc de Bourbon intronisé et le conseil privé formé, les difficultés étaient loin d'être

[1] « J'étais persuadé que notre union était nécessaire, et nous convînmes de la tenir secrète, ce qui fut exécuté. » (Villars, *Mém.*, t. II.)

résolues. La question était en effet des plus épineuses, et, si la raison politique était évidente, la conduite à tenir n'en était pas moins très délicate. La foi des traités, l'outrage à faire à une puissance alliée, la guerre peut-être à soutenir, le jeune roi à décider, la mémoire même du Régent à sacrifier, tels étaient les embarras du ministère nouveau. Aussi nul n'était pressé d'attacher le grelot. Le duc de Bourbon prenait du champ, Fleury s'effaçait, le maréchal seul donna l'essor à sa résolution, et on le laissa faire. Il parla militairement au roi de la raison d'État qui l'obligeait à se marier, et il prit même la liberté d'adresser au roi d'Espagne une lettre qui lui fut renvoyée cachetée par la voie de l'ambassade. Aussi s'adressait-on à lui comme au personnage dirigeant dans cette affaire. Quand l'ambassadeur d'Espagne chercha des explications à cet égard, c'est auprès du maréchal qu'il fut les provoquer[1]. « Il est resté deux heures enfermé avec « moi, dit Villars; la conversation a été vive, « mais j'avais de si bonnes raisons à lui donner « sur la nécessité indispensable de marier le roi,

[1] Voy. le *Journal* de Villars sur 1725, p. 158 à 161, de l'édit. de 1784.

« qu'elles pouvaient difficilement être combat-
« tues. L'ambassadeur m'a dit qu'il avait ordre « de se retirer, qu'il allait demander à prendre « congé du roi, et qu'il reviendrait dîner avec « moi, ce qu'il a fait. » Enfin le renvoi de la jeune infante fut décidé, et cette princesse, destinée à porter la couronne de France, ne dut laisser à Paris que son nom attaché au jardin où s'ébattit son enfance.

De nouvelles difficultés surgirent alors, sans parler des périls politiques que suscitait la situation, tels que le rapprochement de la maison d'Autriche et des Bourbons d'Espagne, et des préparatifs de guerre sur les Pyrénées. L'irritation de l'Espagne était sans limites. On entendit la reine dire à l'ambassadeur d'Angleterre : « Ce coquin de borgne (le duc de Bour-« bon était privé d'un œil) a renvoyé ma fille, ce « n'est pas assez de tout le sang d'Espagne pour « venger une pareille offense. » Les embarras furent pourtant déjoués, et je n'ai pas à les raconter ici; mais il restait le choix de la future reine de France, et ce ne fut pas petite affaire.

On a dit qu'à ce mariage tous les vices avaient conspiré en faveur de la vertu pauvre et igno-

rée[1]. Le mot est piquant sans être vrai. Il était naturel que le duc de Bourbon songeât à une princesse de sa famille pour poser la couronne de France sur sa tête. Mais on comprend qu'une petite-fille du grand Condé ait repoussé l'entremise de Mme de Prie pour cette proposition. Le Régent n'aurait jamais confié à Mme de Prie la conduite d'une telle affaire. Le duc de Bourbon, aussi peu réglé que le Régent dans sa vie privée, avait de moins que son cousin le sens et le tact qui sépare les affaires des plaisirs. Sa faiblesse pour Mme de Prie, pour cette ambitieuse cynique et étourdie qui appelait le chancelier d'Aguesseau, son *folichon*, et qui disait des Parisiens invoquant sainte Geneviève pour avoir de la pluie : « ce peuple est fou, c'est moi qui fais la « pluie et le beau temps ; » cette faiblesse perdit le duc de Bourbon, en l'isolant de Villars et de Fleury.

Quoi qu'il en soit, la recherche des princesses à marier conduisit le conseil vers l'asile modeste d'un roi détrôné, Stanislas Leczinski, dont la fille semblait réunir les conditions désirables,

[1] Lacretelle, *Hist. du XVIIIe siècle.*

et il paraît bien que le maréchal de Villars ne fut pas étranger à ce choix, puisque le roi polonais lui en écrivit pour le remercier, avant d'avoir reçu aucune lettre du maréchal.

« Je n'avais point écrit au roi Stanislas ni à la « princesse, dit Villars[1]; il me prévint par une « lettre fort obligeante et très bien écrite. J'eus « l'honneur de le remercier et d'écrire à la prin- « cesse. » Le maréchal fut désigné pour rédiger et signer les articles du mariage royal[2]. Le duc d'Antin et le marquis de Beauveau, indiqués par le maréchal, avaient dû aller faire la demande au roi Stanislas[3]. Enfin Villars eut grande part à la composition de la maison de la reine. La maréchale de Boufflers fut nommée dame d'honneur. C'était la veuve du glorieux soldat de Malplaquet. La maréchale de Villars fut première dame du palais; mais, à sa suite, Mmes de Nesle et de Prie furent introduites auprès de la jeune reine[4]. C'était une concession que le maréchal avait dû faire au duc de Bourbon.

[1] *Journal*, p. 178, édit. et vol. cités.
[2] Villars, *ibid.*, p. 183.
[3] Villars, *ibid.*, p. 170.
[4] Villars, *ibid.*, p. 165.

Marie Leczinska était un peu plus âgée que le roi, mais sa figure avait de la jeunesse. Elle respirait la pureté, et c'était un charme engageant, quoique sa taille et sa beauté fussent médiocres; son allure manquait de grandeur, au demeurant, d'un caractère aimable et doux, d'un cœur droit et bon, mais d'un esprit peu étendu. Croyant devoir sa fortune au duc de Bourbon et à Mme de Prie, qui l'en avait habilement persuadée, elle subit leur joug sans résistance, et, sans le savoir, leur servit d'instrument, ce qui détermina le coup de foudre d'une disgrâce, dont elle-même éprouva le contrecoup.

Le duc de Bourbon[1] allait chaque jour, à l'exemple du Régent, faire sa cour au roi, lui parler sommairement de quelques affaires, comme pour travailler avec lui. L'évêque de Fréjus ne manquait jamais de s'y trouver en tiers. Ce tiers éternel incommodait M. le duc et déplaisait à la marquise. Pour se délivrer du vieil évêque, elle imagina un moyen par lequel elle espérait entrer subrepticement dans le conseil; c'était d'in-

[1] Duclos, t. II, p. 233.

viter le roi à venir travailler chez la reine, où le précepteur ne suivrait pas son élève. Alors la marquise s'introduisait elle-même chez la reine, et, par là, dans les affaires. Ce plan ingénieux réussit en partie une ou deux fois, la vertu, pour le coup, ayant conspiré avec le vice. Mais le vieil évêque menacé se réveilla à temps, et le résultat final de la manœuvre fut une lettre de cachet adressée au duc de Bourbon en ces termes : « Je vous ordonne, mon cousin, sous « peine de désobéissance, de vous rendre à Chan- « tilly et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre. » En même temps, la pauvre reine recevait un message ainsi conçu : « Je vous prie, Madame, « et s'il le faut, je vous l'ordonne, de faire tout ce « que l'évêque de Fréjus vous dira de ma part, « comme si c'était moi-même. Signé : Louis. » La reine fondit en larmes et obéit, sans jamais désarmer complètement Fleury.

Quant à la marquise de Prie, elle fut exilée dans une terre de Normandie, où, ne pouvant bientôt plus supporter sa disgrâce, elle mit fin à ses jours par le poison.

Ainsi finit le règne du duc de Bourbon, et commença celui du cardinal de Fleury, qui ne

fut pas toujours marqué de la même fermeté; cet événement fut accueilli à Paris par d'unanimes acclamations de joie et par des illuminations spontanées[1].

[1] Le duc de Bourbon était l'arrière-petit-fils du grand Condé, lequel eut de Clémence de Maillé, Henri-Jules de Bourbon, mort en 1709; lequel eut d'Anne de Bavière, Louis III de Bourbon, mort subitement en 1710; lequel eut de Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV, Louis-Henri de Bourbon, dont il s'agit, mort à Chantilly en 1740; lequel a été le père du dernier prince de Condé, mort à Paris en 1818.

XLV

LA DAME DU PALAIS.

Il fallait bien que le maréchal et la maréchale de Villars fussent au-dessus des atteintes, pour n'être pas compris dans la malédiction qui accompagnait le duc de Bourbon dans sa chute, laquelle, du reste, fut ennoblie par une tenue parfaitement digne. Le maréchal remplit, on peut le croire, à cet égard, toutes les convenances que comportait une situation dont il n'était pas responsable. La maréchale redoubla, de son côté, de respects dévoués auprès de la jeune reine, qu'un sentiment honorable avait conduite à la disgrâce d'un moment. Le contact de Mme de Prie n'avait point compromis la maréchale. L'élève de Mme de Maintenon et de Mme de Varangeville savait affronter de pareilles rencontres, sans y laisser sa réputation.

Après dix ans de domination des ducs d'Orléans et de Bourbon, la formation de la maison d'une jeune reine avait dû aboutir à une com-

pagnie très mêlée, et des personnages graves, tels que le maréchal de Villars et l'évêque de Fréjus, avaient dû fermer les yeux sur bien du monde et sur bien des choses, dans l'intérêt du maintien de leur influence et de leur crédit, pour d'autres actes du gouvernement. Cependant on se tromperait, si l'on accordait trop de confiance, sur ce point, au rédacteur des *Mémoires* du maréchal de Richelieu, qui a donné beaucoup de détails sur les dames du palais de la reine Marie. Le souffle corrupteur du héros de tant de scandales a frappé de discrédit les pages de l'abbé Soulavie. La partialité marquée de Richelieu pour la galanterie affichée, et ses insinuations perfides à l'endroit de la galanterie soupçonnée, m'interdisent de donner à ses *Mémoires* la valeur d'un document historique. J'en demande pardon à son grand nom, mais je ne puis y voir qu'un monument de fatuité, quelle que soit la teinte d'esprit, qui lui donne un tour piquant, en dépit des règles du bon goût[1].

[1] « Les mœurs des dames du palais de la reine étaient « donc assez variées. . . . . Les autres étaient la maréchale « de Villars, les duchesses de Béthune, de Tallard, les « dames de Chalais, de Rupelmonde, de Mérode et de

Au demeurant, personne n'a mieux su que la maréchale de Villars approcher du feu sans s'y brûler. Il est à croire qu'elle n'était entrée dans la composition de la maison de la reine qu'avec l'arrière-pensée de céder à sa belle-fille une place dont son âge et ses habitudes l'éloignaient elle-même. Conservant sa considération au milieu du monde de Mme de Prie, elle s'en tira fort à propos, peu de temps après, non sans péril de perdre l'affection de la reine, circonvenue par la favorite, et se substitua sa bru, qui, dans une position nouvelle, conquit la confiance de Marie Leczinska, et partagea l'intime amitié de la souveraine avec la respectable duchesse de Luynes. Cette jeune duchesse de Villars, qui est souvent confondue, par inattention, avec la maréchale elle-même, a son histoire à part dans le XVIIIe siècle. Elle s'agita beaucoup dans les affaires de religion, à l'égard du Parlement, ce qui lui valut des traits mordants de d'Argenson. Le maréchal avait été, au contraire, très prononcé pour le cardinal de Noailles et les Jansénistes. La jeune duchesse tint une académie de

« Matignon, *soupçonnées* de quelques galanteries moins « hardies et moins connues. »

beaux esprits, dont on parla beaucoup, et le duc d'Orléans le génovéfain s'éprit pieusement pour elle d'une assez vive passion.

« La duchesse de Villars, dit d'Argenson, an-
« cienne coquette aujourd'hui bigote des jésuites,
« a été chez le premier président, et lui a dit que,
« puisque le Parlement se mêlait à présent du
« spirituel, et décrétait M. l'archevêque de Paris,
« elle venait lui demander permission de manger
« des œufs pendant le carême. Ce magistrat lui a
« répondu qu'il en parlerait à sa compagnie, où il
« avait, en effet, quelque crédit, et qu'il en avait
« aussi, à l'Hôtel-Dieu et aux Petites-Maisons, où
« l'on vendait des œufs[1]. »

A cette reprise de puissance, la maréchale gagna peut-être quelques hommages réchauffés, elle y gagna aussi d'être troublée dans son repos. On remarqua certain redoublement d'assiduité auprès d'elle, de la part du duc de la Feuillade, aspirant au bâton de maréchal, qu'il obtint en effet. Il était aussi dans la familiarité de M. le

[1] Ces établissements avaient privilège pour vendre des œufs aux malades pendant la semaine sainte, et c'était un de leurs revenus. Voy. d'Argenson, t. IV, p. 200, et *alibi*, Janet.

Duc, et il courut une chanson de bien mauvais goût, où cette double intimité entre l'hôtel de Villars et le palais Bourbon était tympanisée :

Mon pauvre la Feuillade,
Crois-moi, quittons l'œillade,
Car tu deviens trop fade
En recevant la loi
Et du borgne et de moi.

Mais il est facile de voir, en lisant quelques pages que le maréchal a consacrées à la mémoire de la Feuillade, mort en 1725 même, que ce pauvre Céladon n'a jamais inspiré de crainte à l'ombrageux Villars[1].

Pendant son exercice, la maréchale fut témoin d'une aventure assez piquante, à l'une des couches de la reine. On désirait que le nouveau-né pût être un duc d'Anjou. Les douleurs de l'enfantement commencèrent à six heures du soir. Tout annonçant que le travail serait long, le roi voulut offrir à souper à l'assistance. Des tables furent aussitôt dressées dans l'antichambre royale, et le roi y prit place, retenant à sa droite

[1] Voy. Villars, *Journal,* p. 153, et Marais, t. III, p. 264.

Mlle de Clermont, et à sa gauche la maréchale de Villars. « On n'avait pas encore servi le rôti, dit « le duc de Luynes, que nous entendîmes un « bruit général et des cris de joie. Un garçon! un « prince! vive le roi, vive le duc d'Anjou! On « courait de tous côtés, sans savoir où l'on allait; « les courriers partaient de toutes parts. Je me pré- « cipitai vers la chambre de la reine, et je trou- « vai qu'elle n'était point encore accouchée. Elle « avait eu une fort grande douleur, et l'on de- « mandait du vin d'Espagne pour elle, et *un* « *garçon* de la chambre pour aller en quérir. « L'huissier, n'en ayant point sous sa main, se « prit à crier à la porte : Un garçon, un garçon! « De ces mots répétés, vint l'émoi général et « l'erreur de la foule. » La reine accoucha d'une fille quelques instants après.

XLVI

DERNIÈRE CAMPAGNE DE VILLARS.

Stanislas Leczinski avait perdu son trône par l'intervention étrangère dans les affaires de la Pologne; mais le souvenir de ses qualités personnelles lui avait conservé le cœur des Polonais. La mort inattendue, en 1733, d'Auguste de Saxe, son compétiteur heureux, lui ouvrit l'occasion de recouvrer sa couronne, et le pacifique Fleury, cédant probablement à l'influence du maréchal de Villars, fit déclarer, par le jeune roi, qu'il ne souffrirait pas qu'aucune puissance s'opposât à la liberté des votes, dans l'élection du nouveau roi de Pologne. Cette résolution hardie, en troublant la longue paix dont jouissait l'Europe, tourna, malgré des fautes de détail, à l'avantage de la France; et, du mariage du roi avec une princesse pauvre, en fit une cause d'agrandissement territorial, par l'acquisition de la Lorraine.

Les circonstances et les péripéties de la guerre,

qu'on a nommée de *l'élection de Pologne*, sont connues, et je ne veux pas les raconter ici. A la suite de l'immixtion de la Russie et de l'empereur Charles VI dans l'élection polonaise, Louis XV déclara la guerre à l'Empire et à la maison de Hapsbourg; et deux armées françaises, l'une sur le Rhin, l'autre en Italie, s'attaquèrent aux forces autrichiennes : la première, sous le commandement du maréchal de Berwick; la seconde, sous le commandement du maréchal de Villars. On était, comme on voit, en plein Louis XIV, et l'illusion était complétée par la présence du prince Eugène de Savoie, sur la rive droite du Rhin, à la tête de l'armée impériale. Mais le principal effort de la guerre était dirigé vers l'Italie, alors presque tout entière soumise à la domination de l'Autriche, et où la Sardaigne et l'Espagne, alliées de la France, espéraient trouver des avantages fort ambitionnés, en unissant leurs forces à celles de Louis XV.

Le cabinet de Versailles ressuscita pour Villars la dignité de maréchal général, jadis créée pour M. de Turenne, et le guerrier octogénaire partit plein d'ardeur pour une campagne qu'il

dirigea d'abord avec d'éclatants succès; mais les fatigues trompèrent son âme héroïque. Accablé par la chaleur du climat, et succombant sous la défaillance générale des organes, il dut quitter le commandement pour revenir, épuisé de forces, à Turin. Ce fut là qu'il apprit la mort du maréchal de Berwick, tué le 12 juin, d'un coup de canon, sur la tranchée, à Philipsbourg. *Cet homme,* s'écria-t-il, *a toujours été heureux,* et il expira lui-même, le 19 juin 1734, à quatre-vingt-quatre ans, regrettant de mourir dans son lit, quoique victorieux, au lieu du trépas qu'il avait si souvent cherché sur les champs de bataille.

On peut dire qu'il s'éteignit dans sa gloire. Son départ de Fontainebleau, le 25 octobre précédent, avait électrisé toute la cour de France. Le cardinal-ministre et tous les grands de l'État étaient présents quand il monta en chaise de poste. La reine voulut mettre elle-même une cocarde à son chapeau. La reine d'Espagne lui en envoya une seconde à Lyon, et la reine de Sardaigne, avec laquelle il avait ouvert un bal, le 24 février, lui en attacha une troisième à Turin. Villars, en la recevant, dit : « *Voilà mon*

« *chapeau orné d'un vol de reines* (terme de bla-« son); *je ne puis qu'être heureux dans mon entre-« prise pour les trois couronnes.* » Et, en effet, ses plans exécutés, malgré quelques contrariétés, par ses anciens lieutenants, les Coigny, les de Broglie, les Maillebois, qu'il rejoignait sous les armes avec tant de bonheur, après vingt ans de repos, amenèrent la conclusion du traité de Vienne de 1735-1736, par lequel, en échange de la succession éventuelle du grand-duché de Toscane, promise à la maison de Lorraine, le duché de Lorraine passait à titre d'indemnité au roi Stanislas, avec reversion, après sa mort, à la couronne de France.

A la première nouvelle du mal qui frappait Villars, la maréchale était accourue à Turin, où elle ne put que recevoir les adieux de son glorieux époux. Les plus grands honneurs furent rendus partout à la mémoire du guerrier auquel la France était tant redevable. Faut-il le dire cependant? La maréchale eut à se plaindre, à ce sujet, de la parcimonie de Fleury. Mais elle eut la dignité de se taire, et d'autres pour elle ont révélé ce trait regrettable et inattendu. Je laisse parler ici le véridique et si réservé duc de

Luynes [1] : « Je crois n'avoir pas marqué ci-dessus « ce qui se passa après la mort de M. le maré- « chal de Berwick. Mme la maréchale de Berwick « eut 20,000 livres de pension, et, outre cela, « vingt autres mille livres aussi de pension pour « distribuer à ses enfants, comme elle jugerait « à propos. Je fus étonné d'apprendre, il y a « quelques jours, par Mme la maréchale de « Villars, que, quoique M. le maréchal de Villars « soit mort en Italie commandant les armées du « roi, elle n'a point eu de pension. Je croyais « que c'était l'usage aux veuves des maréchaux « de France, et surtout lorsqu'ils meurent com- « mandant les armées.... (suivent de nom- « breux exemples). Mmes de Villars et de Berwick « avaient demandé l'une et l'autre que le roi vou- « lût bien faire l'honneur à la mémoire de leurs « maris de leur faire un service aux dépens de « Sa Majesté. Mme de Villars prétend que les « frais de chaque service n'auraient pas été à « plus de 2,000 écus pour le roi. Je ne sais pas « quelles furent les raisons qui l'empêchèrent « dans ce temps-là. Il n'y eut point de service « fait aux dépens du roi. »

[1] *Mémoires*, t. I, p. 94 et suiv.

Les raisons qui déterminèrent à cette économie à l'égard de la maréchale de Villars furent peut-être sa fortune personnelle jointe à la conservation du beau logement qu'elle occupait dans le château de Versailles[1] et qu'elle a gardé jusqu'à sa mort. Elle y était voisine du duc de Saint-Simon.

Le service pour le maréchal de Villars fut célébré le 17 janvier 1735, avec un grand appareil, à Saint-Sulpice, sa paroisse, aux frais de la famille. L'abbé Séguy, prédicateur alors renommé, prononça l'oraison funèbre, qui fut imprimée.

La maréchale avait vendu, vers ce temps-là, son magnifique hôtel de Varangeville à Mme de Rupelmonde, illustrée par son esprit et par les hommages de Voltaire. Cet hôtel, bâti vers 1704, rue Saint-Dominique, 67, par Gabriel, avait une grande valeur d'art, et Blondel lui a conservé un souvenir dans son *Architecture française.*

[1] Le logement est décrit dans Blondel, t. IV de son *Architecture française.* Voy. aussi de Luynes, t. IV, p. 444 et ailleurs.

XLVII

LE VEUVAGE.

L'avènement de l'évêque de Fréjus au pouvoir marque une suspension dans le mouvement de dissolution qui entraînait l'ancienne société française, au XVIIIe siècle. Il arrêta les ruines des années précédentes et en prépara la prompte réparation. En face de deux jeunes souverains purs de tout reproche, et d'un ministre honnête dont le nom n'avait jamais été compromis, le royaume prit bientôt une nouvelle face; le désordre qui régnait dans toutes les parties de l'administration, et surtout dans les finances, disparut ou fut atténué, et, malgré d'absurdes persécutions religieuses, malgré de fâcheuses hésitations dans la direction des affaires étrangères, le Gouvernement ravivé put conduire à bien la guerre de l'élection de Pologne. Le prince lui-même recueillit, dans les preuves d'attachement des sujets, les fruits heureux d'une situation améliorée. Le respect et l'honneur reparaissaient à l'horizon.

Ce fut dans ces circonstances que la maréchale de Villars perdit son époux et entra dans une phase nouvelle de son existence. Elle avait alors 54 ans, qu'elle portait avec une merveilleuse conservation de beauté. Mais tout était changé pour elle, et autour d'elle s'annonçait, dans le lointain, une nouvelle crise sociale qui devait aboutir, hélas ! sous l'impulsion aveugle de Louis XV, à la désorganisation d'une société mal gouvernée, malgré les apparences rassurantes d'un admirable essor de l'intelligence humaine et de la prospérité publique.

Il existe un monument de l'habileté avec laquelle la maréchale arrangea sa vie, dans son veuvage, et de la considération qu'elle sut maintenir autour d'elle, en ces temps difficiles, je veux parler des *Mémoires* du duc de Luynes. Elle commença par se retirer du manège des affaires, où l'intérêt de son époux plutôt que son goût personnel l'avait engagée. Retranchée dans sa dignité et vivant à l'écart des intrigues, maîtresse de ses relations, qui étaient excellentes, sa compagnie réunit l'agrément à la gravité, et sa société fut plus recherchée qu'au temps même de son crédit politique, à cause de

la fleur d'indépendance et de désintéressement qui se répandit autour d'elle.

Ses arrangements d'intérêt privé furent marqués de la même sagesse. Tout en gardant le château de Vaux, elle put reconnaître, comme je l'ai déjà remarqué, que la représentation y était écrasante, le maréchal n'étant plus là pour la soutenir, et que, d'ailleurs, ce fastueux séjour n'était plus en harmonie avec sa solitude[1]. Elle finit donc par établir sa résidence d'été au château d'Athis, dont j'ai parlé, où tout Paris brigua l'honneur et le plaisir d'aller faire sa cour à la maréchale de Villars. C'est là que lui fut présentée la jeune et brillante marquise du Deffand, alors à ses débuts dans le grand monde parisien. C'est de là qu'elle soutint discrètement le vertueux, le respectable Rollin, d'accord avec la célèbre abbesse de Chelles, contre des tracasseries dont s'étonnait la France et l'Europe; triste témoignage de l'asservissement du cardinal de Fleury à l'influence compromettante d'une société religieuse, qui devait durement expier, trente ans plus tard, *l'hérésie de la domination*[2].

[1] Voy. *Sup.*, p. 175.

[2] Voyez, dans la *Correspondance* de Rollin, t. XXIX

Pour me borner à l'indication sommaire des honneurs dont la maréchale a joui dans cette retraite si bien choisie, je l'y vois invitée tantôt avec les premières dames de la cour à la grande cérémonie de la Rose d'or, remise de la part du pape à la reine Marie, au milieu d'un grand appareil. Tantôt elle est spécialement nommée et désignée pour assister aux couches de la reine; tantôt nous lisons dans les *Mémoires* de Luynes

de ses *Œuvres complètes*, édit. de M. Letronne, 1825, les belles lettres du grand Frédéric, et la *Correspondance* de M[me] du Deffand, t. I[er], p. 160, édit. de Lescure. A ce moment, le jansénisme, si longtemps persécuté, semblait avoir conquis l'opinion. Tous les curés de Paris lui étaient favorables; il avait un parti considérable dans le Parlement; l'Université et ses collèges lui étaient dévoués. Sa cause paraissait gagnée, et peut-être eût-ce été pour le bien de la société française, lorsque, en quelques jours, il perdit tous ses avantages par l'excitation insensée de quelques fanatiques, qui le livrèrent au ridicule dans le cimetière de Saint-Médard, et qui motivèrent la fameuse inscription :

De par le roi défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Le jansénisme ne se releva point de l'impression produite par ces actes de folie.

le récit curieux d'un souper chez la comtesse de Toulouse, récit qui nous révèle un vieux levain de jalousie de cette dernière contre la maréchale de Villars, pour qui le comte de Toulouse avait jadis montré quelques empressements[1].

D'autres fois nous rencontrons la maréchale

[1] « Hier le roi, au retour de la chasse, alla souper à « La Rivière. Mademoiselle, Mlle de Clermont, Mme la « maréchale de Villars, Mme de Mailly et Mme de Chateau- « renaud y allèrent avec Mademoiselle, qui les avait fait « avertir de la part du roi. Mme la comtesse de Gramont « était déjà à La Rivière. On a beaucoup raisonné sur ce « que Mme de Villars était de ce nombre; il est certain « que, depuis le mariage de M. le comte de Toulouse « (en 1723, avec Mme de Noailles, veuve du duc d'Antin), « elle n'avait vu ni le comte ni la comtesse de Toulouse. « Il y a même lieu de croire que c'était Mme la comtesse « de Toulouse qui ne désirait point la voir. Cependant « elle la vit à la mort de M. le comte de Toulouse (en « 1737), et il y avait quelques jours que Mme la maréchale « de Villars avait été avec Mme sa belle-fille à La Rivière, « en visite. Malgré tout cela, Mme la maréchale de Villars « ne comptait point être priée pour ce souper, et elle en « fut étonnée elle-même. Le souper ne fut point extrê- « mement gai. Mme la comtesse de Toulouse ne se mit « point à table; elle ne s'y est point encore mise depuis « la mort de M. le comte, et elle a toujours l'air triste et « affligée. »

citée comme autorité historique, à propos des singuliers usages du temps passé, relatifs aux bals ou aux diners de la cour. Savez-vous ce que c'était qu'un bal *rangé?* L'exposition de celui dont il s'agit (1739) est si compliquée, que je suis obligé de renvoyer à de Luynes lui-même. C'était un grand bal exécuté à la cour, en présence du roi. A chaque danse, on demandait l'ordre du roi. Le roi disait toujours à ses enfants qui il voulait qu'ils prissent. Aux autres, il disait : « Qui vous « voudrez. » Il y eut des ordres désobligeants, et l'on s'y soumit. Ensuite le roi dit à M. de la Trémoille, qui était derrière lui, d'aller danser la Mariée avec Mme de Luxembourg. Cette danse fut suivie d'une contredanse, etc., etc.; puis le roi fut souper dans ses cabinets, puis la reine après le roi, et le bal recommença. Sur quoi M. de Luynes fait remarquer plusieurs choses : d'abord qu'un prince de Bevern dansa dans les contredanses sans avoir été présenté; que M. de Soubise et M. d'Hostun étaient en bourse, les seuls du bal; cette coiffure était d'un triste effet dans un bal paré, mais le roi l'avait permise.

Remarque plus importante : Pendant tous les menuets que dansèrent M. le Dauphin et Mes-

dames, l'on se tint toujours debout. Sur quoi, Mme la duchesse (de Bourbon) disait qu'elle n'avait jamais vu telle pratique; en présence du roi, à la vérité, tout le monde se levait quand M. le Dauphin ou les princes et princesses partaient pour aller danser, mais on se rasseyait pendant la danse. « Le témoignage de Mme la du-« chesse, ajoute le duc de Luynes, a été suspect, « à cause du désir des princes du sang, en géné-« ral, de s'égaler le plus qu'ils peuvent aux fils et « petits-fils de France. Mais on a consulté la ma-« réchale de Villars, qui a appuyé Mme la duchesse « sur l'usage de ne point demeurer debout après « que la danse princière était commencée. » Autre usage : dans le menuet, l'homme, après avoir fait la révérence au roi, ensuite à la dame figurante, dansait le chapeau à la main jusqu'à ce qu'il fût arrivé devant le roi, après quoi l'homme remettait son chapeau et continuait la danse.

De même, dans les repas de cour et de cérémonie, on mangeait la tête couverte, sous Louis XIV. La maréchale en rendait le témoignage.

A ce même bal de 1739, le roi masqué vint s'asseoir auprès de la maréchale et parut troublé

de ce voisinage. Malgré les ans et les concurrences plus jeunes, la maréchale était partout la grande dame prédominante.

Elle montra une prudence fort louée du cardinal à une fête donnée par l'ambassadeur d'Espagne à l'occasion du mariage de Madame infante, et où les questions d'étiquette étaient brûlantes. Elles absorbaient en ce moment les loisirs de la cour. Aussi la maréchale était-elle des seize dames seules invitées au dîner de grande cérémonie donné à Versailles à cette occasion. Indépendamment de l'expérience, elle avait la décision prompte, et, dans un palais où tout était renouvelé, un pareil guide avait son prix. Sa petite cour d'Athis avait une certaine importance. Les princesses de la famille royale y allaient souper assez familièrement. Elle eut la petite vérole en 1742; tout Paris y prit intérêt, d'autant que les médecins s'étaient trompés sur le mal, dont elle guérit bravement en peu de jours, de même qu'elle releva quelques années plus tard d'une goutte remontée dans la poitrine dont la cour s'inquiéta beaucoup.

Cependant la maréchale gardait une rigoureuse dignité dans ses relations avec Versailles;

elle ne se rendait qu'aux invitations auxquelles elle était nominativement appelée. Si elle figurait au grand *Te Deum* de Notre-Dame, avec toute la cour, à l'occasion de Fontenoi, c'est qu'elle avait été *nommée* pour y assister. Elle y put même donner son mot sur une dispute de préséance que la présence du roi n'évita pas. Les invitations *inter ceteros* n'étaient point de son goût.

Ainsi, le roi, étant à Choisy, avait fait dire à Mme la duchesse d'y venir, l'autorisant d'y amener qui elle voudrait, tout ce qui viendrait avec elle devant être bien reçu. Le duc de Villars avait grande envie que Mme la maréchale de Villars fût de ce voyage, mais il aurait voulu que le roi eût paru le désirer. Il tint plusieurs propos dans cette intention à Mme de Mailly, dont il ne put tirer autre chose sinon que ce qui viendrait avec Mme la duchesse serait bien reçu; et la maréchale s'abstint du voyage.

Une autre fois, comme la liste des dames pour Choisy n'était pas suffisante pour ce qu'on désirait, on y ajouta d'anciennes dames du palais, telles que la maréchale de Villars, Mme d'Egmont, Mme de Luxembourg. Mais, dans le nombre

des personnes ainsi invitées, il y en eut vingt qui remercièrent. La maréchale fut du nombre. Les invitations de ce genre étaient considérées comme de remplissage, et le commun seul s'en contentait. Plus tard, à l'arrivée de la Dauphine à Choisy, en 1747, la maréchale n'eut garde de décliner l'invitation nominale qu'elle avait reçue. Elle fut spécialement bien accueillie et eut son appartement indiqué au château. La grâce et la correction cheminaient avec elle. Ce qui n'empêchait pas de graves et puissants étourdis, comme M. de Maurepas, de se compromettre quelquefois dans son salon, par la liberté de leur langage.

Par exemple, au rapport de d'Argenson, ce qui avança le plus, en 1749, la disgrâce de M. de Maurepas, ce fut un mauvais propos qu'il tint *chez la maréchale de Villars*, un jour où il avait reçu la visite de la marquise de Pompadour. Le discours eut pour témoins plus de trente personnes, maîtres et valets. On lui dit qu'il avait reçu le matin *une belle visite*. « Oui, répondit-il, « celle de la marquise, cela lui portera malheur. « Je me souviens que Mme de Mailly vint aussi me « voir deux jours avant que d'être renvoyée pour

« Mme de Châteauroux. Je leur porte malheur à « toutes. » D'Argenson ajoute : « Il n'en fallut pas « davantage pour donner envie au roi de faire « mentir de pareilles annonces, etc. »

Ainsi la maréchale honora son veuvage par la sage ordonnance de sa vie, où sans se poser en Artémise, elle mesura sensément les proportions de son pouvoir et de son devoir, s'abstenant de tout acte compromettant pour son grand nom, et imposant autour d'elle les égards et les respects dus à sa qualité. A l'époque où les présentations de favorites furent l'objet de complaisances regrettables de la part des dames les plus qualifiées de la cour, personne n'a songé à solliciter des services de ce genre auprès de la maréchale de Villars ; et, quant à sa vie privée, elle maintint la rectitude des allures du XVIIe siècle, au milieu de la corruption envahissante qu'accéléra l'influence du maréchal de Richelieu auprès de Louis XV. Jamais, par exemple, elle ne toléra dans sa société les licences de table qui furent, à certains moments, au nombre des signes d'une époque dégénérée.

XLVIII

L'ABBÉ DE VAURÉAL.

Et cependant, malgré tant de mesure dans sa conduite, la maréchale de Villars ne fut point à l'abri des traits de la malice et des rivalités du monde où elle vécut. Il y eut, sous le ministère du cardinal de Fleury, un homme de beaucoup d'esprit, dans la société parisienne, et d'un grand crédit dans le monde diplomatique, l'abbé de Vauréal, ambassadeur d'Espagne, évêque de Rennes, et prédécesseur de La Condamine à l'Académie française. A ces qualités, Vauréal en joignait une autre qui n'était pas à dédaigner : c'était le plus bel homme de son temps. Les gens graves prisaient son intelligence, et les belles dames couraient, dit-on, après sa personne, sans qu'il parût y faire grande attention, ce qui n'était qu'une coquetterie. Une princesse de la maison royale l'honora de sa faveur, et la maréchale de Villars fut chansonnée à son occasion. ce n'était pas la première fois que de malins couplets couraient sur son compte.

En soi, le malheur n'était pas grand, car, par ce temps-là, c'est un sort commun à tous les mortels que celui d'être chansonné, et *la garde qui veille à la porte du Louvre n'en défend pas nos rois*. La qualité du chansonnier ou de la chanson était toute l'affaire. Le Grand Condé chansonna le comte de Maure, qui ne s'en releva pas[1]. Mais, quand la chanson était plate, ou son objet misérable, tout se bornait à un vain bruit sans conséquence.

Si l'on pouvait en croire Saint-Simon, on n'aurait que du mépris pour Vauréal : « C'est, dit-« il, un grand drôle, d'esprit et d'intrigue, d'ef-« fronterie sans pareille, grand et fort bien fait, et « qui en sait user avec peu de contrainte, riche « et né de la lie du peuple, qui, à la faveur du « petit collet, voulut s'accrocher à la Cour; son

[1]
C'est un tigre altéré de sang
Que ce brave comte de Maure.
C'est un tigre altéré de sang,
Quand il combat au premier rang.
Mais il n'y combat pas souvent;
C'est pourquoi Condé vit encore.
C'est un tigre altéré de sang
Que ce bouillant comte de Maure.

« nom est Guérapin, et son premier état franc « galopin. »

Comment expliquer l'admission d'un pareil sujet dans les soupers de la maréchale de Villars?

Qu'on nous permette de faire un peu de jour sur le personnage; puis viendra l'affaire de la chanson.

La vérité, n'en déplaise à Saint-Simon, est que Louis Guy Guérapin de Vauréal était petit-fils d'un conseiller-maître à la cour des comptes de Paris; par conséquent, d'une origine qui marquait sa place dans la grande bourgeoisie parisienne. Son père avait été créé baron de Vauréal, en Brie, vers l'an 1656, puis comte de Belleval, en 1679. Voilà pour la condition personnelle. Attaché au cardinal de Bissy, dont il fut le conclaviste à Rome, et gradué en Sorbonne, il acheta une charge de Cour qui lui donnait entrée dans la maison du jeune roi Louis XV. Une fois sur ce chemin, il avança rapidement, obtint des abbayes, se ménagea de grandes relations, se fit rechercher par son intelligence, et fut nommé évêque de Rennes. Le voilà dans le beau monde et au seuil des grandes affaires. Fleury, qui le connut et l'apprécia, ne

manqua pas de l'employer, et fut satisfait de son habileté. C'était à une époque agitée de l'administration du cardinal, vers le temps de la mort de l'empereur Charles VI. Comment Vauréal connut-il le duc de Richelieu? Je l'ignore; ce que je présume, c'est que ce fut par lui qu'il fut présenté à la duchesse de Charolais, et que ce fut par elle qu'il fut poussé au portefeuille des affaires étrangères, que pourtant il n'obtint pas; mais il fut deux fois en ambassade en Espagne, et chargé de négociatious délicates dont il se tira fort bien. Voilà le gros de son histoire dans la carrière politique. A cela ajoutez la présidence des États de Bretagne pendant vingt ans, à la satisfaction générale. Il n'est donc pas étonnant qu'ainsi recommandé l'abbé de Vauréal eût été reçu chez la maréchale de Villars.

Quant aux mœurs et aux habitudes sociales de l'abbé de Vauréal, c'est une question délicate et qu'il est bon d'approfondir. Souvenons-nous d'abord qu'il s'agit là d'un de ces types perdus d'*abbé de cour,* type auquel est due quelque considération, ancêtre de l'élégance française, et qui n'a pas manqué, à son heure, de rendre des services. Il s'agit ensuite du XVIIIe siècle fran-

çais, qu'il ne faut pas juger en masse, comme l'ont fait quelques écrivains, mais qu'il faut apprécier d'après ses phases diverses, et surtout rapprocher du XVIIIe siècle européen, tout entier voué à la dissolution, à Lisbonne, à Dresde, à Pétersbourg et ailleurs. Or l'abbé de Vauréal brillait à une époque qu'on pourrait appeler la période corrompue du XVIIIe siècle; car il y a de tout dans ce temps-là : les grandeurs de l'esprit à côté de ses misères; il y manque les caractères qui ont été l'apanage du XVIIe.

Après l'hypocrisie religieuse, dont l'objet était de plaire à Mme de Maintenon, on vit, chose curieuse, l'hypocrisie de la débauche, dont l'objet était de plaire à M. le Régent : on feignait d'être libertin, sans l'être quelquefois. Puis, par attrait de la nouveauté, on revint, vers l'époque du mariage royal, à la naïveté de l'innocence, mais ce ne fut pas long. Il y eut bientôt comme une explosion de dévergondage comprimé, protégée par l'exemple de la royauté, jusqu'au jour où, par lassitude, on prit comme un repos dans la *sensibilité*, derrière laquelle s'abrita le désordre de l'esprit et du cœur, pendant que planaient certains génies qui captivaient l'imagination. L'in-

conduite alors chercha l'excuse du sentiment. La femme qui avait eu vingt amants avait cédé, pour chacun d'eux, à un amour irrésistible. Cet empire de la sensibilité a duré jusqu'à la fin du siècle. Le personnage du duc de Richelieu est resté dominant dans la troisième période, qui a été celle où brilla Vauréal. Celui-ci fut-il, comme on semble le croire, un Richelieu mitré, aussi heureux que lui, mais plus discret? C'est la couleur sous laquelle nous l'a peint d'Argenson, mais avec un cynisme d'expression et un luxe d'invectives qui révèle la passion, et met en garde contre le mécontent qui avait perdu le pouvoir par sa faute, et qui s'en prenait à tous ceux qui étaient plus heureux ou plus habiles que lui. Vauréal a vécu dans un monde plus ou moins dissolu, et y a fait ses affaires. Mais a-t-il participé à la dissolution? C'est pour nous le délicat de la question. Le *Journal historique* de Collé est moins dubitatif[1].

[1] Voy. t. I, p. 100, de la dernière édition : « L'évêque « de Rennes (Vauxréal) a été le plus bel homme de son « temps. Homme à bonnes fortunes, audacieux, plein « d'esprit, aimable tout ce qu'on peut l'être. Il n'était « parvenu à l'épiscopat que porté par les femmes. Sans « principes, sans mœurs et sans ombre de décence.

A prendre même ses détracteurs au pied de la lettre, ses habitudes ne sauraient être comparées aux innombrables aventures de l'abbé de Choisy, que Louis XIV ne prit point au sérieux, mais qu'il fit cesser sur-le-champ, et dont il nous est resté un aimable volume de récits impossibles, dont la mère interdira soigneusement la lecture à sa fille. L'abbé de Vauréal, quoi qu'en dise Saint-Simon, a mis de la décence dans ses déportements, si déportements il y a; il n'a pas scandalisé son diocèse, comme M. de Jarente; il a borné ses ravages aux ruelles de la société parisienne et à l'intérieur des boudoirs. Sa réputation à Rennes est encore, aujourd'hui, abritée par des actes et des monuments qui ne s'accordent guère avec les faits et gestes que lui attribuent ses contemporains, dans leurs témoignages suspects. Il a respecté les bienséances, au moins à distance. Le reste est l'esprit du temps.

D'Argenson surtout s'acharne à sa mémoire, dont les autres chroniqueurs de l'époque ne

« Lorsque Tanzaï parut, le public de la cour, surtout, crut « que le caractère du grand prêtre Sansgrénitis avait été « fait d'après ce charmant prélat. » Note autographe de Collé, écrite en 1780. Est-ce une autorité que Collé?

prennent en aucune façon la défense. Amant supposé d'une princesse du sang, habituée à de telles aventures, il eut, dit-on, en Espagne, des audaces incroyables, dont le roi Louis XV n'a fait que rire, et, digne émule de son patron Richelieu, il ne fut occupé, par moments, qu'à se défendre des assauts auxquels l'exposait sa bonne mine et sa renommée. Maniant la plume avec talent, sans être poète comme Bernis, il aurait pu devenir cardinal comme lui.

Président de l'ordre du clergé aux États de Bretagne, il y déploya une habileté rare, et une facilité de correspondance qui lui assura un légitime crédit à la Cour, où, avec ses dehors enjoués, il fut considéré comme un parlementaire consommé. Devant son originale personnalité, toutes les autres s'effaçaient, et il disposait, en Bretagne, d'une assemblée dont la direction avait toujours été l'écueil des plus dévoués délégués du pouvoir royal. Cette présidence des États a donné lieu, de nos jours, à une publication aussi curieuse qu'estimable (*Recherches sur les États de Bretagne*, Paris, 1875, 2 vol. in-8°), où un érudit consciencieux et travaillant sur pièces, nous a tracé la figure d'un

abbé de Vauréal, si différente de celle de d'Argenson, qu'on serait tenté de croire à la dualité des personnages, si la biographie de M. de Kerorguen n'était appuyée de documents si authentiques, qu'on se demande comment ont pu coexister, dans un même individu, le prélat respecté à Rennes, et le galant abbé traité si familièrement dans certains salons de la capitale. Une longue et grave notice académique de M. de la Condamine et le témoignage confirmatif de Buffon ajoutent encore à la perplexité du lecteur qui vient de feuilleter les mémoires de d'Argenson, de l'avocat Marais et de l'avocat Barbier. Évidemment Vauréal avait les défauts de son époque, mêlés à de bonnes qualités de son fonds personnel.

Arrivons à la chanson qui n'est pas problématique, et qu'il nous reste à expliquer.

Les chansons, dont on exagère beaucoup aujourd'hui l'importance historique[1], sans que pourtant il soit permis d'en négliger complètement les indications, et qui conduisaient leur auteur à la Bastille, quand il était de qualité, ou à des coups de bâton quand il était homme

[1] Voy. Aubertin, *De l'esprit public au XVIIIe siècle.*

de peu; ces chansons alimentaient l'oisiveté des salons ou de la salle des Pas-Perdus du Palais, dont l'ingérence dans les affaires du monde était singulièrement accrue depuis la Régence. La fréquence des corrections auxquelles elles exposaient de méchants poètereaux, avait valu le nom de *Siècle de bois* à l'époque où l'on vivait, et la légitimité prétendue de ces corrections inspirait au sage Franklin lui-même, quelques années plus tard, son pamphlet intitulé : *Comme quoi la liberté de la presse ne saurait exister sans la liberté du bâton.*

La chanson dont fut l'objet la maréchale de Villars atteste la futilité passionnée dont se nourrissaient alors les salons du grand monde. C'est l'avocat Marais, dans sa correspondance avec le président Bouhier, qui nous rend compte de l'aventure; elle ne vaut pas vraiment le bruit qu'on en a fait.

« A propos de couplets, dit Marais, dans une « première lettre, Mme de Gontaud en a fait « faire deux contre la maréchale de Villars, avec « qui elle s'est brouillée, après avoir été son « amie. On dit qu'ils sont affreux. »

Dans une autre lettre, Marais écrit, sur des renseignements à coup sûr erronés :

« L'histoire de la chanson contre Mme la ma-« réchale de Villars est éclaircie. Elle a écrit une « lettre très dure à un ministre qui l'a portée « chez Mme de Gontaud. Là, en s'amusant, on a « fait deux couplets de chanson contre la ma-« réchale, et on dit que le ministre y a mis quel-« ques mots de sa main. Je ne saurais vous dire « par quel sort il est arrivé que l'original de la « chanson est venu entre les mains de la maré-« chale, qui avait voulu avoir un éclaircissement « avec Mme de Gontaud, et cela fait une des plus « belles tracasseries qu'on ait encore vues. »

Quelques jours après, Marais écrit encore au président :

« Les chansons sur la maréchale font du bruit, « et qui pourra bien retomber sur le dos du « poète (le poète Roy?), par la fatalité du *Siècle* « *de bois*, dont les poètes sont menacés. »

Enfin, après un plus ample informé, Marais écrit : « Vous aurez les deux couplets de la ma-« réchale. Pour entendre le premier, il faut savoir « qu'il a été fait chez la maréchale d'Estrées, « où étaient Mme de Gontaud, sa nièce, le mi-« nistre et l'abbé (de Vauréal), qui, après une « partie de quadrille voulut aller souper chez la

« maréchale de Villars. On l'en voulut détourner, « il persista, et en dit du bien tant et tant, qu'on « lui répondit : *l'abbé, en vérité, vous avez bien « de la bonté,* ce qui donna l'occasion de faire ce « couplet; et, en le mettant dans le monde, on « a eu la malice de marquer deux vers comme « faits par le ministre lui-même. Le second cou- « plet a été fait chez Mme de Gontaud, qui l'avoue, « et en décharge Roy, que l'on accusait d'en « être l'auteur; mais gare à quelque *calamité du « siècle de bois.* Il y à encore deux autres cou- « plets anciens que l'on doit me donner. Voilà « tout ce que je sais de cette tracasserie qui a « peu duré au dehors, car depuis elles ont mangé « ensemble, mais rancune tenant, comme on « dit :

COUPLETS.

1.

Si Villars avait les attraits
De cette tante aimable [1],
Je dirais : ne quittez jamais,
Sa chaîne est adorable.
Mais pour un vieux visage usé,
Un esprit plein de rabâchage,

[1] La maréchale d'Estrées.

Quel radotage!
L'abbé, en vérité,
Vous avez bien de la bonté.

2.

Nul esprit, pas même un bon cœur,
Sans beauté ni jeunesse,
Jalouse jusqu'à la fureur
Et fausse sans finesse.
Souple et basse sans vanité,
Curieuse, avare et volage :
Quel assemblage!
Grands dieux! en vérité,
De l'aimer seroit-on tenté[1]. »

Je ne voudrais pas gloser sur Mme de Gontaud, femme aimable, mais très vive, témoin une scène piquante avec Mme de Rupelmonde[2]. Il est évident qu'elle a été contrariée de voir l'abbé de Vauréal quitter son salon pour aller finir sa soirée chez la maréchale de Villars. Voilà, je crois, la conclusion simple et vraie de l'histoire de la chanson.

[1] Le 3 décembre suivant, Marais écrit : qu'« il y a « deux couplets de vengeance contre Mme de Gontaud, qui sont affreux. » C'était fausse nouvelle.

[2] Voy. le *Journal* de Barbier, t. II, p. 152.

XLIX

LES DERNIERS JOURS.

La maréchale de Villars a vécu jusqu'à l'âge de 84 ans, objet constant de la considération publique et de la tendresse de sa famille, mais affligée quelquefois du désordre connu des affaires de son fils qu'elle aimait, pour lequel toutefois elle n'avait jamais voulu signer d'engagement, d'accord avec sa belle-fille elle-même. Tout ce qui pouvait être transporté d'honneurs et de dignités sur l'héritier d'un grand nom, l'avait été par les gouvernements d'Espagne et de France, et même à l'Académie française. Le duc de Villars n'en semblait pas moins écrasé par la gloire de son père, dont les reflets s'en reportèrent sur la maréchale.

Née d'une famille où l'esprit philosophique avait trouvé de bonne heure un puissant appui, la maréchale avait toujours été l'objet d'un respect affectueux de la part du patriarche de Ferney. Mais, dans ses derniers jours, sa belle-fille

obtint plus de crédit sur son esprit que le philosophe, et il paraît que ce fut l'objet d'une déception pour Voltaire, qui en a consigné le souvenir douloureux dans sa correspondance avec Mme du Deffand, laquelle ne lui fut pas plus fidèle, à l'heure suprême. Voltaire paraît n'avoir pas voulu lutter d'influence avec la duchesse de Villars auprès de la vieille maréchale; mais il mit plus d'insistance auprès de Mme du Deffand, sans être plus heureux. Ses ouailles lui échappaient.

Après avoir pris, avec cette dernière, une sorte de rendez-vous pour discuter la question des fins dernières, il lui écrivit, le 4 juin 1764, un an après la mort de la maréchale, la lettre suivante :

Nous avons un grand sujet à traiter. Il s'agit de bonheur, ou du moins d'être le moins malheureux qu'on peut dans ce monde. Je ne saurais souffrir que vous me disiez que plus on pense, plus on est malheureux. Cela est vrai pour les gens qui pensent mal; je ne dis pas pour ceux qui pensent mal de leur prochain, cela est quelquefois très amusant : je dis pour ceux qui pensent de travers : ceux-ci sont à plaindre sans doute, parce qu'ils ont une maladie de l'âme, et que toute maladie est un état triste.

Mais vous, dont l'âme se porte le mieux du monde, sentez, s'il vous plaît, ce que vous devez à la nature. N'est-ce donc rien que d'être guéri des malheureux préjugés qui mettent à la chaîne la plupart des hommes, et surtout des femmes? De ne pas mettre son âme entre les mains d'un charlatan? De ne pas déshonorer son être par des terreurs et des superstitions indignes de tout être pensant? D'être dans une indépendance qui vous délivre de la nécessité d'être hypocrite! De n'avoir de cour à faire à personne et d'ouvrir librement votre âme à vos amis?

Voilà pourtant votre état. Vous vous trompez vous-même, quand vous voudriez vous borner à végéter : c'est comme si vous disiez que vous voudriez vous ennuyer. L'ennui est le pire de tous les états. Vous n'avez certainement autre chose à faire, autre parti à prendre, qu'à continuer de rassembler autour de vous vos amis; vous en avez qui sont dignes de vous.

La douceur et la sûreté de la conversation est un plaisir aussi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeunesse. Faites bonne chère, ayez soin de votre santé, amusez-vous quelquefois à dicter vos idées, pour comparer ce que vous pensiez la veille et ce que vous pensez aujourd'hui; vous aurez deux très grands plaisirs, celui de vivre avec la meilleure compagnie de Paris, et celui de vivre avec vous-même. Je vous défie d'imaginer rien de mieux.

Il faut que je vous console encore en vous disant que je crois votre situation fort supérieure à la mienne. Je

me trouve dans un pays situé tout juste au milieu de l'Europe. Tous les passants viennent chez moi. Il faut que je tienne tête à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens et même à des Français, que je ne verrai plus; et vous ne parlez qu'avec des personnes que vous aimez.

Vous cherchez des consolations; je suis persuadé que c'est vous qui en fournissez à Mme la maréchale de Luxembourg. Je lui ai connu une imagination bien brillante et l'esprit du monde le plus aimable; j'ai cru même entrevoir chez elle de beaux rayons de philosophie; il faut qu'elle devienne absolument philosophe; il n'y a que ce parti-là pour les belles âmes. Voyez la misérable vie qu'a menée Mme la maréchale de Villars dans ses dernières années; la pauvre femme allait au salut et lisait, en bâillant, les *Méditations* du père Croizet[1].

Vous qui relisez Corneille, mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de mes remarques, et je vous dirai ensuite mon secret[2]. Daignez toujours aimer un peu votre directeur, qui se ferait un grand honneur d'être dirigé par vous.

Aux Délices, 4 juin 1764.

[1] Mme du Deffand ne fit pas comme la maréchale; elle se fit lire *Nicole*, qui est autre chose que Croizet.

[2] Voyez la lettre de Voltaire à la même Mme du Deffand, du 1er juillet 1764. Le secret était de marier Mlle Corneille avec le produit des *Remarques* de Voltaire.

Comment et de quel mal est morte la maréchale de Villars, au mois de mars 1763? Nous l'ignorons. Son fils était alors à Genève occupé à suivre un traitement que lui imposait le docteur Tronchin. On le croyait aux Délices. Aussi Voltaire fut-il chargé par le maréchal duc de Richelieu, de porter à M. de Villars la nouvelle de la perte de sa mère; et Voltaire répondait au duc de Richelieu : « J'ai envoyé votre lettre à « M. le duc de Villars, à l'instant que je l'ai « reçue. Je n'ai pu la porter moi-même, attendu « que les vents et les neiges me poursuivent « jusque dans le printemps. C'est un petit inconvénient attaché à la beauté de notre paysage, « bordé par quarante lieues de glace.....

« Pour M. le duc de Villars, votre confrère « en pairie, en Académie et en gouvernement « de province, il est engraissé et embelli depuis « environ trois semaines. Ses créanciers ont appris avec une joie incroyable la mort de la « maréchale, sa mère; mais, pour moi, j'en ai « été très affligé..... »

Une nuée de créanciers de M. le duc de Villars s'abattit, en effet, sur l'héritage de la maréchale, et je ne crois pas être indiscret en ajoutant que,

parmi les créanciers opposants, dont les cédules existent dans les papiers de la famille, se trouve le nom de Voltaire lui-même pour une somme considérable[1], ce qui ne doit étonner personne, Voltaire aimant, comme on sait, à prêter de l'argent aux grands seigneurs de sa connaissance.

[1] Je tiens ce détail de M. le marquis de Vogüé.

L

UNE IMPUTATION INCROYABLE.

Les *Mémoires* du président Hénault ont été publiés en 1855 (1 vol. in-8°), écrits par lui-même, y est-il dit, *recueillis et mis en ordre* par son arrière-neveu, M. le baron de Vigan. Ils sont spirituels, intéressants, et se font lire avec plaisir. Ce volume est formé d'une rédaction continue de vingt-deux chapitres, composés, le plus souvent, de fragments épars, réunis par l'éditeur, dans un esprit qui n'est pas toujours celui de l'auteur lui-même, et avec des préjugés du temps présent sur bien des questions du temps passé. Outre les vingt-deux chapitres dont il s'agit, le volume se compose de *fragments divers*, extraits de dépêches du cardinal de Fleury, et d'articles détachés sur des matières littéraires et politiques. Dans cette catégorie de *fragments*, on lit (p. 411), sous le titre de *Quelques feuilles éparses en guise de post-scriptum*, les lignes qui suivent :

« Mort de la maréchale de Villars, le jeudi « 3 mars 1763.

« Sa vieillesse fut honorable. Elle tenait un « grand état. Sa maison fut toujours remplie de « la meilleure compagnie. C'était une attention « qu'elle avait toujours eue toute sa vie, et qui la « *garantit de la dégradation de ses galanteries* : elle « avait aussi toujours bien vécu avec son mari, « qu'elle faisait enrager par sa jalousie, mais « qu'elle craignait, et pour lequel elle avait la « plus grande considération. Aussi participait-elle « à l'éclat de la vie de ce grand général. Mais « telles sont nos mœurs que, pourvu qu'une « femme vive bien avec son mari, tout est sauvé. « La maréchale de Villars était d'une figure admi- « rable, grande, de bon air, et le ton qui se pre- « nait à la cour, et que l'on reconnaît aujour- « d'hui dans celles qui en ont été. *Elle était de mes* « *amies, j'y vivais beaucoup*. Cette maison man- « quera dans la société. C'était le ralliement de « bien des personnes qui ne se voyaient que là, « par l'immensité des sociétes particulières, qui « partagent la ville. *Il ne reste qu'un fils marié à* « *Mlle de Noailles. Ils ont une fille qui s'est faite re-* « *ligieuse ; sa mère en a été bien soulagée. Ça été le*

« *cas de la duchesse de Longueville, qui se consola*
« *de la mort de son fils.* »

Ô Cousin, ô mon maître! Réveille-toi, et haro sur les Philistins!

Après avoir lu cette page, tissu de contradictions, où le vrai se mêle au faux avec tant de perfidie, on ne peut s'empêcher de souhaiter que Dieu nous garde d'amis tels que le président Hénault, et qu'il préserve la société polie de pestes aussi détestables. Il passait deux heures tous les jours en propos confits avec la reine Marie, dont il avait capté la confiance, et avec la duchesse de Villars, dont il affectionnait la mère; et puis le misérable venait diffamer, de sang-froid, sur des carrés de papier, les gens qui l'eussent mis à la porte s'ils eussent soupçonné sa fausseté. Tous les contemporains l'ont tenu en méfiance; il fit beaucoup de dupes. Une femme seule l'avait deviné et démasqué avec la pénétration qui distingue son sexe dans le commerce de la vie. Cette femme le connaissait bien et de vieille date[1].

« Le président mourut hier à sept heures du

[1] Voyez *Mémoires* de Luynes, t. V, p. 444-445, note 2.

« matin, écrit Mme du Deffand à Horace Wal-
« pole (25 novembre 1770). Je l'avais jugé à
« l'agonie dès le mardi; il n'avait eu ce jour-là,
« il n'a eu depuis, ni souffrances ni connais-
« sance. Jamais fin n'a été plus douce; il s'est
« éteint. Mme de Jonzac en a paru d'une douleur
« extrême; la mienne a été plus modérée. Malgré
« ses protestations, j'avais tant de preuves de son
« peu d'amitié, que je crois n'avoir perdu qu'une
« connaissance. Cependant, comme cette connais-
« sance était fort ancienne, et que tout le monde
« nous croyait intimes, je reçois des compli-
« ments de toutes parts. »

Aujourd'hui, le flot de publications qui nous arrive sur le XVIIIe siècle a confirmé l'intuition de Mme du Deffand. Le président Hénault a fait un bon livre, je m'en sers avec profit; mais, pour le personnage, je le tiens à distance; et sa carte de visite me suffit, malgré tout son esprit.

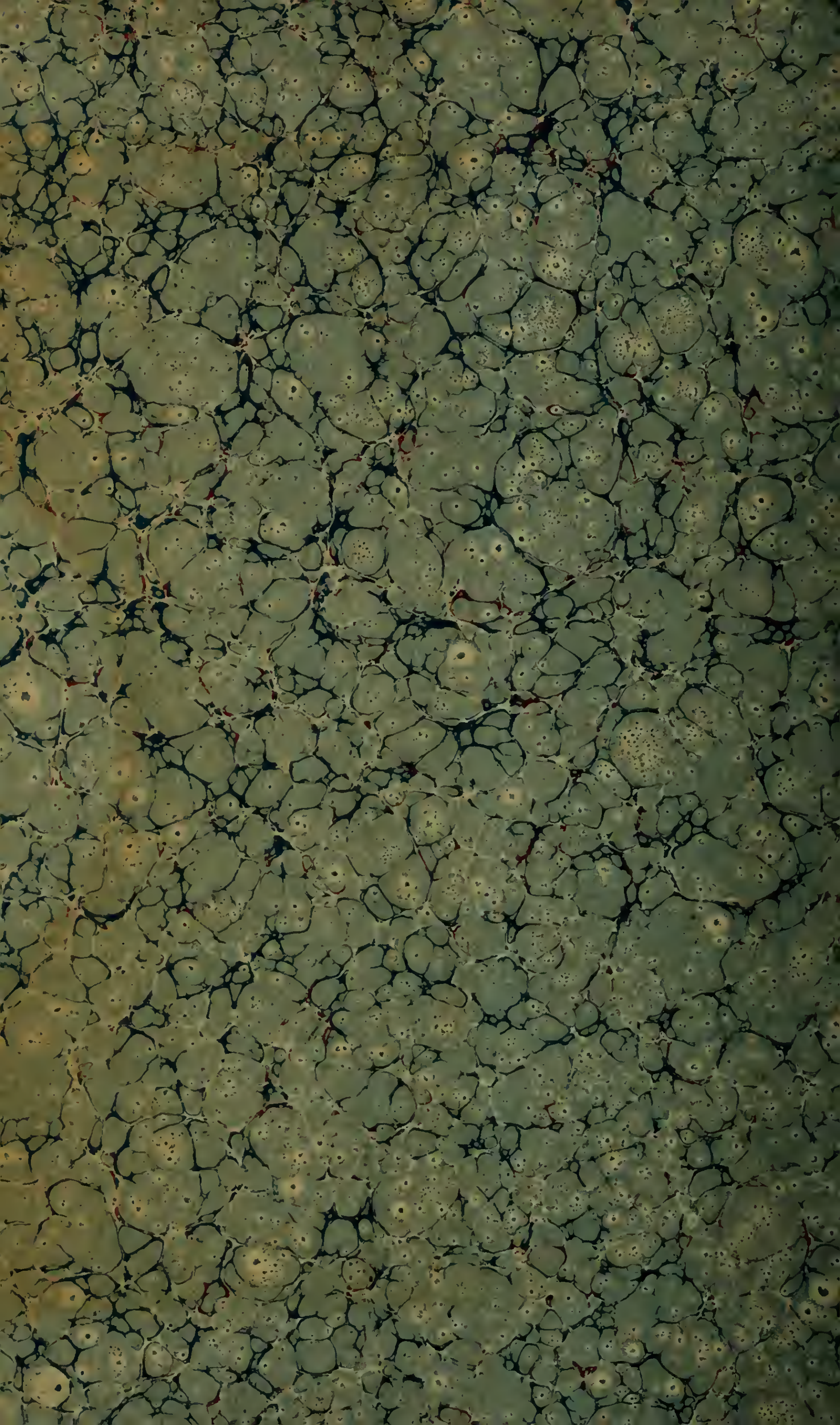
Le malheureux avait calculé juste. A peine la page en question publiée, et c'est une indiscrétion que je reproche à son arrière-neveu, tous les chroniqueurs en gaieté se sont donné du bon temps au sujet de la maréchale de Villars, sans vouloir rien entendre à la critique raisonnée

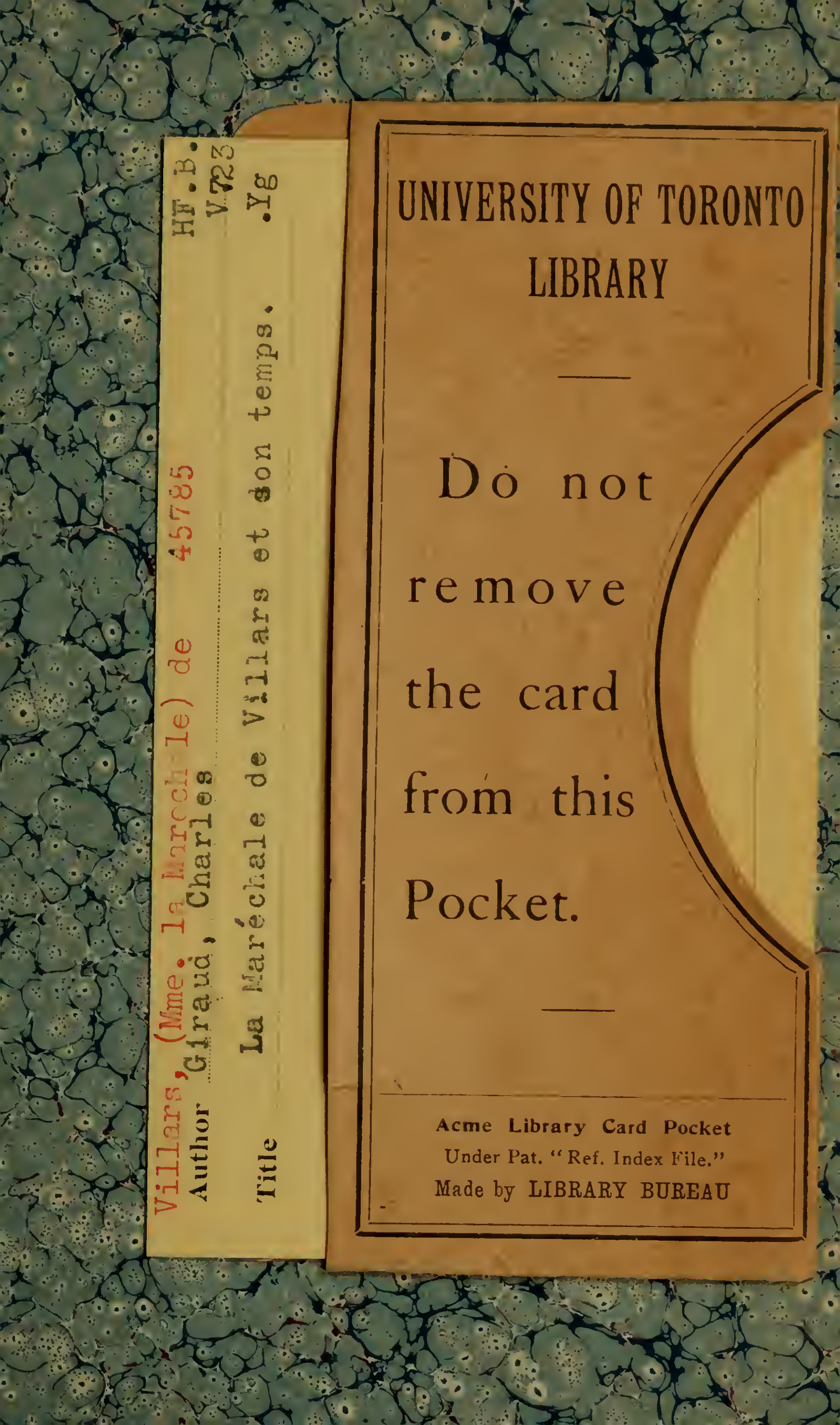
d'un témoignage suspect et d'une diffamation répandue, sans responsabilité pour le diffamant, sans moyen de défense pour la diffamée. En effet, qui a écrit la page détachée? Est-ce le président lui-même? Je voudrais bien le savoir, car il y a dans le texte des expressions bien étranges, telles que la *dégradation de ses galanteries*, contre laquelle dépose le XVIIIe siècle tout entier. Il y a là un mot cherché, mais non arrêté. C'est un croquis à retoucher. Et puis cette fille religieuse qui en a parlé avant le président? Personne. Saint-Simon, pour le coup, a été volé. Il faudrait ajouter un crime de suppression d'état à celui de la naissance pour rendre la pensée tout entière du tartufe de bonne compagnie? La famille de Villars a fourni au Moréri d'amples documents sur l'état civil des personnes intéressées, et pas un mot ne s'y trouve sur la prétendue religieuse. Indépendamment de son fils, Honoré-Armand, né en 1702, le maréchal avait eu un second fils, Louis, lequel est mort en 1704, mais de fille il n'en est pas question. Ni Dangeau, ni M. de Luynes, si abondants en détails sur ces familles, ne sont plus communicatifs. Le président qui écrivait ces lignes en 1763, à

l'âge de 78 ans, n'était entré que tard en relation avec les Villars, probablement à la formation de la maison de la reine. Il aura mis par écrit quelque malice, quelque conte des aides de camp du temps des guerres, comme on en trouve tant, qui s'évanouissent au premier souffle, et il aura rédigé son anecdote graveleuse sous le couvert des révélations de l'amitié. C'est une mauvaise action, mal conçue, mal exécutée; laissée peut-être à l'état de projet sur un chiffon, et qui aurait dû couler au panier sous l'impulsion d'un sentiment moral et d'un sentiment critique tout à la fois.

On ne sait même pas bien de qui veut parler le Président au sujet de cette paternité. Est-ce du fils Villars, et de Mlle de Noailles? Est-ce de la maréchale et de son époux? Dans tous les cas, c'est une révélation indigne d'un ami et d'un homme bien élevé, en supposant que le fonds en fût vrai.

TABLE DES MATIÈRES.




HF.B.
V723
.Yg
Villars, (Mme. la Maréchale) de 45785
Author Giraud, Charles
Title La Maréchale de Villars et son temps.
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 05 04 10 005 9